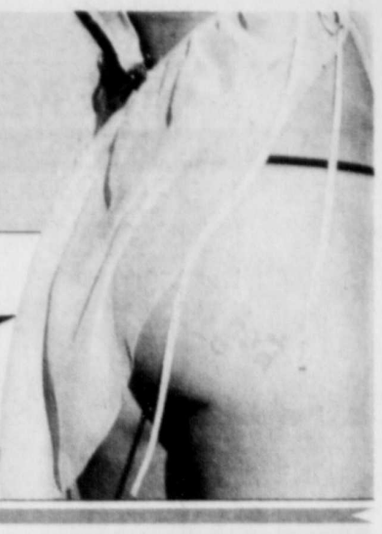


ACTUALITÉS Les élus municipaux insatisfaits de leur salaire A 3

ARTS ET VIE Le string éclipse la culotte traditionnelle B 1



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE LUNDI 22 SEPTEMBRE 2003

LEADERSHIP LIBÉRAL

L'affaire est dans le sac pour Martin

Il ne fait qu'une bouchée de Copps

RAYMOND GIROUX
RGiroux@lesoleil.com

■ OTTAWA — C'est fait, Paul Martin a gagné, comme prévu. Le député de La-Salle-Émard deviendra ainsi le 21e premier ministre du Canada... dans plus de quatre mois, selon le calendrier fixé par le chef sortant du Parti libéral, Jean Chrétien, en août 2002.

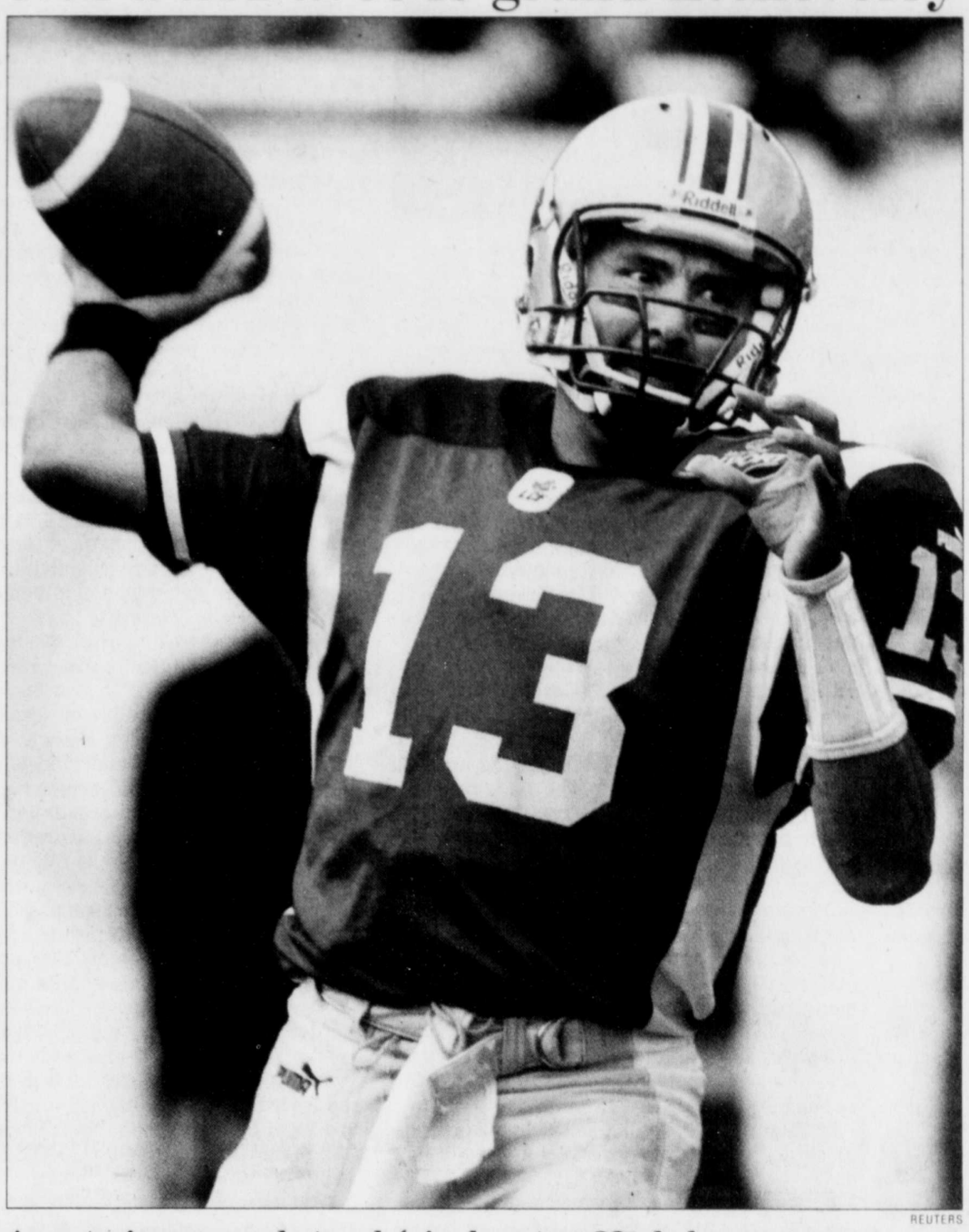


Paul Martin

Son accession au pouvoir poursuit la mainmise des Québécois sur le 24, Sussex, résidence officielle du chef du gouvernement qu'ils occupent pratiquement à plein temps depuis l'arrivée sur

Voir **MARTIN** en A 2 ➤

Nez à nez avec le grand Etcheverry



REUTERS

Avec trois passes de touché, incluant sa 32e de la campagne, le quart des Alouettes Anthony Calvillo a égalé hier une marque du légendaire Sam Etcheverry qui datait de 1956. La passe qui a égalé le record fut celle de 19 verges lancée à Kwame Cavil dans une victoire de 28-23 de Montréal aux dépens des Roughriders de la Saskatchewan. « C'est un honneur, Sam a fait tellement de grandes choses pour cette équipe », a commenté Calvillo. Les Alouettes sont maintenant à la porte du championnat de la section Est de la LCF. Voir textes en S3.

Ben Laden préparait le 11 septembre depuis 1996

JOHN SOLOMON
Associated Press

WASHINGTON — Khalid Cheikh Mohammed, cerveau du 11 septembre 2001 actuellement détenu par les États-Unis, a déclaré qu'il avait discuté dès 1996 avec Oussama ben Laden du projet d'attentats-suicide et que le plan initial prévoyait le détournement de 10 avions de ligne, cinq sur chaque côte américaine, selon des procès-verbaux d'interrogatoires passés en revue par l'Associated Press.

Dans le plan original, 10 avions devaient être détournés

Le plan a été modifié à plusieurs reprises. Dans l'une des phases finales, il prévoyait jusqu'à 22 terroristes et quatre avions pour une première étape, qui devait être suivie d'une seconde vague d'attentats-suicide conduite avec l'aide éventuelle d'agents de la Jemaah Islamiyah, une organisation d'Asie du Sud-Est alliée d'Al-Qaida, a indiqué Khalid Cheikh Mohammed.

Il a expliqué que, dans un premier temps, quatre agents lui avaient été confiés : les pirates de l'air Khalid Al-Mihdhar, Nawaf Al-Hazmi et deux Yéménites, Mohammed ben Attach et Abou Bara Al-Yemeni. D'après lui, Al-Mihdhar et Al-Hazmi jouaient un rôle essentiel dans l'entreprise, plus important que Mohammed Atta, qui était considéré par les enquêteurs comme le chef présumé des équipes de détournement.

Al-Mihdhar et Al-Hazmi étaient les deux seuls pirates de l'air que les autorités américaines recherchaient activement, avant le 11 septembre, pour association terroriste.

Selon Khalid Cheikh Mohammed, les avions devaient à l'origine être détournés par des hommes originaires des différents pays où Al-Qaida recrutait, mais Oussama ben Laden avait ensuite décidé de confier la tâche à de jeunes Saoudiens. Pays d'origine du chef d'Al-Qaida, l'Arabie Saoudite avait déchu Oussama ben Laden de sa nationalité dans les années 1990 et avait renforcé son alliance avec les États-Unis depuis la guerre du Golfe.

Riyad soutient qu'Oussama ben Laden a ainsi voulu porter atteinte à ses bonnes relations avec Washington. Les renseignements américains suggèrent, eux, que des Saoudiens ont été

Voir **11 SEPTEMBRE** en A 2 ➤

Quand monsieur Tout-le-Monde s'improvise maître

L'autodéfense au tribunal, un droit... et un risque

ALEXANDRA PERRON
APerron@lesoleil.com

On n'est jamais si bien servi que par soi-même. C'est ce que 17 000 Québécois se sont dits en 2001 en se représentant seuls devant le juge. Pour toutes sortes de raisons, ils sont de plus en plus nombreux à opter pour l'« autodéfense ». Une situation pas toujours simple, avec laquelle le système judiciaire doit composer.

Depuis un an, Yves Sainte-Marie et sa femme, Johanne Caron, assument seuls leur défense. Une expérience qui n'est pas de tout repos, assurent-ils. Leur histoire commence en 1998 alors qu'ils quittent Québec pour s'installer à l'Anse-Saint-Jean. Amateurs de voile, ils sont attirés par l'accès à la mer. Mais rapidement, un conflit éclate avec le Club nautique de l'Anse qui les expulse pour activités commerciales, ce que nie catégoriquement le couple. S'ensuivit une véritable escalade judiciaire.

Avec l'aide d'un avocat, M. Sainte-Marie et sa femme ont déposé une action en dommages et intérêts contre la marina le 29 avril 2002. Ils se retrouvent ensuite en Cour d'appel pour régler un détail de la cause. Mais l'affaire traîne et l'avocat est négligent, selon eux. Ils ont donc renoncé à ses services pour continuer seuls l'aventure.

« On a perdu confiance envers les avocats », lance Me Caron, en indiquant qu'ils ont payé des frais de 6000 $ « pour ne pas aller bien loin ».

Pour affronter seul ce système, M. Sainte-Marie a entrepris la lecture du Code civil et du Code de procédure civile. « Ce qu'il y a de paniquant au début, c'est tout le langage. Et ensuite, le problème, c'est de ne pas avoir suffisamment de temps pour exposer ses propos au juge », souligne cet homéopathe de profession, qui a plaidé seul plusieurs fois devant le tribunal.

Me Daniel Dumais, qui a déjà plaidé contre des gens qui se défendaient seuls, reconnaît le droit ultime à l'autodéfense. Mais il souligne ses effets pervers. « Les choses sont moins bien faites, les gens reposent les mêmes questions, il faut expliquer les

Voir **MAÎTRE** en A 2 ➤

À LIRE AUSSI :
■ **Plaideurs à répétition** Page A 4

Maîtres de la séduction

LAS VEGAS — La séduction n'aura jamais eu tant de visages. Avec *Zumanity*, spectacle érotique dont la première se tenait samedi à Las Vegas, le Cirque du Soleil propose un premier *show* coquin qui lui colle à la peau.



Kathleen Lavoie
KLavoie@lesoleil.com

S'il y a une caractéristique qui décrive le Cirque du Soleil mieux que toutes les autres, c'est la diversité. Reconnue pour se situer au confluent des cultures, des langues et des styles, l'entreprise de Guy Laliberté a toujours privilégié une certaine universalité dans ses créations. Cette préoccupation persiste dans *Zumanity*, sa première relecture du cabaret, où la beauté n'a ni forme ni taille.

Dans cette troisième production permanente du Cirque à Las Vegas, la beauté se traduit plutôt par la personnalité et le magnétisme d'une cinquantaine d'artistes triés sur le volet à partir de ces mêmes critères. S'ils présentent des profils diversifiés, les « zumains » recrutés par Dominic Champagne et René Richard Cyr charment par la passion qu'ils mettent à célébrer la splendeur du corps.

« On veut que les gens sortent du spectacle avec le désir de louer une chambre d'hôtel et de faire l'amour », affirmait samedi la directrice du contenu artistique, Lyn Heward.

L'intention est bonne, mais il ne faut pas s'attendre pour autant à ce que *Zumanity* provoque la cohue à la réception du New York-New York Hotel & Casino à chaque fin de représentation.

Voir **SÉDUCTION** en A 5 ➤

À LIRE AUSSI :
■ **Le Cirque déroule le tapis rouge** Page B 3



COLLABORATION SPÉCIALE ANDRÉ PICHETTE

Convive au party ayant suivi la première de « Zumanity »

SOMMAIRE

Actualités	A 3	Éditorial	A 16
Agenda	B 6	Le monde	A 14
Arts et vie	B 1	Petites annonces	S 15
Automobile	C 5	Québec / Canada	A 12
Bridge	S 19	Sports	S 1
Capitale et régions	A 6	Statistiques	S 12
Décès	C 9	Supermarché/auto	C 7
Divertissements	B 7	Télévision	B 2

LA MÉTÉO

Maximum 21, minimum 9

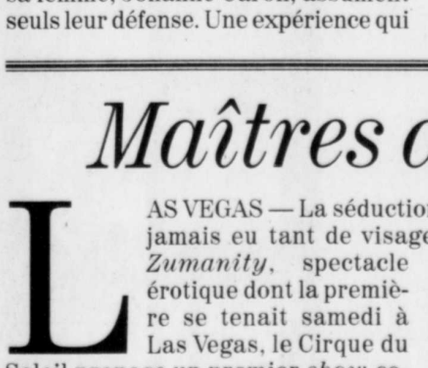
Ciel variable avec vents légers. Demain : nuageux avec faible pluie. Détails **page S 20.**

Précipitations (avant hier)

Ce mois-ci : 17,8 mm L'an dernier : 63,4 mm
Cet été : 463,8 mm L'été dernier : 310 mm

QUÉBEC, 107e ANNÉE, N° 262
FLORIDE, 1,75 $ US
MONTRÉAL, OTTAWA 87¢ PLUS TAXES
65¢ PLUS TAXES
LUNDI
6 27657 00071 1

1599686



LAND ROVER :
On ne compare pas l'incomparable.
Prêt à en faire l'essai ? Passez nous voir dès maintenant !
175, rue Marais, Vanier (418) 683-4451
www.autocollectiondequebec.com
Auto Collection de Québec
LAND ROVER

DEMAIN DANS LE SOLEIL

Vilain Pingouin à toute vapeur



Depuis sa disparition en 1999, on le croyait exilé sur une banquise en Alaska. Mais Vilain Pingouin n'avait pas dit son dernier mot ! Le groupe est de retour, avec une énergie qui n'est pas sans rappeler la belle époque de *Salut Salaud!*

Dans le cahier Arts et Vie

Tout sur le football scolaire



Le football scolaire demeure toujours aussi populaire dans la région de Québec. LE SOLEIL vous donnera demain un court résumé de chacune des principales rencontres, que ce soit dans les catégories juvénile, cadette ou benjamine.

Dans le cahier Sports

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344 1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par LE SOLEIL, 925, chemin Saint-Louis, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec), G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randin, bureau 4, à Québec (Québec), G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

LES SUITES



PC

Des partisans de Paul Martin en liesse à Ottawa après confirmation de sa majorité.

MARTIN

Suite de la Une

les lieux de Pierre Elliott Trudeau en 1968. Brian Mulroney et M. Chrétien ont depuis occupé les lieux entre les deux locataires intérimaires que furent John Turner et Kim Campbell, en 1984 et 1993, respectivement.

« C'est au-delà de tout espoir, c'est le résultat de votre travail constant », a dit M. Martin en anglais, visiblement ému, dans une conversation téléphonique avec ses organisateurs d'Ottawa et captée par les télévisions dans le cadre d'une visite dans ses locaux de campagne, en soirée.

Les 531 000 membres du Parti libéral ont en effet massivement plébiscité l'ancien ministre des Finances pour prendre la direction de leur parti, cette fin de semaine.

À 18h53 précises, hier, son bureau de campagne invitait les médias à tourner les images de la victoire officielle ; le décompte des délégués pro-Martin atteindrait un peu plus d'une demi-heure plus tard le chiffre magique de 2902 qui rendait son triomphe incontournable. La tendance s'est maintenue. À 00 h 30, M. Martin pouvait compter sur 3549 délégués (dont 927 au Québec) contre 381 seulement pour M^me^ Copps (dont 42 au Québec).

Avec plus de 90% des votes des militants de son parti et une majorité aussi forte de délégués, rien ne peut plus empêcher l'élection officielle de Paul Martin à la tête du parti lors du congrès à la direction, à la mi-novembre.

Sa seule rivale, la ministre du Patrimoine, Sheila Copps, ne baisse cependant pas les bras et demeure dans la lutte malgré tout. « Le statu quo ne suffit pas, a-t-elle dit après avoir elle-même voté à Hamilton. Je dois à tous ceux qui croient en ma vision du Canada d'être là le 15 novembre. J'ai l'intention de rester jusqu'au bout ».

Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, son organisateur, Joe Thornley, a déclaré en entrevue télévisée que la ministre visait en réalité le seuil des 10% du vote.

Du côté de M. Martin, son porte-parole québécois, Dennis Dawson, a affirmé au SOLEIL que la décision de M^me^ Copps relève de cette dernière, et que son camp n'a aucun conseil à lui donner.

« Elle a une décision à prendre, et c'est elle seule qui doit la prendre, a-t-il dit. Nous ne ferons aucune pression sur elle ». M. Dawson avait plus tôt affirmé sur les ondes de la télévision que « si nous avons des signaux très clairs de la part de M^me^ Copps et qu'on avait sa collaboration pour le congrès de novembre, le moment de changement dans le parti, cela ferait notre affaire ».

M. Martin n'a fait aucune apparition publique en ce dernier jour d'un scrutin qui confirme sa victoire et réserve ses premiers commentaires pour une rencontre de presse aujourd'hui, à Ottawa.

Le futur chef présumé des libéraux n'a cependant aucune intention avouée de pousser le premier ministre vers la sortie plus vite que prévu.

« Le calendrier relève de M. Chrétien, dit un des proches conseillers de M. Martin, il a été très clair là-dessus et ne bouge pas. Il ne sert donc à rien de nous inquiéter sur la date de son départ, nous n'y pouvons rien et avons d'autre chose à faire ».

L'organisation de M. Martin craignait que l'annonce par les médias d'une victoire écrasante après deux jours de vote refroidisse l'ardeur de ses partisans lors de la dernière journée. Il n'est cependant pas possible pour le moment de donner le taux de participation à cet exercice.

Le député de LaSalle-Émard avait besoin de faire élire quelque 2900 délégués cette fin de semaine pour se prémunir comme la fort improbable possibilité que les 850 délégués nommés d'office ou les 200 élus au suffrage restreint des associations provinciales se rangent tous du côté de son adversaire.

M^me^ Copps a très mal fait au Québec avec à peine 3% des appuis, soit nettement moins que lors de la dernière course, en 1990, alors qu'elle s'était assurée un fort vote de sympathie.

« C'est incroyable », s'est exclamé un responsable du clan Martin qui n'en croyait pas ses yeux, au vu de ces résultats. « Nous nous attendions à ce qu'elle fasse mieux que cela », a-t-il dit.

Au total, 5800 délégués auront droit de vote au congrès de Toronto, et tous sauf les rares élus sous une étiquette d'indépendants, dont neuf dans le comté de M. Chrétien, sont liés par le vote des assemblées qui viennent de les choisir.

MAÎTRE

Suite de la Une

règles du jeu à tout bout de champ, ça allonge la procédure, le procès, et ce sont des coûts additionnels pour la partie représentée. »

Les plaideurs non représentés sont confrontés à une méconnaissance des règles du système judiciaire. Règles de pratique, règles de preuve, règles de courtoisie. Analyser les faits, déterminer la règle de droit applicable, bâtir une théorie de la cause, présenter une preuve et argumenter n'est pas une mince affaire pour le commun des mortels.

« C'est toujours inquiétant. S'il y a une lacune dans la preuve, il peut y avoir des droits perdus à un moment donné », soulève la juge Julie Dutil, de la Cour supérieure.

Elle souligne par ailleurs que les émotions sont souvent un gros problème. Quand la cause est simple, qu'elle ne présente aucune ambiguïté et que le justiciable désire la régler rapidement, certains peuvent bien s'en tirer, indique la juge Dutil. Mais dès que les gens deviennent émotifs, tout devient plus compliqué.

Marie Gaudreau, avocate en matière familiale depuis 20 ans, est du même avis. « Quand on se représente seul, on est partie et témoin. On n'a aucune distance, aucune objectivité. » Même les avocats qui se défendent eux-mêmes se font prendre au jeu de l'émotivité.

« Il y a des gens très instruits qui, trop émotifs, sont incapables de rationaliser, alors que des gens ordinaires, dotés d'un gros bon sens et qui savent garder la tête froide s'en sortent mieux », renchérit le juge en chef associé de la Cour supérieure du Québec, Robert Pidgeon.

Selon lui, devant un plaideur non représenté, le juge doit faire preuve d'une grande patience, d'une grande tolérance, ne jamais montrer un parti pris, rappeler constamment que le rôle du juge n'est pas celui de l'avocat et s'assurer que la partie qui se représente elle-même ne soit pas victime d'une injustice. Et pour offrir aux parties un procès juste et équitable, il faut comprendre, donc parfois poser des questions et donner des explications.

Le juge Pidgeon estime que c'est davantage le coût de la justice qui motive de plus en plus de gens à se représenter seuls. Pour déposer une procédure, entre les frais de timbres, les frais de signification, les frais d'experts et tous les coûts inhérents au dossier, la facture monte rapidement, expose-t-il. S'il faut en plus ajouter les frais d'avocats, beaucoup n'en ont pas les moyens.

« C'est une question d'accessibilité, surtout pour les gens de la classe moyenne. Car les très pauvres ont accès à l'aide juridique », renchérit la juge Dutil.

« Les gens ont de plus en plus tendance à réduire leurs réclamations pour se qualifier aux petites créances où il n'y a pas d'avocat en vertu de la loi », note quant à lui le juge Michael Sheehan, de la Cour du Québec. Et encore, le seuil aux petites créances est de 7000 $, ce qui n'est pas négligeable, souligne-t-il.



LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES

Depuis un an, Yves Sainte-Marie et Johanne Caron se défendent seuls à la cour.

Pour rendre le système judiciaire plus accessible, M. Pidgeon croit beaucoup en la réforme du Code de procédure civile, instaurée par le ministère de la Justice depuis le 1^er^ janvier. « Par cette mesure, on veut corriger les délais, montrer qu'on est efficace et redonner confiance aux gens. La réforme va grandement simplifier les choses et on pense que les coûts vont être moindres. »

À la Cour du Québec, constatant l'accroissement de gens qui se défendent seuls — en matière pénale, la proportion a augmenté de 25 % en 1998 et 1999 et de 58 % et 64 % en 2000 et 2001 —, des mesures ont été prises, signale le juge Alain Morand, de cette Cour.

Il indique que dans la formation des nouveaux juges, un atelier porte expressément sur le sujet. Depuis quelques années, des séminaires ou des colloques pour la magistrature portent sur cette question. Tous les juges de la Cour du Québec disposent également d'un guide sur les devoirs et difficultés d'un juge siégeant devant un « justiciable non assisté ».

Malgré tous les efforts déployés de part et d'autre, cette situation est « une véritable plaie », résume pour sa part Richard Hénault, qui couvre les affaires judiciaires pour LE SOLEIL depuis 13 ans. « Tout le monde se sent mal à l'aise quand une partie se représente seule. Le juge veut lui donner une chance, tout en étant équitable. L'avocat ne veut pas trop taper dessus, mais il est là pour gagner. »

Selon lui, les gens ont également de la difficulté à faire la part des choses entre le témoignage et la plaidoirie. Son conseil, donc : ne jamais faire ça. « Chacun son métier. »

Après avoir baigné toute une année dans la jungle judiciaire, M. Sainte-Marie et M^me^ Caron poursuivent leur périple. Ils font toutefois un triste constat : le système désavantage la libre défense, selon eux. Récemment, ils ont donc déposé une plainte en Cour suprême pour faire annuler toutes les procédures précédentes, invoquant le manque de partialité de la Cour. Geste raisonné ou désespéré ? Une seule chose est sûre : se représenter seul est risqué.

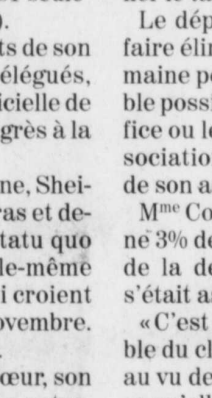
11 SEPTEMBRE

Suite de la Une

choisis, car il leur était plus facile d'entrer sur le territoire américain.

Khalid Cheikh Mohammed a été arrêté le 1^er^ mars dernier à Rawalpindi, lors d'un raid de la police pakistanaise et de la CIA. Il est depuis interrogé par la CIA dans un lieu tenu secret. Il a raconté qu'il avait travaillé en 1994 et 1995 aux Philippines avec Ramzi Yousef, Abdul Hakim Murad et Wali Khan Amin Shah afin de faire exploser simultanément 12 avions de ligne occidentaux en Asie. Le plan avait été déjoué, Yousef et Murad ayant été arrêtés.

C'est alors que Mohammed a commencé à imaginer une nouvelle action, avec des détournements d'avions aux États-Unis.



AP

Khalid Cheikh Mohammed

CINQ CIBLES

En 1996, il rencontre ben Laden pour le persuader de « lui donner de l'argent et des collaborateurs afin qu'il puisse détourner 10 avions aux États-Unis et les diriger vers des cibles », peut-on lire dans un des procès-verbaux. Cheikh Mohammed a expliqué qu'il avait d'abord pensé choisir cinq cibles sur chaque côte américaine, mais le chef d'Al-Qaida n'était pas convaincu que ce plan puisse fonctionner.

Les quatre premiers agents fournis par ben Laden « savaient seulement qu'ils s'étaient portés volontaires pour une opération kamikaze impliquant des avions », a-t-il expliqué.

Mohammed a ensuite affirmé que les premiers changements importants avaient été effectués en 1999, lorsque les deux Yéménites n'avaient pu obtenir de visa pour les États-Unis. Puis, le complot a évolué pour impliquer un plus petit nombre d'avions aux États-Unis et dans l'est de l'Asie. Au printemps 2000, le chef d'Al-Qaida réduit finalement le projet au seul territoire américain. Il pensait en effet « qu'il serait trop difficile de synchroniser » les attaques aux États-Unis et en Asie, selon un des procès-verbaux.

Khalid Cheikh Mohammed a raconté qu'il avait commencé dès cette période à prendre contact avec la Jemaah Islamiyah pour « recruter des agents de la JI (...) dans le cadre d'une seconde vague de détournements, qui devaient se produire après le 11 septembre ».

Un été chaud

■ L'été 2003 aura été plus chaud que d'habitude presque partout au Québec selon les dernières statistiques d'Environnement Canada. Comme en 2002, Montréal a eu l'avantage en ce qui concerne le nombre de jours avec une température supérieure à 30 degrés, soit 15, contre 10 à Bagotville, 6 à Sherbrooke et Val-d'Or, 5 à Québec et seulement 1 à Gaspé. (PC)

1613219

cyberpresse.ca/soleil

Suivez l'actualité

1615261

Résultats

TVA, le réseau des tirages

LOTO 649 — Tirage du 2003-09-20

01 06 23 35 36 39 — Complémentaire: (18)

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	5 000 000,00 $
5/6+	7	87 552,90 $
5/6	175	2 801,70 $
4/6	11 064	84,90 $
3/6	219 313	10,00 $
Ventes totales:		13 953 183 $
Prochain gros lot (appr.):		10 000 000 $

Québec 49 — Tirage du 2003-09-20

06 09 10 11 12 13 — Complémentaire: (26)

	GAGNANTS	LOTS
6/6	1	1 000 000,00 $
5/6+	1	50 000,00 $
5/6	73	500,00 $
4/6	1 971	50,00 $
3/6	30 426	5,00 $
Ventes totales:		630 747,00 $

Extra Tirage du 2003-09-20 — NUMÉRO 467822

Extra Tirage du 2003-09-21 — NUMÉRO 144765

Québécois Tirage du 2003-09-21 — 3 247 — 4 4811

Banco — Tirage du 2003-09-21 — **Banco Spécial**

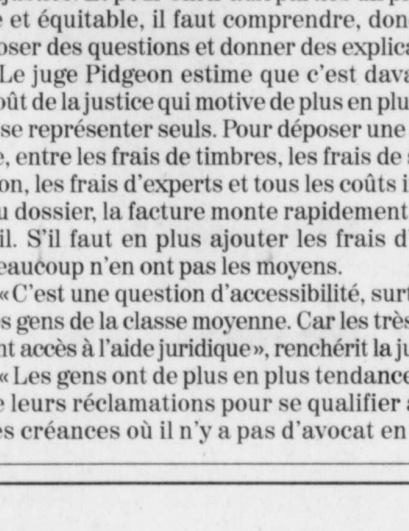
05 09 11 14 21 22 30 31 34 35
37 39 42 48 49 51 53 56 60 63

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

SUPER 7 — Prochain gros lot bonifié le 26 septembre 2003 — 20 000 000 $

1615627

DOUBLE RÉCOMPENSE pour des performances exceptionnelles



Le trophée «Jack Smith Leadership Award» 2002

Cette récompense est décernée pour souligner les résultats exceptionnels des ventes et de la satisfaction à la clientèle. Marlin Chevrolet Oldsmobile a été choisi grâce à l'excellence de sa gestion des opérations, parmi les 10 meilleurs concessionnaires au Canada dans tout le réseau des 800 General Motors.

Le trophée «Triple Couronne»

Un trophée prestigieux soulignant l'excellence dans la vente et la satisfaction à la clientèle.

Félicitations à toute l'équipe de Marlin Chevrolet Oldsmobile, honorée par l'obtention de deux trophées prestigieux.

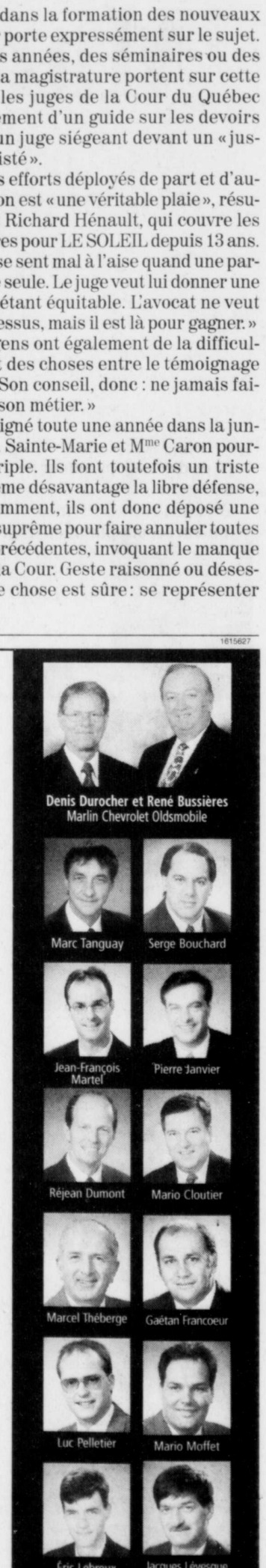
Le vice-président Vente, après-vente et marketing **Marc Comeau**

Le président General Motors Canada Ltée **Michael A. Grimaldi**

MARLIN CHEVROLET-OLDSMOBILE inc.

2145, Jean-Talon Sud, Sainte-Foy • 688-1212

www.marlinchevrolet.com



Denis Durocher et René Bussières
Marlin Chevrolet Oldsmobile

Marc Tanguay — Serge Bouchard
Jean-François Martel — Pierre Janvier
Réjean Dumont — Mario Cloutier
Marcel Théberge — Gaétan Francoeur
Luc Pelletier — Mario Moffet
Éric Lebreux — Jacques Lévesque
Nelson Gignac — Jean-Paul Belisle
Ghyslain Tremblay — Mario Vézina
Yves Thomassin — Jean-François Bulte

ACTUALITÉS



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Une centaine de manifestants sont descendus dans la rue.

CONGRÈS FORESTIER MONDIAL

Les écologistes accueillent les congressistes

VALÉRIE GAUDREAU
VGaudreau@lesoleil.com

C'est parti pour le 12e congrès forestier mondial, lancé officiellement hier soir au Centre des congrès de Québec. Jusqu'au 28 septembre, plus de 4200 participants provenant de 140 pays discuteront de thèmes relatifs aux forêts. Une formule qui n'est pas sans soulever le mécontentement des groupes écologistes qui ont fait sentir leur présence.

La salle principale du Centre des congrès était pleine à craquer hier soir pour la cérémonie d'ouverture de cette semaine de discussions autour des enjeux concernant la forêt et la foresterie. Ne manquait que les premiers ministres Jean Chrétien et Jean Charest qui, bien que leur présence ait été annoncée, ont plutôt été représentés par leur ministre des Ressources naturelles, Herb Dhaliwal et Sam Hamad.

Présenté à tous les six ans depuis 1926, il s'agit de la première tenue du congrès en sol canadien. Qualifié de « plus importante rencontre dans le domaine forestier », l'événement vise à « définir une vision d'avenir pour les forêts », selon son secrétaire général, Jean-Louis Kérouac. Toute la semaine, des gens de différents milieux pourront échanger sur la précieuse ressource naturelle.

Parmi ces groupes, on retrouve les peuples autochtones qui tenaient d'ailleurs un forum forestier parrallèle en fin de semaine. Un plan d'action découlant des conclusions de ce forum sera présenté dans la version « officielle » du congrès forestier mercredi. « Nous viendrons dire nos espoirs et notre détermination à faire valoir notre vision du développement durable tout en exigeant le respect de nos droits ancestraux », a expliqué le chef de la nation huronne-wendat, Wellie Picard lors de la cérémonie.

MANIFESTATIONS

Bien que le congrès commençait officiellement à 18h, certains militants environnementaux n'ont pas attendu pour se faire entendre et signifier leur opposition à cette rencontre dont ils jugent les conclusions « décidées à l'avance ». « Nous n'avons aucune raison de croire qu'il y aura là un vrai débat, lance Richard Fecteau du Forum social régional Québec-Chaudière-Appalaches. Les dés sont pipés et les citoyens sont mis de côté ! »

Comme une centaine de militants regroupés sous une coalition d'une vingtaine d'organismes, il est descendu dans la rue hier après-midi pour manifester son inquiétude face à l'état des forêts. Circulant dans la rue de manière bruyante mais pacifique, les militants ont ponctué la marche de discours écologistes. Une marche où la ritournelle *so-so-so-sauvez nos forêts !* a remplacé le bon vieux *so-so-so-solidarité*. Après avoir emprunté les rues Saint-Jean et Cartier, le groupe s'est rassemblé devant la porte du Centre des congrès où quelques-uns d'entre eux ont accueilli les participants et dignitaires avec musique, affiches et slogans critiquant les manières de faire des gouvernements et des entreprises. À ce titre, Richard Fecteau soutient que la liste des commanditaires du congrès en dit long. « Abitibi-Consolidated, Tembec et les autres, ce sont les intérêts commerciaux qui dominent. »

Une interprétation que déplore le directeur des communications du congrès, Jacques Babin. « Oui les gouvernements et les industries ont participé au financement de l'événement, c'est évident, mais il n'y a surtout pas que ça », a-t-il assuré.

FÉDÉRATION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

Des élus mal payés, croit Michel Belzil

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
JFNeron@lesoleil.com

■ « Le temps est venu de se pencher sérieusement sur la question de la rémunération des élus », estime le président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), Michel Belzil, soutenant que maires et conseillers sont sous-payés au regard de la lourdeur de la tâche à accomplir.

SALAIRE MINIMUM D'UN MAIRE PRÉVU À LA LOI

- **1 à 5000 habitants** : 0,881 $/par hab.
- **5001 à 15 000 habitants** : 0,791 $/par hab.
- **15 001 à 50 000 habitants** : .0,489 $/par hab.
- **51 000 à 100 000 habitants** : .0,211 $/par hab
- **100 001 à 300 000 habitants** : .0,o84 $/par hab
- **300 000 habitants et plus**: .0,004 $/par hab

Données tirées de la Loi sur le traitement des élus municipaux, Avril 2002.

Le salaire des élus est-il à la hauteur ? C'est à cette question à laquelle devront répondre les participants au congrès de la FQM réunis à Québec les 2, 3 et 4 octobre. Pour son président, Michel Belzil, la réponse est déjà connue — c'est non —, et un débat de fond est nécessaire. « On en parle depuis longtemps à la FQM. Nous constatons que la tâche est de plus en plus lourde depuis une dizaine d'années. Et avec ce qui est projeté dans les prochaines années, elle ne peut que s'alourdir davantage. »

M. Belzil songe ici notamment aux regroupements : « Les élus sont appelés à jouer un rôle de plus en plus important avec les fusions », dit-il. De plus, des projets comme l'instauration d'une conférence régionale des élus et la délégation de certains pouvoirs aux instances municipales, ajoutent aux responsabilités.

Appelés à jouer un rôle plus grand avec les fusions

Le Québec est la seule province à fixer un revenu plancher des élus municipaux en fonction du nombre d'habitants. Chaque conseil peut ensuite bonifier ce revenu. Au congrès d'octobre, maires et conseillers se pencheront sur la possibilité de hausser la rémunération minimale prévue à la loi. « Je ne cacherai pas que nous avons eu des discussions il y a deux ans avec le gouvernement de l'époque pour augmenter le salaire minimum, mais la volonté gouvernementale n'y était pas », raconte M. Belzil.

BÉNÉVOLAT

Plus encore que de devoir se contenter d'une maigre rétribution, ce dernier soutient que de nombreux élus — de petites municipalités — doivent débourser de l'argent pour assumer leur fonction et que le mode de rémunération actuelle décourage plusieurs citoyens de « qualité » à se présenter, défavorisant du coup le renouvellement de la classe politique municipale. « Certaines municipalités éprouvent même de la difficulté à dénicher des candidats », déplore-t-il.

« Les gens conviennent que les exigences envers les élus sont beaucoup plus grandes et que la rémunération est déficiente. » En ce sens, il estime qu'un consensus autour d'une augmentation de la rémunération des élus serait bien perçu par la population. « Par exemple, je ne crois pas qu'une municipalité va se mettre dans le pétrin si elle fait passer le salaire de 3000 $ à 7000 $ ou même 10 000 $. »

« Le but de l'exercice, qui sera mené au congrès d'octobre, n'est pas d'établir le salaire des élus, pas plus que les élus soient payés comme des fonctionnaires », avertit le président, rappelant tout de même que la contribution actuelle n'est souvent que symbolique pour un travail bénévole effectué. « C'est pour cela que je crois personnellement que la rémunération mérite d'être améliorée. »

Pour bien cerner la question, d'autres facettes seront discutées comme l'estimation de la valeur du travail des élus et le sens de la vocation de bénévolat.

Quelque 2000 participants sont attendus à Québec en octobre. La FQM compte 930 municipalités et 85 MRC membres.



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Serge Saint-Michel s'entretient avec Amina Bensoltane des us et coutumes de la communauté musulmane de Québec.

Portes ouvertes sur la communauté islamique de Québec

VALÉRIE GAUDREAU
VGaudreau@lesoleil.com

■ « C'est certain que ce qu'on entend sur l'islam à la télé n'est pas toujours très positif, je suis venu ici pour en savoir plus, faire le contrepoids de ce qu'on entend. » Cette phrase d'un citoyen de Sainte-Foy résume bien les interrogations, voire certaines inquiétudes que soulève la religion musulmane. C'est d'ailleurs pour offrir quelques réponses et « créer le dialogue » que le Centre culturel islamique de Québec (CCIQ) a ouvert ses portes au public, hier.

MUSULMANS À QUÉBEC

- Entre 3000 et 4000 personnes.
- **Origine** : Afrique , Moyen-Orient et Europe.
- **Langues** : .Le CCIQ regroupe des membres de 15 langues différentes

Conférences, débats, kiosques, exposition d'art, dégustation de thé ou de baklavas, tout était prévu pour accueillir les visiteurs sous d'immenses tentes adjacentes aux locaux du CCIQ, avenuße Myrand.

L'objectif de la journée portes ouvertes qui tenait pour la troisième année consécutive est clair: expliquer cette religion et faire tomber certains préjugés.

Car des mythes et des questions, il y en a. Depuis le 11 septembre 2001, les plus fréquentes concernent les conflits internationaux où l'image de l'islam a souvent été mise à rude épreuve. À cet effet, le vice-président du CCIQ, Boufeldja Benabdallah, ne peut que déplorer la situation. « La situation est tellement complexe, je ne veux pas prendre de position politique. Tout ce que nous pouvons espérer est que les peuples s'entendent », dit-il en soulignant l'importance du dialogue pour détruire certains mythes. « Notre rôle est de répondre aux questions avec clarté et transparence, ajoute M. Benabdallah. Il faut prendre le temps d'expliquer et de rétablir les choses ».

D'autres interrogations concernent le port du voile, la polygamie, les habitudes alimentaires. Peu importe la nature des questions, M. Benabdallah se fait un devoir d'y répondre. D'autant plus que selon cet Algérien d'origine, établi au Québec depuis plus de 30 ans, les gens de Québec sont très ouverts. « Les Québécois sont très intéressés et curieux, il y a ici une mentalité qu'on ne retrouve nulle part ailleurs, affirme-t-il. Il faut le dire et le redire pour préserver cette ouverture. »

Même son de cloche du côté de Imed Jarras, enseignant en informatique au cégep de Limoilou. Le Tunisien arrivé à Québec il y a 12 ans affirme d'ailleurs profiter de toutes les occasions pour informer ses étudiants sur la réalité musulmane. « La diversité est voulue par Dieu et le dialogue est essentiel », souligne-t-il.

Il faut dire que la communauté musulmane de Québec a bien changé depuis que M. Benabdallah est arrivé à la fin des années 1960. Il était étudiant à l'Université Laval à cette époque où un petit groupe d'étudiants, dont les membres se comptaient sur les doigts d'une main, a fondé l'Association des étudiants musulmans de l'Université Laval (AEMUL), officiellement reconnue en 1973. Il souligne d'ailleurs qu'il s'agit de l'une des plus vieilles associations du campus.

« Puis, petit à petit le Québec s'est ouvert à l'international, raconte-t-il. Il y a eu un flot d'immigration et aujourd'hui, il y a 3020 musulmans à Québec ». M. Benabdallah précise toutefois que ces chiffres proviennent des dernières statistiques officielles et ce nombre oscillerait plutôt autour de 4000 ».

Plus de monde voulait aussi dire plus grande volonté de se rassembler et c'est dans cet esprit qu'a été fondé le Centre culturel islamique de Québec en 1985.

1615625

Grande liquidation finale des 2003 chez Marlin — Hâtez-vous ! 7 derniers jours

Venture 206 $/mois*
• 7 passagers • Air climatisé • Barrures électriques • CD • Beaucoup plus
COMPTANT 0$ | 1500$ | 2500$
MENSUALITÉ* 259$ | 227$ | 206$
210 véhicules à liquider



*Location 48 mois. Transport inclus. Taxes en sus.

0% financement 60 mois
Sur la plupart de nos modèles

MARLIN
CHEVROLET-OLDSMOBILE inc.
2145, Jean-Talon Sud, Sainte-Foy
688-1212

COMPTANT 0$ | 1500$ | 2500$
MENSUALITÉ* 221$ | 189$ | 168$
Alero 168 $/mois*
• Moteur ECOTEC 2.2 l • Transmission manuelle • Barrures électriques • Radio CD • Régulateur de vitesse • Beaucoup plus



*Location 48 mois. Transport inclus. Taxes en sus. Propriétaire d'un véhicule de 1993 et plus.

Venez voir et comparez les PRIX

ACTUALITÉS

Les plaideurs à répétition, les malades imaginaires des tribunaux

DROIT 101

Voici quelques petits trucs pour aider les gens qui décident de se représenter seuls devant le tribunal.

- ❑ Étudiez d'abord les autres avenues possibles, comme l'entente à l'amiable, avant de décider de vous représenter seul. Vous pourrez ensuite faire un choix éclairé.
- ❑ Si votre décision reste inchangée, assurez-vous d'être en mesure de faire la preuve de vos prétentions, c'est-à-dire d'avoir des témoins ou des preuves documentaires de ce que vous défendrez. Rassemblez tout objet ou document qui pourrait vous aider. Ces preuves devront être mises à la disposition de la partie adverse, si besoin est.
- ❑ Consultez des banques de vulgarisation comme Éducaloi (www.educaloi.qc.ca) ou différentes publications que le ministère de la Justice met à la disposition du public. Le Club juridique de Laval (www.clubjuridique.com) aide aussi plus de 2000 membres depuis sa création en 1993. Le Bureau d'information juridique de l'Université Laval offre gratuitement de l'information sur rendez-vous. Depuis la fin janvier, la Ville de Québec s'est dotée d'une maison de justice, un projet pilote qui vise à accueillir et à encadrer les citoyens qui désirent en savoir plus sur leurs droits. Par ailleurs, lire le Code civil et le Code de procédure civile relève du défi pour le commun des mortels, préviennent juges et avocats.
- ❑ Identifiez LA vraie question à soumettre au juge, laquelle ne doit pas être un plaidoyer. Préparez bien vos arguments, qui doivent être concis, et notez-les afin de ne pas les oublier devant la cour.
- ❑ Préparez vos témoins, discutez avec eux pour ne pas avoir de surprise devant le tribunal.
- ❑ Surtout, gardez la tête froide et restez calme lorsque vous vous adressez à la Cour.

ALEXANDRA PERRON
APerron@lesoleil.com

■ Reconnu coupable en 1993 du meurtre préméditté de quatre collègues de l'Université Concordia, Valery Fabrikant défraie périodiquement les manchettes depuis, intentant des recours à tout vent. Il en a d'abord appelé de sa condamnation. Puis ce fut le quotidien *The Gazette* qu'il poursuivit pour diffamation. Le Collège des médecins, l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec et une radiologiste ont également goûté… à sa médecine. Chaque fois, c'est seul qu'il se défend. Diagnostic: Fabrikant est plaideur quérulent.

Parmi les gens qui se présentent devant le tribunal, une minorité grandissante d'individus souffrent de quérulence — tendance morbide à rechercher les querelles et à revendiquer des droits imaginaires.

« Les gens qui ont ce problème utilisent beaucoup plus le système judiciaire qu'autrefois. Ils sont de plus en plus informés aujourd'hui et sont en mesure de connaître certains processus », remarque le juge en chef associé de la Cour supérieure du Québec, Robert Pidgeon.

Dans un article intitulé Pathologie thérapeutique du plaideur trop belliqueux, Yves-Marie Morissette fait ressortir que la quérulence survient surtout chez les hommes entre 40 et 60 ans et que les personnes qui en souffrent sont loin d'être diminuées intellectuellement. Chez Fabrikant, il parle même d'intelligence supérieure à la moyenne. « La quérulence, en effet, est un problème d'affect et non d'intellect. »

« Un signe qui, en général, ne trompe pas, est que le plaideur quérulent se représente lui-même », écrit aussi l'ancien professeur titulaire à la faculté de droit et de l'Institut de droit comparé de l'Université McGill. Il souligne par ailleurs que toute partie non représentée n'est pas quérulente.

Le plaideur abusif commence par une première cause. Il aime ça, puis revient et s'obstine. Ses recours sont voués à l'échec. Les actions qu'il intente ont déjà été tranchées. Il réitère les mêmes questions, les mêmes arguments. « En matière d'abus de procédure comme ailleurs, l'occasion fait le larron », continue M. Morissette, aujourd'hui juge à la Cour d'appel.

AVOCATS TOUCHÉS

Il arrive aussi que l'avocat lui-même donne des signes de quérulence. « Le recours abusif change alors de mobile. Ce n'est plus la conviction d'avoir raison, mais la volonté implacable de gagner qui explique les choses », indique l'ancien professeur.



ARCHIVES LE SOLEIL

Le juge Robert Pidgeon

Le juge Richard Grenier, de la Cour supérieure, constate depuis longtemps l'existence de ce désordre psychologique dans le milieu du droit criminel. « On les appelle les avocats de prison. Ce sont des individus qui, à l'intérieur de la prison, ont acquis des connaissances et qui décident de prendre des recours au nom d'autres détenus pour contester leurs conditions de détention. »

Bien que tous ces cas soient inhabituels, ils sont une source de tracas pour ceux qui en font les frais. « Beaucoup de ressources sont mobilisées. Ça coûte des fortunes au système. Ça coûte des fortunes à l'autre partie », soulève le juge Pidgeon.

Depuis 1994, une mesure a été prise pour prévenir l'engorgement des tribunaux et filtrer les recours abusifs. « Après quelques fois, on peut déclarer un plaideur quérulent. À ce moment-là, pour introduire une procédure ou faire quoi que ce soit, il a besoin de l'autorisation du juge en chef », explique le juge Pidgeon.

Il ajoute qu'à ce sujet, les tribunaux s'affairent à peaufiner les règles. « Dans la phase deux de la réforme du Code de procédure civile — mise en vigueur depuis le 1er janvier —, il y a certains mécanismes qui sont mis en place pour exercer un contrôle additionnel. »

EN BREF

L'automne arrive demain

■ MONTRÉAL — L'automne fait son arrivée demain, à 6 h 47 du matin. Environnement Canada en profite pour rappeler ses prévisions automnales: des températures plus fraîches que la normale au nord du Saint-Laurent, et près de la normale pour le sud et l'est de la province. Quant aux précipitations, elles devraient être légèrement au-dessus de la normale, au Québec. L'organisme précise toutefois que ses prévisions ont un degré de fiabilité qui ne dépasse pas les 50 %. (PC)

Coca-Cola devra former ses chauffeurs

■ La Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) exige que l'entreprise Embouteillage Coca-Cola renouvelle la formation de ses chauffeurs à la suite d'un accident mortel survenu le 16 octobre 2002 au centre de livraison de Saint-Georges de Beauce. Richard Gignac, livreur pour l'entreprise, est décédé après s'être fait coincer entre les roues arrière d'une remorque et un bloc de clôture en béton alors qu'il s'affairait à amarrer deux remorques. Dans son rapport, la CSST indique: « Le fait que les freins de stationnement du tracteur et des remorques ne soient pas engagés et que le stationnement en pente soit dépourvu de butoir explique l'accident ». À la demande de la CSST, Coca-Cola a donc élaboré un plan de renouvellement de la formation de ses chauffeurs, notamment sur les techniques d'attelage et de dételage des remorques. La CSST a aussi demandé l'installation de butoir pour empêcher les remorques de descendre vers le talus. L'entreprise a vérifié tous ses terrains au Québec et au Canada. **J-F.N.**

Québec joue dans les fleurs !

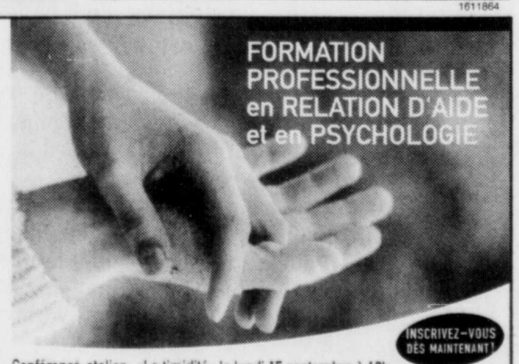
■ Décidément, la région de la Capitale Nationale a le pouce vert ! SPA Nature de Sainte-Foy et le Groupe Vertdure de Charlesbourg remportent le prix de la ministre au concours Fleurir le Québec. L'originalité et la qualité de leurs produits aura permis à ces deux entreprises de se démarquer à l'échelle de la province. Les gagnants de cette compétition en horticulture ornementale ont été dévoilés hier au Jardin zoologique de Québec. 16 municipalités se sont partagées les 19 prix Reconnaissance distribués par la ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Françoise Gauthier. L'hôtel de ville de Lac-Mégantic s'est illustré dans la catégorie de l'aménagement d'un édifice public. Le site historique de la Maison Lamontagne à Rimouski a remporté un prix en raison de la qualité de sa présentation. L'entrée de Saint-Henri a été jugée la plus belle dans la catégorie des villes de 1000 à 5000 habitants. Le pavillon de l'Environtron à Sainte-Foy a reçu quant à lui le prix du plus bel aménagement horticole pour une entreprise d'une ville de plus de 100 000 personnes. **P.A.N.**

1615421
À VOUS LE MONDE
7 journaux télévisés quotidiens
Kiosque
Thalassa
Faut pas rêver
D'ici et d'ailleurs
Carte postale gourmande
Isabelle autour du monde
Des racines et des ailes
Face à l'image
Envoyé spécial
Tout le monde en parle
Comme au cinéma
Écrans du monde
Championnat de France de foot
Vie privée, vie publique
Le plus grand cabaret du monde

www.tv5.ca
NOUVELLE PROGRAMMATION
DÈS AUJOURD'HUI
TV5

1614434

Le dentiste **René Cantin** désire annoncer qu'il pratiquera dorénavant avec le dentiste Sébastien Paquet à **PLACE DE LA CITÉ,** à Sainte-Foy, voisin du Club Automobiles et au-dessus du restaurant Le Beaugarte, soit à l'étage des magasins (1er étage).
Appelez-moi
657-DENT
(3 3 6 8)
2600, boul. Laurier, local 2127, Sainte-Foy

1611864
Êtes-vous passionné par les relations humaines?
Le CRAM[MC] forme des thérapeutes à l'Approche non-directive créatrice[MC] (ANDC[MC]) à Montréal et à Québec depuis 1985. L'école compte chaque année plus de 350 élèves, dont une cinquantaine viennent d'Europe.
Formation déductible d'impôts
Organisme accrédité par Emploi-Québec
Programme disponible sur demande
Téléphone : 514-598-7758
Sans frais : 1-877-598-7758
www.cram-eif.org


Conférence-atelier : «La timidité» le lundi 15 septembre à 19h
Conférence : «Aimer sans perdre sa liberté» le mercredi 24 septembre à 19h
Conférence-atelier : «Aimer son corps» le mercredi 15 octobre à 19h
Lieu : 1200, av. Germain-des-Prés à Sainte-Foy
Centre de Relation d'Aide de Montréal inc.

Colette Portelance co-fondatrice

Marie Portelance directrice générale

1614169
GRANDE LIQUIDATION des 2003

(Léger comptant 1795$)
129$ /mois
0$ dépôt
0$ transport
GARANTIE 5 ans 100 000 km
HYUNDAI Gagnant
0% de finandement à l'achat sur
> Accent
> Elantra
> Sonata
Ste-Foy HYUNDAI
2400, rue Dalton (parc Colbert), Sainte-Foy > 654-9292

SIDA EN AFRIQUE

Les pays riches montrés du doigt

NAIROBI, Kenya (AFP) — La 13e Conférence internationale sur le sida en Afrique (Cisma), dont le but est notamment de concevoir des stratégies pour lutter contre la pandémie qui ravage le continent noir, s'est ouverte hier à Nairobi pour cinq jours, en présence de quelque 8000 délégués.

Lors du discours inaugural de ce sommet qui se tient tous les deux ans, l'envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies, Stephen Lewis, s'en est pris aux pays riches qui dépensent des milliards de dollars pour combattre le terrorisme, tandis que des millions d'Africains manquent désespérément de médicaments antirétroviraux.

«Comment est-ce possible qu'en 2003, alors que nous trouvons 200 milliards de dollars pour mener la guerre contre le terrorisme, nous ne puissions pas (...) procurer de traitement antirétroviral à tous ceux qui en ont besoin en Afrique?», s'est indigné Stephen Lewis. «Ce double traitement constitue l'obscénité grotesque du monde moderne», a-t-il estimé.

Sur les 4,1 millions d'Africains qui ont besoin de traitements antirétroviraux, seuls 50000 y avaient accès fin 2002.

La 13e Cisma est organisée autour du thème «Accès aux soins et défis inhérents». L'accès aux soins représente un défi en Afrique en raison des infrastructures inadéquates, du manque de personnel qualifié et du coût des médicaments.

Selon un rapport de l'Onusida publié hier, «environ 950 millions de dollars ont été consacrés à la lutte contre le VIH/sida en Afrique sub-saharienne en 2002», soit «une augmentation de 400 millions de dollars depuis 2000». Mais cette somme «ne représente encore que la moitié des 2 milliards de dollars nécessaires en 2002 pour des services essentiels de prévention et de traitement», selon l'Onusida.

Près des trois-quarts des malades du VIH/sida dans le monde, soit 29,4 millions de personnes, vivent en Afrique sub-saharienne. Un adulte africain sur onze est touché par la maladie, tandis que 15 millions d'Africains en sont déjà morts. Plus de 11 millions d'enfants ont aussi perdu au moins l'un de leurs parents à cause de l'épidémie, un chiffre qui pourrait atteindre les 20 millions d'ici 2010, selon Onusida.

SÉDUCTION

Suite de la Une

Pas que le spectacle ne divertit pas. Bien au contraire. *Zumanity*, à plusieurs égards, est nettement plus surprenant, par exemple, que *Mystère*, l'une des deux autres productions du Cirque sur la Strip. Mais on est loin, très loin ici, du genre d'actes explicites qui font courir aux isoloirs.

Avec *Zumanity*, la sexualité, qu'elle soit hétérosexuelle, arc-en-ciel, violente, touchante, est abordée de manière particulièrement respectueuse. Rien à voir avec l'approche artificielle et vulgaire de la majorité des *strip clubs*.

En ce sens, *Zumanity* ne détonne pas au sein de la grande famille du Cirque du Soleil, dont la démarche a toujours été centrée autour de critères tels que la recherche esthétique, le contenu artistique et l'émotion.

Ne serait-ce que pour cela, *Zumanity* est une parfaite réussite. Une présentation soignée, rondement menée par un fabuleux maître de cérémonie, Joey Arias, un travesti à l'esprit vif qui fait la narration en anglais (une première pour le Cirque) et dont le savoir-faire est en grande partie responsable du succès de ce spectacle.

Ce dernier, en sa qualité de «Maîtresse de la séduction» guide le spectateur tout le long de ce singulier voyage au pays des plaisirs de la chair. Ce faisant, il revisite certains stéréotypes comme l'amour dans un bain ou le strip-tease masculin. Dans ce dernier numéro, un danseur au corps athlétique, le Cubain Alex Castro, s'exécute sous les regards éblouis de danseuses couchées à ses pieds. Qu'est-ce qui différencie cette prestation d'une autre plus traditionnelle ? Un petit détail qui fait toute la différence: les roses. N'est-ce pas cela l'important d'après la chanson?

Puis, il y a cet exotisme, incarné autant dans la magnifique danseuse africaine Wassa Coulibaly que dans le fiévreux danseur vénézuélien Antonio Drija.

Il est rassurant de constater que le silicone se fait rare au cœur de cette distribution. Si les seins sont dénudés — il s'agit de la seule nudité permise au Nevada —, les silhouettes, elles, font état d'un naturel louable, qu'on n'a ni cherché à modifier, ni à cacher.

C'est particulièrement le cas dans deux numéros innovateurs, soit un duo d'équilibristes féminin qui repousse les limites de la souplesse humaine sur les rebords d'un gigantesque bol d'eau et un numéro particulièrement enlevant où cinq danseuses tentent de distraire, par un strip-tease décoiffant, cinq gars regardant le football du lundi soir. À signaler, dans ce numéro, le beau flash scénographique de Stéphane Roy, qui a créé des chaises de cabaret entièrement lumineuses.

Jusque-là, on en conviendra, il n'y a rien de bien radical. Si *Zumanity* teste les limites de ses spectateurs, ce n'est que bien timidement. Outre le long baiser échangé par deux danseurs homosexuels à la fin de leur pas de deux ou un tableau évoquant le sadomasochisme avec une cage et un fouet, il n'y a pas de quoi écrire à sa mère. Ou est-ce notre ouverture d'esprit bien québécoise qui est en train de parler?

Ce qui est certain, en tous les cas, c'est que l'émotion, elle, est omniprésente dans la colorée fresque imaginée par Champagne et Cyr. Tendresse, désir, passion, notamment dans un torride pas de deux représentant l'acte sexuel, et humour se côtoient constamment. Avec leurs sketches désopilants, les quatre clowns de Spymonkey, une troupe anglaise, qui jouent les quakers outrés, offrent des pauses salutaires entre des moments de forte intensité. Pareil pour la poupée gonflable nymphomane et les voluptueuses sœurs Botero, deux délicieuses serveuses de fraises qui font de fréquentes apparitions dans le spectacle.

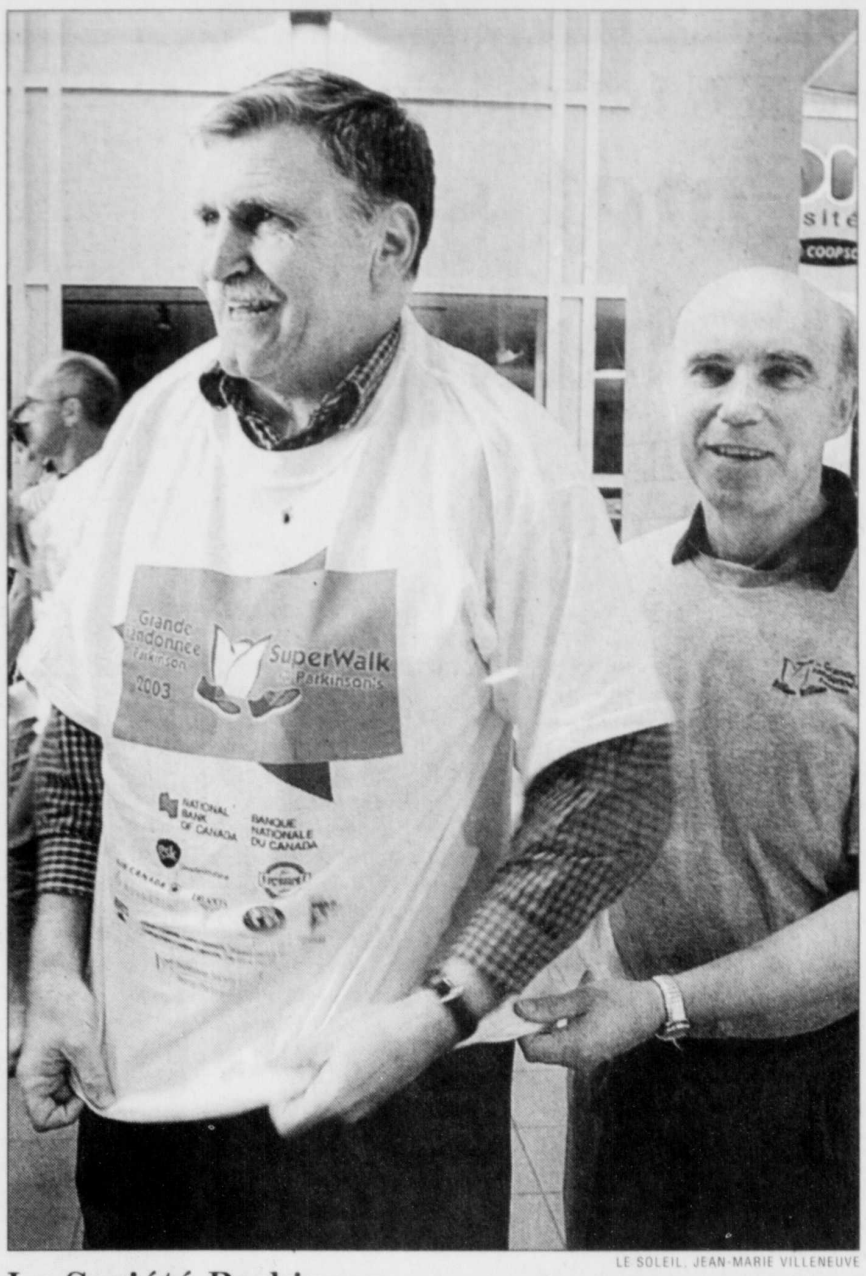
MUSIQUE EXTRAORDINAIRE

L'ensemble ne serait pas non plus aussi puissant sans la musique extraordinaire de Simon Carpentier, dont le registre de composition est aussi vaste que maîtrisé. Avec ses rythmes envoûtants, son swing, son soul, son hip-hop, le Québécois rafraîchit pour le meilleur le catalogue musical plutôt new age du Cirque du Soleil. Il en va de même pour le réputé designer Thierry Mugler, aux costumes, qui a jazzé à sa manière la garde-robe même minimaliste des «zumains», la modernisant, la raffinant et — très certainement — l'embellissant.

On ne peut néanmoins parler de *Zumanity* sans questionner la nature profonde de ce spectacle qui n'est ni franchement érotique, ni franchement «circacien». Et ce serait mentir de dire que le décalage entre les deux n'agace pas parfois. Devrait-on niveler dans un sens ou dans l'autre? La question est dans le camp de Dominic Champagne et de René Richard Cyr, dont le travail de création est amené à se poursuivre avant la «stabilisation» du spectacle, selon le lexique propre au Cirque du Soleil.

Les deux metteurs en scène québécois ont néanmoins de quoi être fiers. Sans dire qu'ils ont réinventé le spectacle érotique, le fruit de leur travail paraît irréprochable sur le plan de la cohérence. Reste à réajuster, à resserrer, à lustrer, au fil des foules et le plaisir devrait croître avec l'usage ! Un concept qui ne leur est pas, celui-là, étranger.

Une 7e Grande randonnée



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

La Société Parkinson de la région de Québec a tenu hier sa 7e Grande randonnée qui se déroulait sous la présidence d'honneur du lieutenant-général Roméo Dallaire (à gauche). Plus de 200 personnes ont pris part à cette activité de financement qui se déroulait au Pavillon Desjardins de l'Université Laval. En plus d'avoir comme objectif d'amasser des fonds pour la recherche, cette journée se voulait aussi l'occasion pour ceux et celles qui souffrent de Parkinson de se rencontrer. «Les personnes atteintes sont souvent portées à s'isoler, observe Roger Robert de la Société Parkinson. La maladie reste très méconnue et c'est important de participer à une activité à caractère social, humain.» À Québec, environ 3000 personnes sont atteintes de cette maladie neuro-dégénérative caractérisée par des tremblements et diverses difficultés motrices.

CRISE DU SRAS À TORONTO

Sévère blâme pour le système de santé

TORONTO (PC) — Les nombreuses erreurs commises par le système de santé et par les hôpitaux de Toronto ont permis au SRAS de causer des ravages, soutient une enquête du *Toronto Star* publiée cette fin de semaine.

Mauvais diagnostics, manque d'efforts afin de prévenir les infections, retour au domicile de gens atteints du SRAS chez eux, utilisation d'un système de dépistage archaïque, manque de leadership et refus des autorités de la province à partager des informations vitales avec sa propre équipe consultative: le bilan du *Star* est lourd.

La recherche du quotidien torontois est basée sur des entrevues avec plus d'une centaine de personnes impliquées dans la crise du SRAS, incluant les proches de 20 des 44 personnes qui en sont décédées mais aussi des médecins, des infirmières et des chercheurs.

Les familles tenaient un discours similaire. Leurs proches sont tombés malades car ils se trouvaient dans des hôpitaux infectés par le SRAS où les précautions (masques, gants) n'ont pas bien été utilisées.

Lorsque l'épidémie a éclaté, le système de santé de Toronto a été submergé par l'imposante tâche de retracer les personnes à risque.

Plusieurs de ces dernières ont passé dans les failles d'un système de santé qui utilisait une méthode archaïque pour les retracer.

«Les hôpitaux et le système de santé auraient pu nous sauver tous en gardant les mesures d'isolation en opération», a déclaré Vadim Bychutsky.

Sa mère, son oncle et sa grand-mère sont décédés lors de la seconde vague de SRAS qui s'est développée à partir de l'hôpital North York en avril et qui a balayé l'hôpital en mai.

Les responsables n'avaient pas réussi à identifier deux nouveaux cas situés sur deux étages différents de l'hôpital.

À l'hôpital Scarborough Grace, l'épicentre de l'éclosion du SRAS à Toronto, l'épidémie a été mal détectée.

Les malaises respiratoires de cinq membres d'une même famille ont été diagnostiqués comme étant des symptômes de la tuberculose et ce, au début du mois de mars.

Joe et Rosa Grande ont été infectés à ce même hôpital alors qu'il visitait un ami malade. Personne ne les a avisés de se protéger contre l'épidémie. Plus tard, ils ont été examinés à l'hôpital Markham Stouffville où le personnel n'a rien remarqué d'anormal même si M. Grande souffrait de fièvre et d'une forte toux. Il est mort quelques jours plus tard.

1614605
LES PRIX
Beauport
mazda
WOW!
Protegé SE 2003 4 portes

169$
0% AUCUN PAIEMENT AVANT JANVIER 2004
+ 0% pendant 4 ans à l'achat sur tous nos véhicules 2003 en inventaire
OUVERT
SERVICE ET PIÈCES
du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 22 h
Beauport mazda
585, rue Clémenceau, Beauport,
Aut. de la Capitale, sortie Seigneuriale
667-3131
PRÊT À ROULER GARANTIE LEADERSHIP MAZDA
ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA
LOCATION MAZDA
PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS
mazda

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

ÉVENTUEL DÉMÉNAGEMENT DE LA FINANCIÈRE AGRICOLE

Desjardins met son poids dans la balance

Le président de la caisse populaire se porte à son tour à la défense du Vieux-Lévis

MARC SAINT-PIERRE
MStPierre@lesoleil.com

■ Grand décideur de la société lévisienne, la caisse populaire Desjardins de Lévis souhaite que la Financière agricole demeure dans le Vieux-Lévis et vient d'ailleurs d'exprimer à sa haute direction son inquiétude quant à un éventuel déménagement.

C'est ce qu'indique une lettre que vient d'expédier le président de la caisse, Clément Samson, au président de la Financière, Michel St-Pierre.

« Les rumeurs persistantes quant au déplacement éventuel de votre siège social vers la partie ouest du territoire de la nouvelle ville de Lévis n'est pas sans nous inquiéter puisque la revitalisation du Vieux-Lévis, dont le développement était compromis à l'instar de bien d'autres centres-villes, en dépend pour partie », écrit M. Samson dans sa lettre, dont il a expédié des copies à la députée-ministre Carole Théberge et au maire Jean Garon.

« Bien évidemment, il ne s'agit que d'un des éléments participant à la revitalisation d'un centre-ville pour lequel commerçants et résidants font des efforts depuis plusieurs années. D'ailleurs, notre caisse supporte financièrement, et ce depuis plus de 10 ans, la revitalisation de notre ancien centre-ville. Le gouvernement du Québec, par divers programmes, a également supporté directement cette même revitalisation. Il serait bien dommage que, par des messages contradictoires, l'État compromette son support à un tel projet essentiel à toute communauté », souligne le président de la caisse, alignant en ceci son propos sur les préoccupations de la Corporation du Vieux-Lévis.

C'est également sans ambages que M. Samson aborde cette question du pôle financier chère au maire Jean Garon. « La Ville de Lévis supporte le développement, dans l'arrondissement Desjardins, où se trouve le Vieux-Lévis, d'un pôle financier fort dont les deux principaux maillons sont le Mouvement Desjardins et la Financière agricole. Nous serions bien déçus que, pour des raisons techniques, sans vision sociale, le siège social de votre organisation quitte ce secteur », indique-t-il.

« Au contraire, il y a encore place à la revitalisation et à trouver des aménagements afin de répondre aux besoins actuels de votre organisation », ajoute-t-il, souhaitant du même souffle que « les rumeurs ne demeurent que rumeurs ».

Ces rumeurs auxquelles fait allusion le président Samson ont pris quelque ampleur à l'été quand un bulletin interne de la Financière a indiqué que c'est le choix de « la tête des ponts » qu'elle privilégie pour installer son futur siège social. Siège social qui regrouperait sous un même toit les employés de Sainte-Foy et de Lévis, c'est-à-dire ceux de la Société de financement agricole et de la Régie des assurances agricoles qui ont été fusionnées pour faire la Financière.

L'indication n'a toutefois pas été confirmée par la Société immobilière du Québec (SIQ) qui est chargée du dossier.

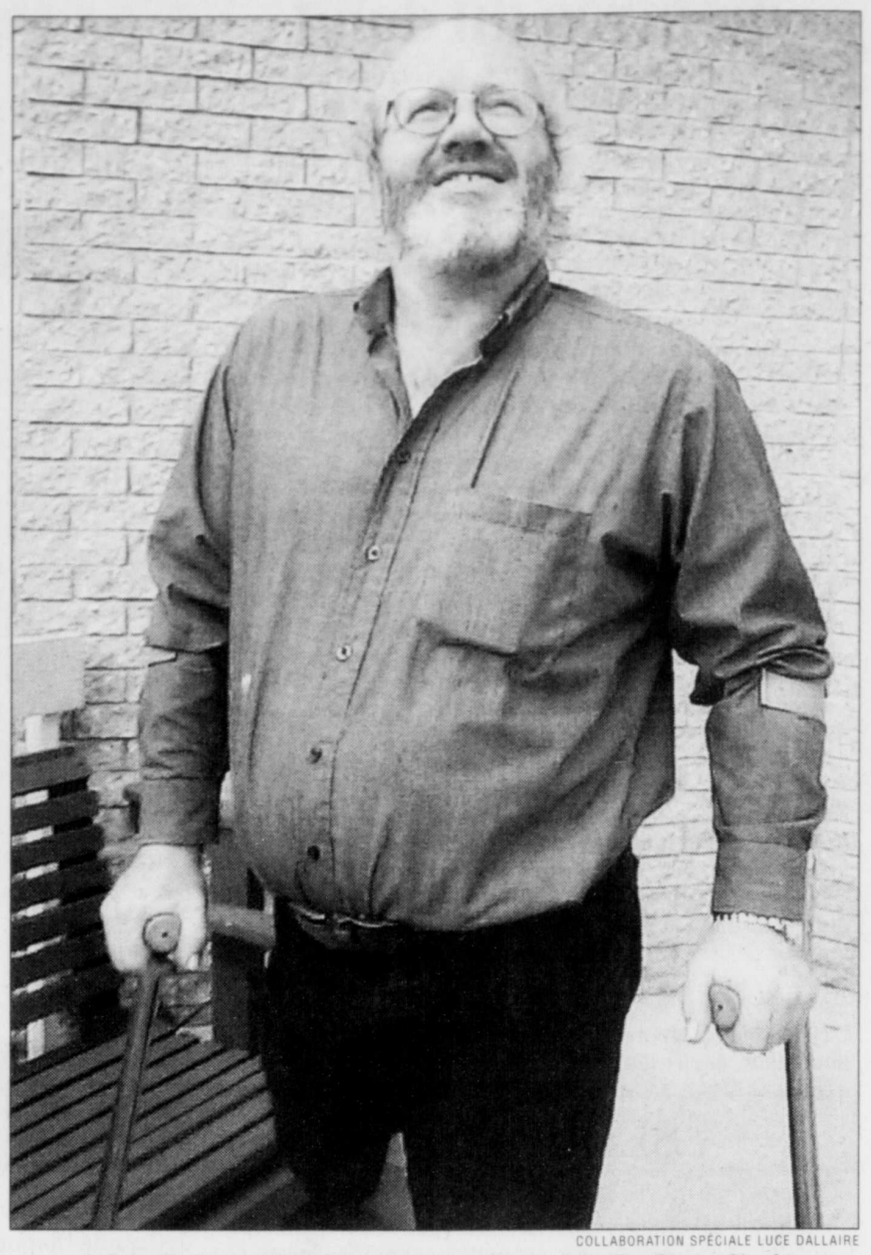
Un bulletin interne de la Financière indiquait « la tête des ponts » pour y installer son futur siège social

L'éventualité du déménagement a néanmoins fait bondir aux barricades la Corporation de développement du Vieux-Lévis, dont la coordonnatrice, Micheline Lebeau, a indiqué qu'un départ viendrait torpiller 10 ans d'efforts de revitalisation.

Sont également venus des échos de mécontentement de l'administration Garon, qui estime que l'implantation de la Financière dans l'ouest lévisien compromettrait son intention de faire de l'arrondissement Desjardins un pôle de services financiers, la synergie qui va avec. Pôle financier dont l'un des points d'appui, outre le campus Desjardins, serait ce centre administratif naguère annoncé par l'ex-députée-ministre Linda Goupil, où se retrouveraient 175 employés du ministère du Revenu, en 2005.

D'autres poids lourds lévisiens, la Chambre de commerce de Lévis et Diffusion culturelle en particulier, voient aussi d'un mauvais œil un éventuel déménagement.

Joint à une pétition signée par 400 Lévisiens, le dossier a été remis par la Corporation du Vieux-Lévis à la députée-ministre Carole Théberge.



COLLABORATION SPÉCIALE LUCE DALLAIRE

« Aujourd'hui, ma priorité, ce sont mes enfants », de dire Bruno Giguère.

SAINTE-AURÉLIE DE BEAUCE

Le mari de Brigitte Brochu déchiré entre tristesse et gratitude

LUCE DALLAIRE
Collaboration spéciale

SAINTE-AURÉLIE — Au lendemain du repêchage du corps de sa conjointe, Brigitte Brochu, dans le lac Fortin à Sainte-Aurélie, Bruno Giguère avoue être consterné.

En dépit d'un lourd chagrin entremêlé de soulagement, l'homme se raccroche au dévouement et à la solidarité qu'ont su démontrer depuis plus d'une semaine les gens du village pour les soutenir dans cette terrible épreuve, lui et ses quatre enfants.

Depuis plus d'une semaine, toute la communauté de Sainte-Aurélie s'est mobilisée pour retrouver Brigitte Brochu, 41 ans, portée disparue le 13 septembre. De vastes recherches terrestres, menées tant par l'unité d'urgence de la SQ que par une horde de bénévoles, ont conduit, hier, à la découverte de son corps inanimé dans les eaux du lac Fortin.

« Il y a quelques jours, j'ai commencé à me faire à l'idée que Brigitte puisse être décédée. C'était la seule façon de pouvoir me concentrer pour aider mes enfants et m'occuper d'eux », a confié M. Giguère après avoir identifié le corps, hier matin.

Tant chez les Giguère que pour chacun des membres de la communauté de Sainte-Aurélie qui ont participé aux battues, des sentiments déchirants planent.

« De la retrouver noyée est venu détruire à jamais notre espoir de la revoir en vie. Et ça, ça nous plonge dans une tristesse profonde. Celle du deuil. De l'autre côté, poursuit-il avec émoi, il y a cet espèce de soulagement collectif. Malgré les angoisses, les embûches, les peines et les larmes, nous avons trouvé, pas celle que nous espérions, mais nous avons obtenu réponse à nos démarches. Être sans nouvelles de Brigitte aurait sans doute été pire encore... », d'énoncer Bruno Giguère.

Celui-ci avoue sans réserve qu'il s'appuie et se laisse porter tant par le support de son entourage immédiat, de la famille de sa conjointe que des gens de ce village qui l'a vu grandir.

UN SOUTIEN EXCEPTIONNEL

En Beauce, à Sainte-Aurélie, il a été exceptionnel de voir à quel point les autorités, les employeurs et employés, commerçants, groupes communautaires, pompiers, amis, famille se sont engagés et sont demeurés solidaires dans cette quête.

« Quand, à 20 ans, relate-t-il, je me suis fait amputer une jambe, j'ai dû apprendre à vivre différemment, à considérer les choses essentielles. J'ignore pourquoi et je ne comprends pas vraiment, mais je devrai faire de même. J'adorais Brigitte. Ce ne sera pas facile. Il y aura de la colère, de l'incompréhension, des questions. J'y verrai au fur et à mesure. Étape par étape. Aujourd'hui, ma priorité, ce sont mes enfants. Je veux canaliser mon énergie pour en faire quelque chose de positif. Et si j'ai besoin d'aide, et je sais que j'en aurai besoin, je vais en demander. Que chacun fasse pareil ! »

L'autopsie de Brigitte Brochu sera pratiquée aujourd'hui à Montréal.

En guise de reconnaissance vis-à-vis de tous les bénévoles, les funérailles seront célébrées possiblement en fin de semaine.

DOSSIER WHIRLPOOL

Le rapport Ménard demande une cohésion plus serrée du milieu

Il faut cesser de penser qu'un riche industriel venu de l'extérieur sauvera les 550 emplois dans le bâtiment actuel, écrit le démarcheur

SYLVAIN FOURNIER
Collaboration spéciale

■ MONTMAGNY — Un rapport sur l'état actuel de la situation relativement au dossier Whirlpool et à la région de Montmagny soutient qu'il faudra un meilleur consensus entre les différents intervenants pour réussir à relocaliser les 550 travailleurs de cette usine, qui fermera le 15 mai 2004.

Mandaté par le Centre local de développement (CLD) de la MRC de Montmagny et la municipalité à titre de démarcheur, M. Ivan Ménard fait mention, dans son rapport de 14 pages, de l'importance de bâtir une stratégie sur la tradition industrielle de la région et sur sa main-d'œuvre.

Le démarcheur dit qu'il faut cesser de penser qu'un riche industriel venu de l'extérieur sauvera les 550 emplois dans le bâtiment actuel. Whirlpool ne vendra surtout pas à un concurrent ! M. Ménard dit qu'il faudra une « cohésion plus grande et plus évidente de tous les intervenants ».

« Les conclusions qu'il faut tirer de la situation sont partagées, encore une fois, par la grande majorité des intervenants que j'ai rencontrés, même si elles ne sont pas publiquement exprimées. Il faut accepter que les objectifs de la région et ceux de Whirlpool, malgré le fait qu'ils ne soient pas diamétralement opposés, ne sont pas pour autant convergents... Il faudra envisager peut-être un rapport de force entre la région et la compagnie pour que celle-ci limite, le plus possible, les dommages provoqués par son départ », peut-on lire dans le rapport Ménard.

Le démarcheur fait un énoncé de quelques problèmes régionaux, dont le manque de main-d'œuvre qualifiée et la multiplication des organismes de développement économique, les avenues quant à l'implication des intervenants majeurs ainsi que les préliminaires d'un plan d'action.

Il suggère à Montmagny d'être prudente en ce qui a trait aux normes environnementales des terrains de Whirlpool. Selon lui, il y a un consensus sur la très grande probabilité que le site de l'usine présente un problème de contamination des sols. La municipalité et ses citoyens pourraient devenir responsables d'un problème qui pourrait être fort coûteux pour la collectivité.

Les trois prochaines semaines sont vouées à l'échange et à la réflexion sur ce rapport. Dès son retour de vacances aujourd'hui, M. Ménard analysera toutes les suggestions qui proviendront des intervenants interpellés dans ce dossier.

M. Ménard dit avoir besoin des commentaires et des suggestions de tous ceux et celles qui sont impliqués dans ce dossier afin de finaliser un plan d'action avant le 30 septembre.

1814539

DEMAIN DANS LE SOLEIL

cahier Arts et vie

L'adoption **internationale**



Après des années d'attente, un matin, le téléphone sonne pour annoncer la venue de l'enfant tant attendu. Suivent l'euphorie du voyage d'adoption, les premiers contacts avec l'enfant, le retour à la maison puis la nidification, avec tout ce qu'elle comporte de rose et de moins rose.

Galileo termine son périple en beauté

■ WASHINGTON (AFP) — La sonde spatiale américaine Galileo a fini en beauté hier par un plongeon dans l'atmosphère brûlante de Jupiter, concluant une des plus longues et fructueuses explorations de notre système solaire.

«Nous avons tiré de Galileo quatre fois plus de données que l'on pouvait raisonnablement en attendre au cours de cette mission de 14 ans», a souligné Sean O'Keefe, l'administrateur de la NASA, l'agence spatiale américaine.

La destruction programmée de Galileo met fin à un périple de 4,63 milliards de kilomètres débuté en octobre 1989 par son lancement à bord de la navette spatiale Atlantis.

La sonde de 1,35 tonne est entrée dans l'atmosphère brûlante de Jupiter au sud de son équateur à une vitesse de 48,2 kilomètres par seconde et s'est désintégrée quelques minutes après.

Les scientifiques de la NASA chargés du projet Galileo, au centre de recherche de Pasadena, en Californie, ont perdu le contact avec la sonde peu après 19 h 40 GMT. La NASA souligne qu'il faut 52 minutes aux signaux pour atteindre la Terre.

Claudia Alexander, le chef du projet Galileo s'est félicitée de la mission finale de la sonde qui a transmis jusqu'à la fin des informations précieuses sur l'atmosphère de Jupiter.

«Je suis juste un peu triste mais Galileo a accompli un travail extraordinaire et c'est une belle fin», a-t-elle dit lors d'une conférence de presse.

Malgré plusieurs problèmes techniques, Galileo a permis de récolter des données scientifiques majeures sur Jupiter, ainsi que sur ses quatre lunes. La sonde a transmis 14 000 photos.

Galileo a fait le tour de Jupiter 34 fois depuis l'entrée dans son orbite en 1995 et obtenu cette même année les premières données sur la composition de son atmosphère, de ses nuages, le niveau de radiations et sur la vitesse des vents en parachutant une sonde sur son sol.

Ses passages à proximité de Europa, Ganymede et Callisto, trois des quatre lunes de Jupiter, ont dévoilé les détails de leurs surfaces glacées qui recouvrent selon de fortes probabilités des océans d'eau salée et peut-être l'existence de micro-organismes. «C'est la première fois qu'on découvre un océan depuis 500 ans, le précédent était le Pacifique», a souligné Claudia Alexander.

La NASA a décidé de faire plonger Galileo sur Jupiter avant que la sonde n'épuise le peu de carburant qui lui restait et qu'on n'en perde le contrôle.

Les scientifiques chargés du programme craignaient que la sonde n'aille s'écraser sur Europa, la lune la plus riche en découvertes et ne contamine une source potentielle de vie extraterrestre.

EN BREF

ÉCRASEMENT D'AVION

Deux hommes périssent

L'écrasement d'un avion de type *Piper* hier, qui s'est abîmé dans le lac Manouane, situé à environ 200 km au nord du lac St-Jean, a fait deux victimes. L'avion, qui reposait tête vers le bas, a été aperçu et ramené vers la rive à l'aide d'une embarcation par des gens sur place. Il a fallu attendre l'arrivée d'un plongeur emmené sur les lieux par un Griffon de l'Armée canadienne de la base de Bagotville pour repêcher les corps. Hier, au moment d'écrire ces lignes, l'identité des victimes, résidants de Lac-Bouchette, n'était pas encore connue. **J-F.N.**

Journée sans voiture

MONTRÉAL — Comme plus de 1300 autres villes à travers le monde, Montréal ferme aujourd'hui une partie de son centre-ville aux automobilistes. L'événement «En ville, sans ma voiture!» vise à sensibiliser la population aux effets négatifs d'une utilisation abusive de l'automobile et à promouvoir des modes de transport alternatifs. L'initiative suscite la colère de plusieurs travailleurs et commerçants du centre-ville. Un large périmètre entre de Maisonneuve et Sainte-Catherine sera interdit à toute circulation automobile, entre 10 h et 16 h. La première journée du genre a eu lieu à Paris, en 1998. (PC)

1614588
Acura TL
3,8 % location ou achat†
TL
398 $* / mois
TL Type S A-Spec
458 $* / mois
Acura MDX
5,8 % location
598 $* / mois
49 800 $**
LA COURSE AUX DÉMONSTRATEURS ACURA
Hâtez-vous !
Nos démonstrateurs 2003 partent aussi vite que les autres ACURA.
Peut-être même plus vite !
Impeccables et ayant peu de kilométrage, nos démonstrateurs 2003 vous sont offerts à rabais pour un temps limité, à l'achat ou à la location. Demandez tous les détails à votre concessionnaire Acura dès aujourd'hui. Faites vite : premier arrivé, premier chanceux.
ACURA
www.acuraoptima.com
ACURA VOTRE CONCESSIONNAIRE FIABLE
ACURA Optima QUÉBEC
4901, boul. des Galeries
Québec, QC, G2K 1X1
622-8180, 1-888-21-ACURA
www.acuraoptima.com
*Offre de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarif mensuel de location-bail d'une durée de 48 mois établi pour l'Acura TL (modèle UA5663JT), l'Acura TL Type S A-Spec (modèle UA5603J), 2003 neuves, et l'Acura MDX (modèle YD1863JN) 2003 neuf. Total des paiements de 24 104 $, 26 984 $ et 34 802 $ respectivement. Un acompte de 5 000 $ pour les TL, de 6 098 $ pour le MDX et un premier versement sont requis. Option 0 $ comptant aussi offerte. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,15 $ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation inclus, frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. **P.D.S.F. de 49 800 $ pour l'Acura MDX (modèle YD1863JN) 2003 neuf. Transport et préparation (950 $), frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Un acompte pourrait être exigé. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. †Offre de financement à l'achat d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. Financement à l'achat de 3,8 % pour l'Acura TL (modèle UA5663JT) et l'Acura TL Type S A-Spec (modèle UA5603J) 2003 neuves. S.A.C. Périodes de 24 à 60 mois offertes. Par exemple, 20 000 $. À 3,8 %, paiements mensuels de 449,79 $, pendant 48 mois. Coût d'emprunt de 1 589,92 $. Total des paiements de 21 589,92 $. Un acompte pourrait être exigé. Transport, préparation (950 $), frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Les modèles offerts peuvent différer des photographies. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Du 3 au 30 septembre 2003.

1615360
« Point nécessaire de se désâmer ! »
INSTALLATION INCLUSE
À l'achat de tout système ExpressVu
Profitez du nouveau forfait de programmation Avantage numérique pour seulement 37,99 $ par mois.
1 87 SOUCOUPE
www.bell.ca/satellite
Visitez un magasin Espace Bell
ExpressVu
Bell
Et bien simple.
Cette offre se termine le 5 octobre 2003. Les abonnés doivent faire installer et activer les récepteurs d'ici le 19 octobre 2003. Ne s'applique pas aux résidents de condominiums, d'appartements ou d'autres immeubles à logements multiples ni à la clientèle commerciale. Pour les détails, visitez www.bell.ca/installationincluse. D'autres conditions s'appliquent. Des frais réseau mensuels de 2,99 $ avant taxes s'appliquent à tous les abonnés. Détails sur nos offres en magasin ou au www.bell.ca/satellite. ExpressVu est une marque de commerce de Bell ExpressVu, société en commandite.
Espace Bell
TANGUAY ÉLECTRONIQUE
Dumoulin
LA CABINE TÉLÉPHONIQUE
FUTURE SHOP
RadioShack.
STEREO PLUS
COMMUNICATION PL
DOT ÉLECTRONIQUE

La STM en difficulté

■ MONTRÉAL — La Société de transport de Montréal est au bord du gouffre financier. Le responsable des transports au comité exécutif de la Ville de Montréal, Claude Dauphin, le répétait hier, en entrevue à *La Presse*. Il estime que la STM pourrait se retrouver avec un trou de 50 millions $ dans son budget 2004. M. Dauphin impute cette situation au report en janvier 2005 de la réfonte du financement des services de transports en commun au Québec. Elle devait permettre dès janvier prochain aux sociétés de transports de se renflouer au moyen de nouvelles taxes spécifiques ou de transferts fiscaux. Les usagers pourraient donc en faire les frais, et les services offerts par la STM pourraient être revus. (PC)

Grands frères recherchés

■ MONTRÉAL — L'Association des Grands frères et grandes sœurs du Québec est en pleine période de recrutement de bénévoles. À Montréal seulement, ce sont 130 enfants qui sont sur la liste d'attente pour être parrainés, en majorité des garçons. L'Association exerce maintenant un contrôle plus serré des candidats potentiels. Elle effectue des enquêtes sur les postulants, et des entrevues psychologiques sont menées par des professionnels. (PC)

Un autre ouragan sur la côte Ouest américaine

■ MEXICO — Marty se rapprochait hier de la pointe sud de Basse-Californie, alors que le gouvernement mexicain a émis un avis d'ouragan. À minuit hier, Marty se situait à environ 210 km de l'extrémité sud de la péninsule de Baja California, avec des vents soufflant en moyenne à 129 km/h. L'ouragan progressait vers le nord-ouest à environ 15 km/h, selon le Centre national d'étude des ouragans de Miami (Floride). Ses vents devraient encore se renforcer pour atteindre les 160 km/h aujourd'hui. Selon le centre de Miami, il devrait alors passer à environ 105 km de Los Cabos, avant de toucher l'intérieur des terres, à 240 km au nord de Los Cabos, un peu plus tard dans la journée. (AP)



AP

À Kitty Hawks, en Caroline du Nord, Isabel a laissé désolation et inondation.

Isabel laisse 33 morts dans son sillage

■ RICHMOND, Virginie — Quelque 2,8 millions de foyers et de commerces étaient toujours privés de courant samedi aux États-Unis après le passage de la tempête tropicale Isabel, qui a coûté la vie à au moins 303personnes et causé pour plusieurs milliards de dollars de dégâts. Dix-neuf personnes sont mortes dans l'État de Virginie, qui a payé le plus lourd tribut. Le président américain, George W. Bush, a décrété samedi l'état de catastrophe naturelle dans le Delaware, comme il l'avait déjà fait pour la Caroline du Nord, la Virginie, le Maryland et Washington. Au total, ce sont jusqu'à six millions de personnes qui ont été privées d'électricité de la Caroline du Nord à l'État de New York —dont 1,6 million dans le sud-est et le centre de la Virginie. (AP)

1615156

BIEN PLUS.

GM Canada

PONTIAC
LA PASSION DE CONDUIRE

GRANDE LIQUIDATION
GM

PROFITEZ DES MEILLEURES OFFRES DE L'ANNÉE.

LES OFFRES DE LOCATION SE TERMINENT LE 30 SEPTEMBRE.

0%
DE FINANCEMENT À L'ACHAT PENDANT 60 MOIS*

PLUS
1000$ de réduction††
À L'ACHAT OU À LA LOCATION, SUR PRESQUE TOUS LES MODÈLES 2003.



Osez comparer	Montana de Pontiac	Caravan 2SD de Dodge
Puissance/moteur	185 HP V6 3,4 L	180 HP V6 3,3 L
Climatisation	De série	De série
Sécurité aux sièges avant lors de tests d'impacts latéraux	5 étoiles	4 étoiles
Sacs gonflables latéraux	De série	En option
Deux sacs gonflables frontaux	De série	De série
Système de freinage antiblocage (ABS)	De série	En option
Phares antibrouillard	De série	Non disponible
Siège intégré pour enfant	De série	En option
Banquette divisée 50/50 à la 3e rangée	De série	En option
Revêtement de bas de caisse	De série	Non disponible
Radio AM/FM et lecteur CD	De série	En option
Volant inclinable	De série	De série
Glaces à commande électrique	De série	De série
Verrouillage électrique des portes	De série	De série
Rétroviseurs extérieurs chauffants	De série	De série
Commande automatique des phares	De série	Non disponible
Garantie limitée sur le groupe motopropulseur	5/100 0$ franchise	7/115 100$ franchise

Basé sur l'information contenue dans les brochures de la concurrence.

ENERGUIDE
Plus faible consommation d'essence de sa catégorie pour une quatrième année consécutive.^

GARANTIE DU GROUPE PROPULSEUR
5 ANS 100 000 KM
SANS FRANCHISE

☆☆☆☆☆
SÉCURITÉ 5 ÉTOILES.
Pour le conducteur et les passagers des sièges avant lors des tests d'impacts latéraux.^^

289$/mois†
LOCATION DE 48 MOIS
INCLUT LA RÉDUCTION DE 1 000 $††, TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS, TAXES EN SUS.

LOCATION 48 MOIS	
MENSUALITÉ	COMPTANT (ou échange équivalent)
289$	0$
218$	3375$

0$ comptant
dépôt de sécurité•

PONTIAC BUICK GMC

DIPLÔMÉS 1000+ | La Carte GM | RENSEIGNEZ-VOUS SUR LES RÉCOMPENSES POUR PROPRIÉTAIRES DE GM

L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant au modèle neuf 2003 en stock suivant: Montana (2UN16/R7A). Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. †Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois sans versement initial (voir tableau). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12¢ du km après 80 000 km. •Dépôt de sécurité payé par General Motors. Le dépôt ne sera pas remis au consommateur à la fin de la période de location. Première mensualité exigée à la livraison. ††Le crédit de 1 000 $ comprend les taxes applicables et est inclus dans les offres de cette publicité. *Taux de financement à l'achat de 0 % disponible pour des termes allant jusqu'à 60 mois. Exemple de financement: 10 000 $ à 0 %: 60 versements de 166,67 $, coût en intérêts 0 $, coût total de financement 10 000 $. ^Données fournies par le ministère des Ressources naturelles du Canada dans le Guide de consommation de carburant 2003. ^^Tests effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.-U. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.

ORDRE DU TEMPLE SOLAIRE

Probable report du procès de Tabachnik

GRENOBLE, France (AP) — La Cour d'appel de Grenoble devrait renvoyer ce matin à une date ultérieure l'examen en appel du procès de Michel Tabachnik, 60 ans, poursuivi pour « participation à une association de malfaiteurs », dans le cadre de l'affaire de l'Ordre du Temple solaire (OTS), a-t-on appris auprès des différentes parties.

Le chef d'orchestre franco-suisse, dont les enseignements doctrinaux ont inspiré, selon l'accusation, une « dynamique d'homicides » aux adeptes, avait été relaxé à l'issue de son procès en avril 2001 devant le tribunal correctionnel de Grenoble.

Dès l'ouverture de l'audience ce matin, à 10h, les différentes parties civiles devraient soulever un problème juridique: l'expert-psychiatre Jean-Marie Abgrall, qui avait réalisé une expertise sur l'endoctrinement des adeptes, a été mis en examen pour « violation du secret professionnel et de l'instruction ». « Le procès ne peut pas se tenir dans ces conditions », estime Jean-Michel Pesenti, représentant de plusieurs familles de victimes.

La famille Vuarnet, dont deux membres ont péri en 1995 dans le suicide collectif présumé de 16 adeptes de l'OTS, entend également relancer la piste de l'assassinat en produisant une expertise privée qui montrerait que les victimes ont été tuées au lance-flammes.

« Aujourd'hui, nous apportons à la justice la preuve irréfutable qu'on a affaire à un crime », a affirmé Alain Vuarnet en évoquant le drame du 23 décembre 1995 dans le massif du Vercors, dont sa mère et son frère ont été les victimes, près de la commune de Saint-Pierre-de-Chérennes (Isère).

Selon lui, les résultats des analyses effectuées sur les corps d'Édith et de Patrick Vuarnet, exhumés en juillet dernier, « présentent un excès de 21 à 32 % de phosphore et qui est d'origine exogène, c'est-à-dire qu'il est apporté de l'extérieur ».

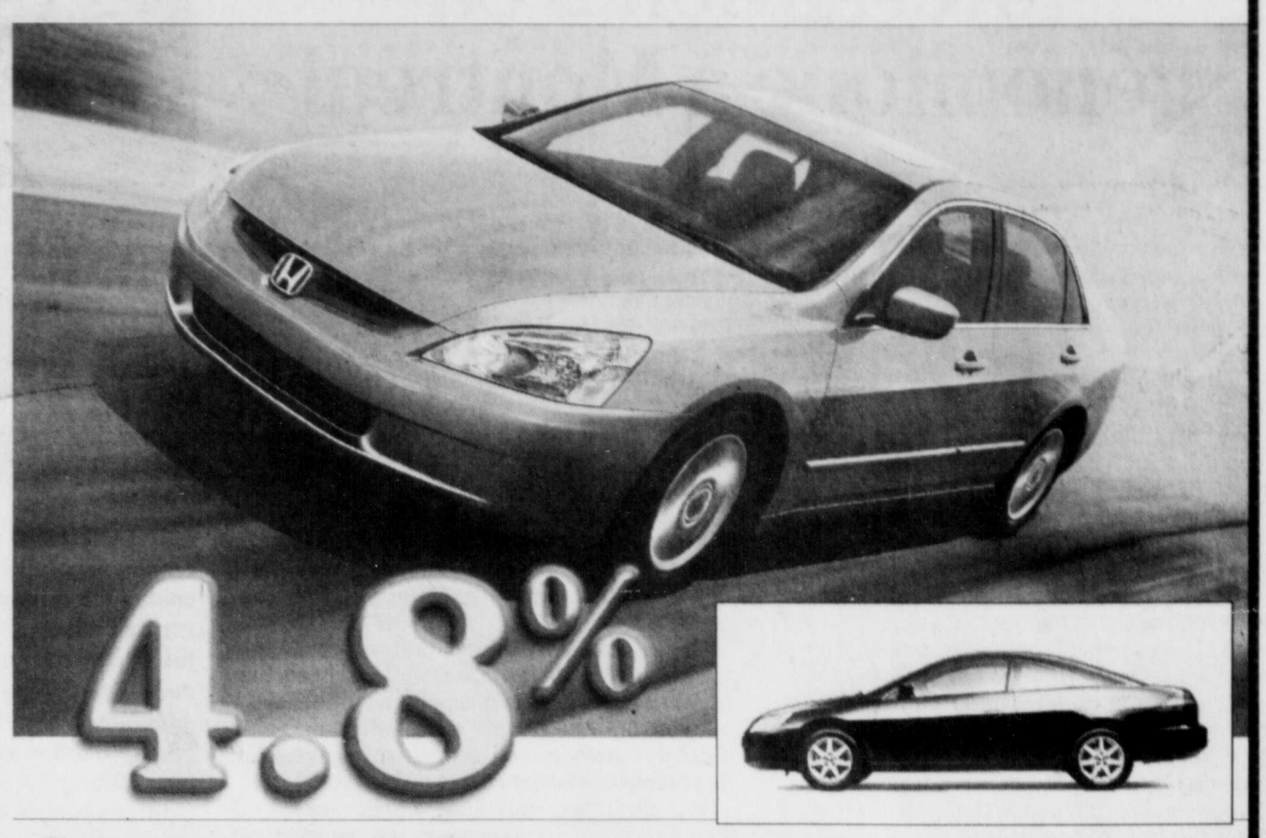
Les avocats de Michel Tabachnik, Mes Francis Szpiner et Caroline Toby, ne s'opposeront à aucune demande de renvoi. « Cette agitation autour de la thèse d'un assassinat » ne pourrait que profiter au chef d'orchestre, indiquait-on dans son entourage.

Le vice-président du groupe d'étude sur les sectes de l'Assemblée nationale Jean-Pierre Brard a lui aussi demandé le report du procès de M. Tabachnik, de façon à permettre à la justice de reprendre l'enquête. « Je pense qu'il faut rouvrir complètement le dossier (...), qu'il faut reporter le procès de Michel Tabachnik et qu'il faut mettre les moyens aux enquêteurs pour refaire toute l'instruction », estime le député-maire communiste de Montreuil. Pour lui, « c'est clair: il n'y a pas eu suicide, mais assassinat ».

Sobhraj nie toute implication dans deux meurtres au Népal

■ KATMANDOU, Népal — Le tueur en série d'origine française Charles Sobhraj, alias « Le serpent », accusé d'avoir tué plusieurs dizaines de touristes en Asie dans les années 70, a démenti samedi toute implication dans les meurtres de deux jeunes femmes au Népal en 1975. Charles Sobhraj, arrêté vendredi à Katmandou, a été interrogé au sujet des meurtres de deux touristes, de nationalité américaine et canadienne, dont les corps avaient été trouvés aux abords de la ville. Sobhraj est soupçonné d'avoir tué au moins 20 personnes en Inde, en Thaïlande, à Hong-Kong, au Népal, en Turquie, en Afghanistan et en Iran entre 1972 et 1982. Son talent pour se déguiser et échapper à la police lui a valu le surnom « Le serpent ». Né au Viêtnam alors sous tutelle française. Après avoir passé 21 ans dans une prison indienne pour vol, Sobhraj a été expulsé en 1997 en France, où il a fait un temps l'objet d'une enquête, étant accusé d'avoir tenté d'empoisonner un groupe de touristes français en Inde. (AP)

Accord 2003



financement à l'achat

Taux offert par Honda Canada Finance inc.
Sur acceptation du crédit.
Transport, préparation, frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus.
Offre d'une durée limitée.
Photos à titre indicatif.

ACCORD EX V6 2003



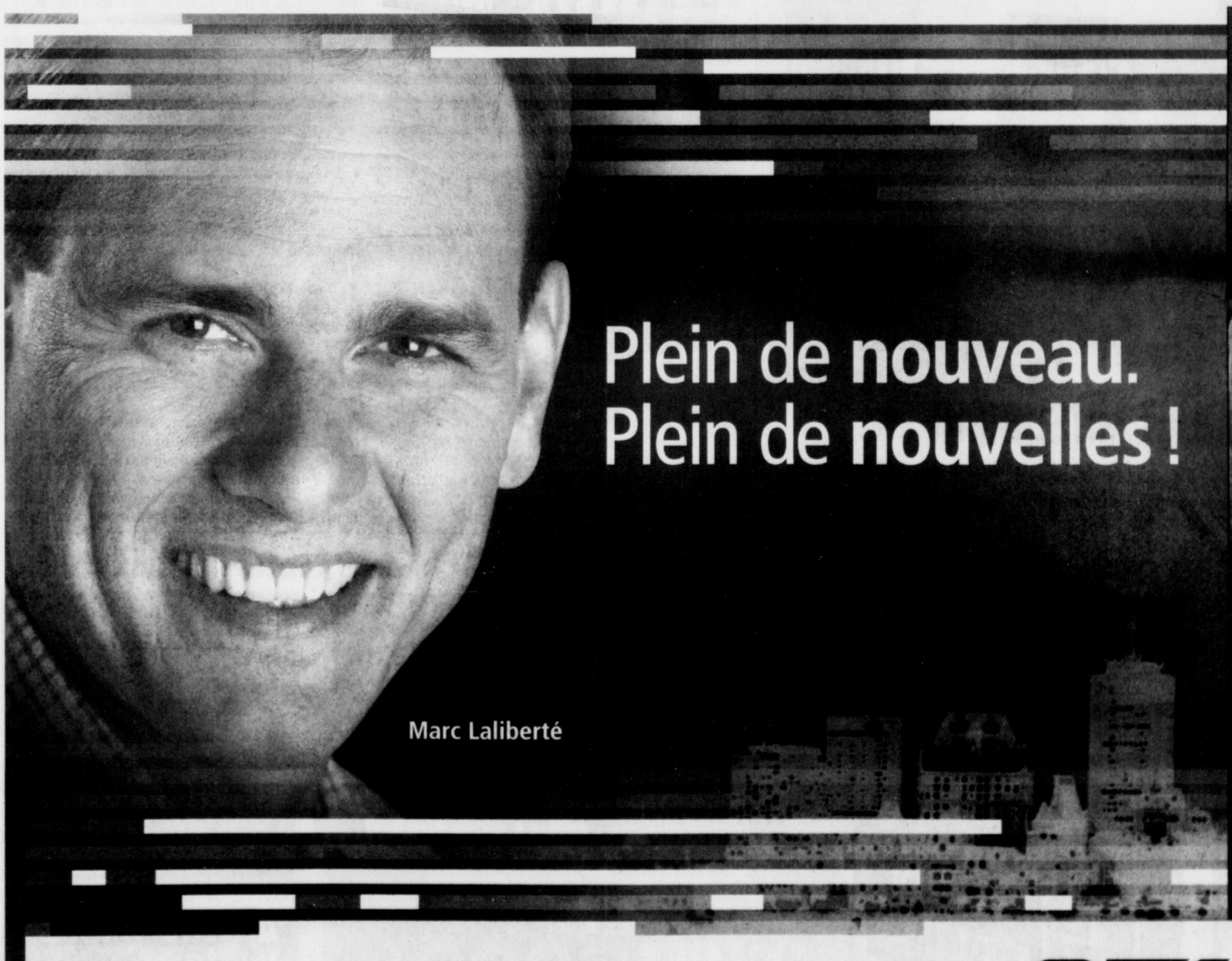
- nouveau moteur 6 cylindres 240 CV
- transmission manuelle à 6 rapports
- roues en alliage 17 pouces
- beaucoup plus encore

Disponible pour livraison immédiate

5 ANS GARANTIE 100 000 KM

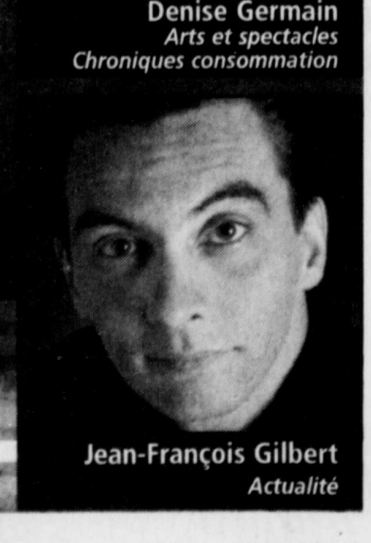
Ste-Foy lallier

2000, Jean-Talon Nord, Sainte-Foy
687-2525
(boul. Charest Ouest)
www.lallierstefoy.com
HONDA




Olivier Brown
Sports et chroniques inusitées


Denise Germain
Arts et spectacles
Chroniques consommation


Jean-François Gilbert
Actualité

- *Un nouvel animateur qui carbure à la bonne humeur.*
- *Des échanges savoureux avec ses équipiers et les nombreux collaborateurs invités.*
- *Et toute l'actualité du jour, en direct de Québec et du monde.*

LALIBERTÉ DANS L'TRAFIC
En semaine, de 15h à 18h
www.cjmf.com

CJMF FM 93
La personnalité FM de Québec !

Un consortium international en génomique à Montréal

PIERRE ASSELIN
PAsselin@lesoleil.com

Un consortium international de recherche en génomique des populations, qui devrait être basé à Montréal, verra bientôt le jour sur l'initiative des promoteurs du projet québécois Cart@gène.

Les quatre partenaires-fondateurs se sont déjà réunis à quelques reprises pour élaborer les fondements de ce qui s'appelle déjà le Consortium P3G (Public Population Projects in Genomics). Il s'agit, outre Cart@gène, de U.K. Biobank (Grande-Bretagne), Eesti Geenivaramu (Estonie) et GenomEUtwin (Finlande).

« Nous voulons établir conjointement des règles communes, standardiser les données, afin de permettre à tous de profiter des bénéfices de la recherche en génomique des populations », expliquait le président du Réseau de médecine génétique appliquée (RMGA), Claude Laberge.

Il trace un parallèle avec le Human Genome Project, qui a permis d'accélérer le séquençage du génome humain en mettant en commun les efforts de plusieurs partenaires internationaux.

La génomique des populations vise la récolte de données sur le code génétique de milliers de personnes pour les mettre en relation avec d'autres facteurs, comme l'état de santé ou l'environnement.

En créant le consortium, les partenaires prévoient mettre en commun les résultats de leurs projets respectifs et convaincre d'autres partenaires d'y ajouter leurs propres résultats.

Ainsi, Cart@gène vise à créer une banque de données de 60 000 personnes, 1 % de la population québécoise, au moyen de questionnaires, d'échantillons sanguins et d'examens physiologiques.

GenomEUtwin se déroule dans plusieurs pays d'Europe au moyen des données déjà disponibles sur 800 000 paires de jumeaux et ensuite en obtenant le génotype de 10 000 paires de jumeaux.

Le projet estonien Geenivaramu devrait permettre d'obtenir le portrait génétique de la population entière à partir d'un échantillon monstre d'un million de personnes, et est déjà en marche, une démarche similaire à celle que le projet U.K. Biobank entreprendra auprès de 500 000 Britanniques à compter de 2004.

Le Consortium P3G deviendra donc une vaste banque de données, accessible et ouverte. L'accès serait gratuit en autant que les utilisateurs en fassent un usage légitime et se plient aux règles édictées par le consortium.

Par exemple, mentionne Claude Laberge, l'utilisateur de la banque s'engagera à rajouter les résultats de sa recherche dans la banque, une fois son projet complété, de façon à l'enrichir continuellement.

Il n'y a aucun partenaire américain pour le moment, et le Dr Laberge en est ravi. Le consortium espère en effet faire contrepoids à l'influence dominante des Américains, et éviter que l'accessibilité des données soit gênée par les questions de propriété intellectuelle et de brevets.

Génome Canada participera selon toute vraisemblance au financement du consortium. « Nous sommes très intéressés par ce projet, c'est pourquoi nous avons déjà financé la tenue de rencontres des partenaires, indique la porte-parole Annick Perreault. Nous n'avons pas encore reçu la demande de financement officielle mais on s'attend à la recevoir bientôt. »

L'organisme canadien a en effet créé un programme spécial à l'intention de projets internationaux de grande envergure, 50 millions $ ou plus, dont il accepterait de financer jusqu'à 25 % des coûts. Claude Laberge espère que cela lui permettra d'obtenir 12,5 millions $ pour Cart@gène, dont l'enveloppe globale est évaluée à près de 30 millions $.



PC

Une équipe de sauvetage canadienne a mené à bien, hier, l'évacuation d'un employé malade d'une station de recherche américaine située au pôle Sud, a fait savoir la compagnie propriétaire de l'avion utilisé pour l'opération. Le Twin Otter de la Kenn Borek Air, de Calgary, a volé pendant neuf heures à partir de la station Amundsen-Scott, au pôle Sud, jusqu'à la station britannique Rothera, à la pointe nord de l'Antarctique, à 2165 kilomètres de là. Une équipe de relève et un autre appareil attendaient à Rothera, d'où l'équipage devait décoller en direction de Punta Arenas, à la pointe sud du Chili. De là, le malade sera transporté par avion aux États-Unis. Le Twin Otter, piloté par le Canadien Sean Loutitt, a quitté le pôle tôt hier. La mission avait été retardée pendant plusieurs jours par le vent et la neige, a expliqué Valerie Carroll, porte-parole de Raytheon Polar Services, une entreprise du Colorado qui gère la station polaire. Il s'agit du troisième sauvetage du genre en quatre ans. Le Twin Otter est un avion fabriqué pour voler dans des conditions difficiles et capable d'atterrir sur de courtes pistes. (PC)

Le Nunavik connaît aussi une pénurie de logements

KARINE FORTIN
Presse canadienne

KUUJJUAQ — Le restaurant de l'auberge Kuujjuaq Inn compte parmi ses clients quelques fonctionnaires amoureux du Nord, des professionnels venus du « Sud » pour quelques jours et des dizaines de travailleurs inuits ou blancs embauchés par les autorités locales pour construire le plus rapidement possible les logements sociaux que réclament depuis des années les familles du village.

Une vingtaine de maisons de trois chambres à coucher seront érigées cette année dans cette municipalité d'un millier d'habitants considérée comme le centre administratif du Nunavik. Quelque 20 nouvelles résidences seront aussi bâties dans les 13 autres villages de cet immense territoire situé au nord du 55e parallèle.

Mais selon le directeur général de l'Office municipal d'habitation Kativik (OMHK), Walter Fournier, il en faudrait beaucoup plus pour répondre aux besoins des communautés. « Comme la population a un taux de croissance très élevé, on n'arrive pas à suivre le rythme et à construire assez rapidement pour abriter toutes les familles », explique-t-il.

Selon le ministère du Développement économique et régional, plus de 60 % des 10 000 habitants du Nord du Québec avaient moins de 30 ans en 2002. Une cinquantaine de nouveaux ménages se créent chaque année et ils ne tardent généralement pas à faire des enfants.

« Il n'y a jamais de maisons vides, nulle part. Et on ne se trompe pas beaucoup en affirmant qu'il faudrait entre 400 et 500 logements de plus. Même si on construit, on ne se rattrape jamais », affirme M. Fournier qui gère le parc immobilier et les projets de développement pour la Société d'habitation du Québec (SHQ).

Lors du passage de Jean Charest dans la région, en août, la question du logement a été abordée à plusieurs reprises par les représentants inuits. À Kangiqsualujjuaq, le maire affirmait même qu'il n'était pas rare de voir 12 à 20 personnes entassées dans le même logement. Selon l'OMHK, la moyenne serait d'environ cinq personnes par maison, mais il ne serait pas rare de voir 12 personnes se partager quatre chambres.

PAS DE PROPRIÉTÉ PRIVÉE

Dans le Nord, la construction résidentielle est presque entièrement le fait des gouvernements. Des 2400 habitations dispersées dans les 14 villages nordiques, 1900 appartiennent à l'État et 400 aux autres employeurs de la région qui sont tenus de loger la main-d'œuvre qu'ils font venir au Nunavik. À peine une centaine de bâtiments sont la propriété de familles ou d'individus.

Cette situation a des racines historiques mais l'isolement du Nunavik, qui n'est relié au sud du Québec par aucune route ou chemin de fer, explique sa persistance. « Les Inuits ont commencé à se sédentariser vers 1950 à la suite d'une intervention des missionnaires, de commerçants et des gouvernements fédéraux et provinciaux, rappelle M. Fournier. Avant, ils vivaient dans des igloos ou dans des tentes et il y avait très peu de maisons dans le Nord. C'est le gouvernement qui leur a offert des maisons. Pourquoi se construire une maison si on t'en offre une ? »

Aujourd'hui, de plus en plus de jeunes ménages souhaitent habiter une maison bien à eux, mais le prix prohibitif des matériaux, du transport et de l'entretien les décourage souvent. Ainsi, la construction d'une maison de trois chambres à coucher coûte au moins 225 000 $. Et ce prix ne comprend pas le terrain. En effet, en vertu du régime des terres en vigueur dans le Nunavik, le sol appartient toujours à la communauté.

« Les maisons doivent être faites plus solides, à cause du froid et des grands vents. Les vents qu'on a ici plusieurs fois par année, on ne voit pas ça à Montréal », souligne M. Fournier. Contrairement aux idées reçues, les bâtiments ne sont pas préfabriqués.

Les matériaux sont commandés dans le Sud, livrés par avion ou par bateau et assemblés par des ouvriers payés — ici comme partout dans la province — aux taux prévus par le décret de la construction. À lui seul, le transport peut coûter jusqu'à 20 000 $. Un pot de peinture revient à 100 $.

1615579
JAMAIS NE DURE PAS TOUJOURS
NOS 2003 PARTENT VITE.
La liquidation «JAMAIS AU GRAND JAMAIS» est votre dernière chance !
LANCER RALLYE OZ MANUELLE
MITSUBISHI réveillez vos sens
0% 60 mois sur : Montero Outlander Lancer
NE PAYEZ JAMAIS D'INTÉRÊT À L'ACHAT DES MODÈLES NEUFS 2003 QUI NOUS RESTENT.*
PDSF 20 992$
Rabais Paquet -1 000$
Rabais Mitsubishi -2 000$
17 992,00$*
OUTLANDER XLS 2003 PDSF 29 792$ Rabais Paquet -2 000$ Rabais Mitsubishi -2 000$ 25 792,00$*
MONTERO XLS 2003 PDSF 43 082$ Rabais Paquet -3 500$ Rabais Mitsubishi -7 000$ 32 582,00$*
ÉCLIPSE SPYDER GS 2003 PDSF 35 882$ Rabais Paquet -2 000$ Rabais Mitsubishi -3 000$ 30 882,00$*
L'équipe #1 L'équipe gagnante !
PAQUET MITSUBISHI
1, chemin des Îles, Lévis 835-6161
Venez célébrer notre 1er anniversaire et faire l'essai d'un modèle neuf 2003
* Transport et préparation en sus, détails sur place.

Ces spéciaux sont valides *aujourd'hui*, lundi 22 septembre 2003, jusqu'à 21 h, dans toutes nos succursales.
Bananes importées 27¢ la livre 60¢ / kg
Le Jardin Mobile vous invite à participer à son concours
FRUITS ET LÉGUMES FRAIS
Le Jardin Mobile
La fête des récoltes
Courez la chance de gagner un bon d'achat de 5000 $ chez Ameublements Tanguay*
En collaboration avec : TANGUAY
Cantaloup des États-Unis 97¢ chacun grosseur #15 ou 18 catégorie no 1
Champignons frais entiers, BLANCS de l'Ontario 97¢ le contenant catégorie no 1 contenant de 227 grammes
Laitue frisée verte du Québec 77¢ chacune grosseur #24 catégorie no 1
*Le gagnant méritera un bon d'achat d'une valeur de 5000 $, valide chez Ameublements Tanguay dans tous les départements. Participez à notre concours en complétant un coupon et en le déposant dans les boîtes prévues à cette fin dans une des succursales de Jardin Mobile, avant 21 heures, dimanche le 26 octobre 2003. Les règlements de participation de ce concours sont disponibles dans toutes les succursales de Jardin Mobile.
Ouvert 7 jours, 7 soirs de 9h à 21h. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Photos à titre indicatif seulement.
Poivrons verts du Québec préemballés 77¢ la livre catégorie no 1 1,70 $ / kg
Poires «Bartlett» de la Californie préemballées 97¢ la livre grosseur #120 catégorie no 1 2,14 $ / kg
La fête des récoltes avec Le Jardin Mobile une collaboration de Ameublements Tanguay
NOM
ADRESSE
CODE POSTAL
RÉSIDENCE
BUREAU
Laitue chinoise (CHOU CHINOIS) du Québec 47¢ la livre catégorie no 1 1,04 $ / kg
Prunes rouges ou noires des États-Unis préemballées 97¢ la livre catégorie no 1 2,14 $ / kg

INFORMEZ-VOUS AU SUJET DU PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS.
Financement à l'achat aux particuliers de 0 % pour 48 mois sur les Mazda Protegé et Protegé5 2003 neuves (excluant les Protegé MazdaSpeed). Offre excluant les Mazda6 2004 neuves offertes à 2,9 % jusqu'à 36 mois. Financement consenti par l'entremise de la Banque Scotia. Sur approbation du crédit. Autres taux et termes de financement disponibles. †L'offre aux particuliers de « aucun paiement avant 90 jours » s'applique au financement à l'achat de toutes les Mazda neuves et débute à la date de livraison du véhicule à l'acheteur. Le nombre de mensualités choisi par le client n'est pas réduit mais reporté de 3 mois. Aucun intérêt pendant les premiers 60 jours. Après cette période. Le montant du capital ainsi que les intérêts devront être payés en fonction du terme prévu au contrat. * Taux de location personnalisée Mazda : offres portant uniquement sur la location ou détail des Mazda Protegé SE 2003 (modèle DSTSS3AA00), des Mazda Protegé5 2003 (modèle DSTS53AA00) et des Mazda6 GS-I4 2004 (modèle G4LD54AA00) neuves. Comptant initial ou échange équivalent et premier versement mensuel exigés. Aucun dépôt de sécurité requis sur les modèles annoncés et sur les Mazda6 (modèles G4LD54AA00 et G4LD84AA00 seulement). Offres soumises à l'approbation de Crédit Mazda Canada inc. Limite de 80 000 km. Frais de 8¢ le km additionnel. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers (RDPRM) en sus.
**Rapports-de l'AIAMC 2001 et 2002. **Tests effectués aux É.-U. sur la Mazda6 2003. Indice de sécurité le plus élevé accordé par la NHTSA des É.-U., à la fois pour le conducteur et les passagers, lors de tests d'impact frontal. Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 8 septembre 2003.

L'ÉVÉNEMENT

À VOUS DE JOUER

mazda

0% vroum-vroum

DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 48 MOIS†

PLUS AUCUN PAIEMENT AVANT

90 JOURS††

De nouveau
« Le meilleur achat de sa catégorie »
Le Guide de l'auto 2003, Jacques Duval

Mazda Protegé SE 2003

OU Louez à partir de

169$

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 2 100$



Modèle ES-GT illustré

LOCATION 48 MOIS*		
Mensualités	Comptant	Dépôt de sécurité
169$	2 100$	0$
179$	1 650$	0$
189$	1 250$	0$

Les Protegé et Protegé5, les plus vendues au Québec depuis 2 ans.*



Meilleur achat Carguide 2003

« Le meilleur achat de sa catégorie »
Le Guide de l'auto 2003, Jacques Duval

Mazda Protegé5 2003

OU Louez à partir de

229$

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 2 100$

Ou louez à
279$ PAR MOIS, POUR 48 MOIS* ET 0$ COMPTANT

ET 0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ SUR CES 2 OFFRES

GAGNANTE
de plus de
50 prix internationaux



Modèle GT-V6 GFX illustré

★★★★★
Indice de sécurité
le plus élevé lors d'impact**

« Coup de cœur »
Le Guide de l'auto 2003, Jacques Duval

mazda6 2004

GS 4 cylindres

Louez à partir de

299$

SEULEMENT 1 995$ comptant initial

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

Ou louez à
345$ PAR MOIS, POUR 48 MOIS* ET 0$ COMPTANT

ET 0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ SUR CES 2 OFFRES

OU Obtenez
2,9% de financement à l'achat jusqu'à 36 mois†

vroum-vroum

PRÊT À ROULER

NOTRE ENGAGEMENT VOUS CERTIFIE QUE VOTRE NOUVELLE MAZDA EST INSPECTÉE, REÇOIT DES PROTÈGE-TAPIS ET UN PLEIN D'ESSENCE À LA LIVRAISON.

GARANTIE LEADERSHIP MAZDA
Garantie complète de 3 ans ou 80 000 km et de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur.

ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA
Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toute nouvelle Mazda.

mazda

www.mazda.ca

LOCATION Bécommaïoise MAZDA

PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS

Les concessionnaires Mazda du Québec

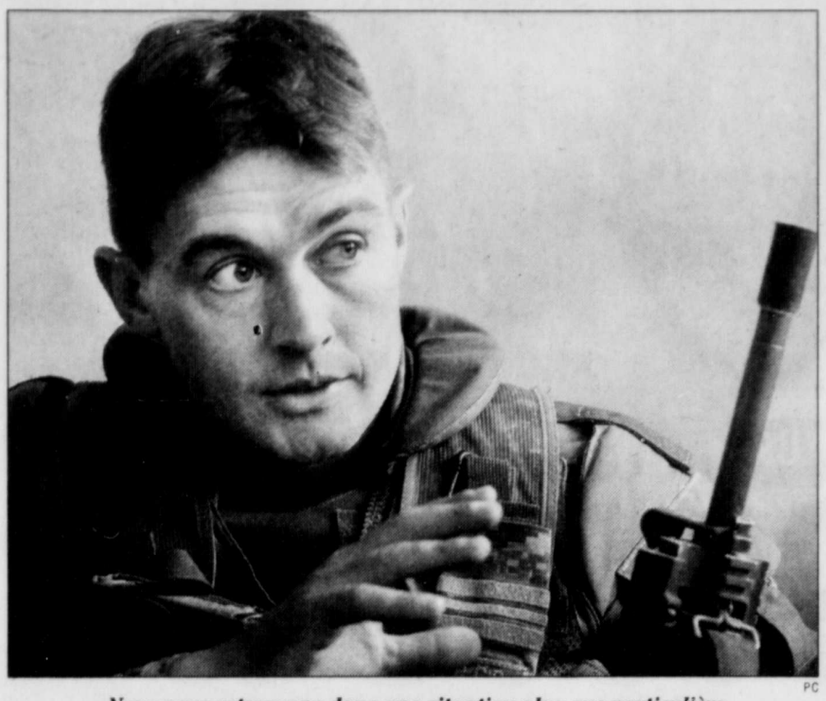
INFORMEZ-VOUS AU SUJET DU PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS.

†Financement à l'achat aux particuliers de 0% pour 48 mois sur les Mazda Protegé et Protegé5 2003 neuves (excluant les Protegé MazdaSpeed). Offre excluant les Mazda6 2004 neuves offertes à 2,9% jusqu'à 36 mois. Financement consenti par l'entremise de la Banque Scotia. Sur approbation du crédit. Autres taux et termes de financement disponibles. ††L'offre aux particuliers de « aucun paiement avant 90 jours » s'applique au financement à l'achat de toutes les Mazda neuves et débute à la date de livraison du véhicule à l'acheteur. Le nombre de mensualités choisi par le client n'est pas réduit mais reporté de 3 mois. Aucun intérêt pendant les premiers 60 jours. Après cette période, le montant du capital ainsi que les intérêts devront être payés en fonction du terme prévu au contrat. *Taux de location personnalisée Mazda : offres portant uniquement sur la location au détail des Mazda Protegé SE 2003 (modèle D4XM53AA00), des Mazda Protegé5 2003 (modèle D5TS53AA00) et des Mazda6 GS-I4 2004 (modèle G41D54AA00) neuves. Comptant initial ou échange équivalent et premier versement mensuel exigés. Aucun dépôt de sécurité requis sur les modèles annoncés et sur les Mazda6 (modèles G41D54AA00 et G41D84AA00 seulement). Offres soumises à l'approbation de Crédit Mazda Canada inc. Limite de 80 000 km. Frais de 8¢ le km additionnel. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers (RDPRM) en sus. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 8 septembre 2003.

Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur. **Tests d'impact frontal. Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 8 septembre 2003.

*Rapports de l'AIAMC 2001 et 2002. **Tests effectués aux É.-U. sur la Mazda6 2003. Indice de sécurité le plus élevé accordé par la NHTSA des É.-U., à la fois pour le conducteur et les passagers, lors de tests d'impact frontal. Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 8 septembre 2003.

LE QUÉBEC ET LE CANADA



PC

« Nous nous retrouvons dans une situation plus que particulière, a avoué le major John Vass.

AFGHANISTAN

Soldat et... diplomate

Des parachutistes canadiens forcés de désamorcer une situation délicate

KABOUL (PC) — Les parachutistes canadiens ont utilisé la persuasion et la diplomatie afin de désamorcer un début de conflit, hier, entre des résidants et des squatters près d'un camp de réfugiés.

Des représentants de la communauté locale avaient menacé d'utiliser la force contre des milliers de réfugiés si ces derniers n'abandonnaient pas le contrefort montagneux qui surplombe leurs habitations.

Les parachutistes, dirigés par le major John Vass, ont convaincu les réfugiés d'aller s'établir à une distance raisonnable des deux cimetières de la communauté locale, source du conflit entre les deux camps.

Le compromis n'a pas résolu complètement le problème mais il a permis de gagner du temps.

Il y a plus de 1000 tentes érigées sur le contrefort montagneux et occupées par quelque 6000 réfugiés provenant du Pakistan, de l'Iran et d'autres provinces de l'Afghanistan.

Cet endroit est tout près de la position occupée par les quelque 1950 soldats canadiens, en mission de lutte contre le terrorisme en Afghanistan.

« Nous nous retrouvons dans une situation plus que particulière, a avoué le major Vass. Nous sommes ici pour établir un environnement stable et la sécurité pour ceux qui vivent ici. Maintenant, nous avons à protéger ces réfugiés des gens à qui nous devons apporter réconfort et sécurité. »

Les présidents afghan et pakistanais en visite à Ottawa

OTTAWA (PC) — Les présidents de l'Afghanistan et du Pakistan seront à Ottawa cette semaine, pour des visites distinctes, afin de promouvoir la coopération avec le Canada et de discuter des enjeux courants dans leur pays respectif.

Pervez Moucharraf, du Pakistan, et Hamid Karzai, d'Afghanistan, doivent rencontrer le premier ministre Jean Chrétien et certains ministres.

M. Karzai passera cinq heures fort occupées à Ottawa, samedi prochain. Selon un porte-parole de l'ambassade afghane, Sharif Ghalib, M. Karzai et des hauts fonctionnaires afghans s'entretiendront avec M. Chrétien, le ministre des Affaires étrangères Bill Graham, le ministre de la Défense John McCallum et Susan Whelan, ministre de la Coopération internationale. Des questions diplomatiques seront abordées, ainsi que l'aide à l'Afghanistan et la reconstruction du pays, a dit M. Ghalib.

Selon David Rudd, de l'Institut d'études stratégiques, M. Karzai remerciera vraisemblablement le Canada pour l'envoi de 2000 militaires chargés de maintenir la paix dans la capitale, Kaboul. Il pourrait aussi demander au Canada de prolonger sa présence militaire plus longtemps que prévu. Ottawa prévoit retirer ses troupes après un an.

Pour M. Moucharraf, le voyage sera l'occasion de sceller le processus de réconciliation qui se poursuit depuis quelques années entre le Pakistan et le Canada. Les relations entre les deux pays s'étaient nettement refroidies en 1998, après que le Pakistan eut effectué une série d'essais nucléaires. La situation a commencé à se rétablir il y a deux ans, et est maintenant revenue à la normale.

Parti du Pakistan samedi, M. Moucharraf, qui a été au premier plan de la lutte au terrorisme pilotée par les Américains, s'arrêtera d'abord à New York et Washington avant de faire escale à Ottawa.

Des rapports en provenance d'Islamabad indiquent que MM. Moucharraf et Chrétien discuteront d'accroissement du commerce et de la coopération économique entre le Pakistan et le Canada.

Le PLC de Québec-Est derrière Paul Martin

■ L'exécutif de l'Association libérale fédérale de Québec-Est et son président Nick Hamel tenaient à rappeler hier qu'ils appuient massivement le candidat Paul Martin, en vue du congrès au leadership. L'Association rappelle aussi que c'est elle et non pas le bureau du député Jean-Guy Carignan qui est responsable de superviser le choix des délégués. Le court communiqué distribué par l'organisation hier ne mentionnait même pas le nom du député Carignan qui a dit AU SOLEIL qu'il prévoit être délégué à ce congrès, même s'il ne participe plus au travail du caucus du PLC depuis plusieurs mois. M. Carignan avait été rencontré lors du passage de la candidate Sheila Copps dans la région. **M.L.**

Un proche de Chrétien dans l'eau chaude

Une ex-secrétaire de comté au compte de dépenses généreux

■ OTTAWA (PC) — L'ex-secrétaire de comté du premier ministre Jean Chrétien à Shawinigan a facturé les contribuables pour une somme d'environ 160 000 $ en dépenses de toutes sortes depuis qu'elle a été nommée au sein du Tribunal des anciens combattants il y a deux ans.

Le quotidien *Ottawa Sun* affirme que Denise Tremblay a réclamé 106 000 $ en frais de transport, 34 747 $ en dépenses d'hébergement, 13 317 $ pour des repas et 4363 $ pour des dépenses diverses qui émanent d'un document obtenu par le Parti conservateur en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

Les sommes réclamées par Denise Tremblay s'élèvent à l'équivalent de 6000 $ par mois et s'ajoutent à son salaire annuel de 100 200 $.

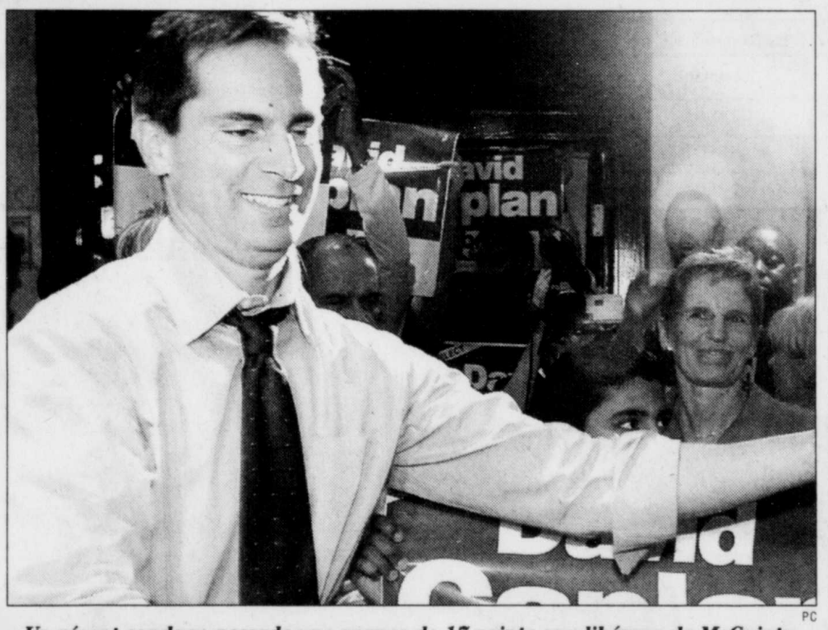
« Il s'agit d'un autre signe qui démontre que ce gouvernement est au pouvoir depuis trop longtemps », affirme le député conservateur de la Nouvelle-Écosse, Gerald Keddy, en précisant que Denise Tremblay a dépensé plusieurs milliers de dollars de plus que la moyenne des 29 membres du Tribunal des anciens combattants.

160 000 $ en dépenses en deux ans au Tribunal des anciens combattants

M. Keddy souligne que la liste des « grands dépensiers » de l'argent des contribuables s'allonge en rappelant les cas de l'ancien Commissaire à la vie privée George Radwanski, des dépenses de voyage de Sheila Copps à l'étranger et les frais de réception de l'ancien assistant de Sheila Copps, Charles Boyer.

Gerald Keddy indique que Paul Martin, puisqu'il a été le bras droit de Jean Chrétien pendant neuf ans, devra accepter une partie du blâme pour les nombreuses nominations controversées des libéraux. « Pour cette raison, Paul Martin ne pourra pas échapper aux critiques. Il pourra dire ce qu'il veut, ça va venir le hanter », croit M. Keddy.

Denise Tremblay a été nommée au Tribunal des anciens combattants sur une base temporaire en mai 2001 et sa nomination est devenue permanente en mai l'année dernière.



PC

Un récent sondage accorde une avance de 17 points aux libéraux de McGuinty.

Dernier droit de la campagne en Ontario

TORONTO (PC) — Alors qu'il ne reste plus qu'une semaine complète de campagne en Ontario, la pression est sur le premier ministre sortant Ernie Eves.

Il devra se démarquer de ses adversaires lors du débat télévisé de demains'il entend renverser la tendance — qui favorise les libéraux — et convaincre les électeurs de voter pour lui et son parti le 2 octobre.

Paul Nesbitt-Larking, professeur de sciences politiques au collège universitaire Huron de London, en Ontario, affirme que les conservateurs d'Ernie Eves ont beaucoup de travail à faire pour reprendre le terrain perdu. « Ça sera difficile pour les conservateurs », dit l'enseignant en soulignant les résultats d'un récent sondage qui accorde une avance de 17 points aux libéraux. « Il ne reste plus beaucoup de temps pour retourner la situation. »

Dans la prochaine semaine, le parti d'Ernie Eves va s'éloigner de sa stratégie précédente, qui visait à attaquer le chef libéral Dalton McGuinty, pour appuyer davantage sur les politiques du Parti conservateur.

Michael Nolan, professeur au collège King de London et à l'Université Western Ontario, soutient que la campagne de dénigrement orchestrée par les conservateurs et dirigée contre les libéraux s'est révélée désastreuse. « Les conservateurs ont tenté d'embarrasser Dalton McGuinty, mais il s'en est plutôt bien tiré. »

Les conservateurs prennent la bonne décision en modifiant leur stratégie, croit M. Nesbitt-Larking. « Il se fait peut-être un peu tard par contre car cette stratégie leur a déjà fait très mal. »

MM. Nolan et Nesbitt-Larking s'entendent pour dire que le débat télévisé de demain pourrait devenir le point tournant de la campagne électorale.

« Ce sera intéressant de surveiller ce que fera Ernie Eves pendant le débat télévisé parce que je pense qu'il tentera de séduire les sympathisants du Nouveau Parti démocratique », affirme Michael Nolan, en ajoutant que les conservateurs ont besoin d'une solide performance d'Ernie Eves demain étant donné que les libéraux ont le momentum en ce moment.

« Il faudrait que Dalton McGuinty commette une importante bévue pour que les libéraux chutent dans l'opinion publique à ce stade-ci de la campagne électorale. »

RALPH GOODALE

L'homme de confiance de Martin

OTTAWA (PC) — À quelques mois de la probable arrivée au pouvoir de Paul Martin, l'actuel ministre des Travaux publics, Ralph Goodale, s'impose déjà comme l'homme fort du prochain gouvernement, a soutenu le quotidien *La Presse*, hier.

Ce ministre influent de la Saskatchewan et ami de longue date de M. Martin obtiendra vraisemblablement le poste de vice-premier ministre dans le prochain cabinet fédéral. Il pourrait aussi hériter du ministère des Finances, selon diverses sources libérales interrogées au cours des derniers jours.

En faisant de M. Goodale le pilier de son cabinet, M. Martin tenterait du coup de séduire les provinces de l'Ouest, où les libéraux n'ont pas réussi à rafler une majorité des sièges depuis des décennies, notamment à cause des retombées négatives du programme national d'énergie adopté par le gouvernement de Pierre Elliott Trudeau au début des années 1980.

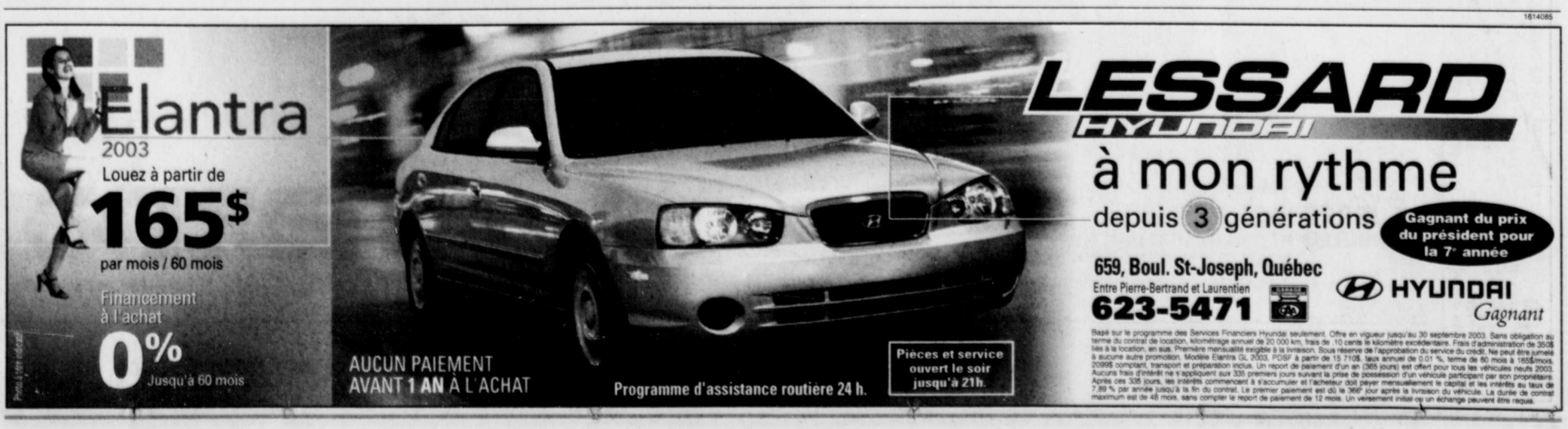
M. Martin s'est d'ailleurs engagé à donner une voix plus forte à cette région du pays, considérée comme le bastion de l'Alliance canadienne. Il s'est même dit prêt à tenir, à l'occasion, des réunions du cabinet dans chacune des quatre provinces de l'Ouest.

« M. Goodale est le seul parmi les ministres actuels qui a une garantie blindée de faire partie du prochain cabinet de Paul Martin », a un stratège du camp Martin sous le couvert de l'anonymat.

L'amitié qui lie M. Martin et M. Goodale dure depuis 35 ans. Lors de la course à la direction du Parti libéral du Canada, en 1990, M. Goodale n'a donc pas hésité à appuyer la candidature de Paul Martin. En fait, il est l'un des rares du cabinet actuel à avoir appuyé M. Martin au lieu de Jean Chrétien.

Au cours des derniers mois, MM. Martin et Goodale ont longuement discuté des priorités du premier gouvernement Martin. Ils partagent les mêmes idées sur les questions fiscales et sur les questions étrangères, notamment les relations du Canada-États-Unis.

1614085



LE QUÉBEC LE CANADA

EN BREF

COÛT DES MÉDICAMENTS

Le Bloc propose quatre solutions

■ MONTRÉAL — Le porte-parole en matière de santé pour le Bloc québécois, Réal Ménard, a proposé hier quatre pistes de solutions pour contrôler la hausse des coûts des médicaments d'ordonnance. Pour M. Ménard et le Bloc, il faut s'intéresser davantage aux médicaments génériques et examiner plus attentivement l'introduction de nouveaux médicaments. Selon M. Ménard, des médicaments lancés récemment sur le marché ne présentaient presque rien de nouveau sur le plan thérapeutique. Toujours selon le député de Hochelaga-Maisonneuve, l'industrie pharmaceutique doit être mieux encadrée. Les gouvernements devraient chercher à contrer toute forme de pression exercée par les compagnies pharmaceutiques en créant un registre des pratiques de mise en marché. Quant à la publicité sur les médicaments destinés au grand public, M. Ménard estime que quelqu'un du ministère fédéral de la Santé n'a pas fait pas son boulot en autorisant le genre de réclame télévisée que fait notamment Viagra. (PC)

COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA FORÊT

Québec retire la présidence à Roger Nicolet

(PC) — Le gouvernement Charest a décidé de retirer à Roger Nicolet la présidence de la commission d'enquête publique sur la forêt, qui doit démarrer ses travaux cet automne, a appris la Presse canadienne, hier, en marge du 12e Congrès forestier mondial.

M. Nicolet avait reçu en mars dernier, du gouvernement précédent, le mandat de présider l'enquête visant à découvrir dans quelle mesure l'industrie forestière ne récoltait pas davantage d'arbres que ce que la forêt pouvait fournir, dans une optique de rendement soutenu.

Depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux, en avril, les deux ministres responsables du dossier, Sam Hamad (Ressources naturelles) et Pierre Corbeil (Délégué aux forêts), ne s'étaient pas montrés pressés de confirmer M. Nicolet dans ses fonctions, mais disaient n'avoir aucune objection à le voir diriger les travaux de la commission s'il se sentait à l'aise avec la nouvelle orientation souhaitée par le gouvernement en place.

Pourtant, les ministres n'ont jamais cherché à rencontrer M. Nicolet, reconnu pour être plus près des péquistes que des libéraux — il s'était porté candidat du Parti québécois, en février 1994, dans Shefford, lors d'une élection complémentaire.

De plus, MM. Hamad et Nicolet — deux ingénieurs dont les chemins se sont croisés dans le passé — ne sont pas réputés avoir d'atomes crochus, a indiqué une source.

Le gouvernement libéral doit annoncer officiellement cette semaine, dans le cadre du congrès, la tenue de la commission d'enquête, très attendue dans le milieu écologiste. La commission devrait remettre son rapport au printemps 2004, une échéance serrée, compte tenu de l'ampleur de la commande.

Le ministre Pierre Corbeil s'est engagé à élargir le mandat de l'enquête annoncée par l'ex-ministre péquiste François Gendron, de manière à lui donner un caractère public — conformément aux demandes des écologistes — et à passer au peigne fin la gestion forestière dans toutes ses dimensions, pas seulement industrielle. La commission doit être publique, scientifique et indépendante.

Elle avait été instituée pour faire suite aux inquiétudes manifestées par la vérificatrice générale par intérim, qui avait conclu, en décembre, que le ministère des Ressources naturelles ne possédait pas les outils nécessaires pour déterminer si oui ou non l'industrie respectait la capacité de rendement de la forêt.

Chrétien parlera de coopération à l'ONU

Le Canada veut mettre de l'avant son appui à la lutte antiterroriste

WASHINGTON (PC) — Le premier ministre Jean Chrétien insistera sur la coopération multilatérale et l'importance des Nations unies lorsqu'il s'adressera demain à l'Assemblée générale de l'ONU.

Le premier ministre profitera de son passage à New York pour assister à une réception donnée par le président américain George W. Bush. Rien n'indique cependant que les deux hommes auront un entretien en privé.

Le premier ministre Jean Chrétien, qui a choqué les États-Unis pour avoir refusé de participer à une intervention militaire en Irak car elle n'était pas approuvée par l'ONU, a promis une somme de 300 millions $ pour l'effort de guerre en Irak mais il refuse toujours d'y envoyer des soldats canadiens.

Le Canada, qui a annoncé récemment l'ouverture de sept nouveaux consulats aux États-Unis, tente de restaurer les relations pour le moins tendues entre les deux pays.

Pendant que le Canada fait de gros efforts pour mettre de l'avant son appui à la lutte antiterroriste menée par les États-Unis, de hauts responsables croient que l'insistance américaine à vouloir garder le contrôle politique et militaire en Irak sera un obstacle de taille.

« Aucun pays n'engagera ses soldats ou ses fonds publics sans s'assurer qu'il aura un rôle dans la prise de décision sur les dépenses effectuées ou sur les risques encourus par ses citoyens », a récemment déclaré le ministre des Affaires étrangères, Bill Graham.

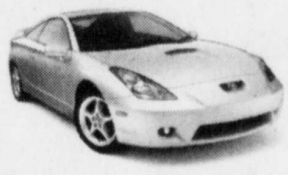
1613123

COMPTE À REBOURS 2003
LIQUIDATION

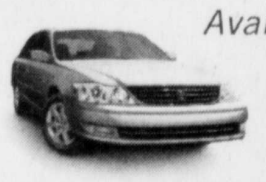


MÊME STATIONNÉES, ELLES PARTENT VITE.


Camry


Celica


Solara


Avalon


Prius


Sienna


RAV4


4Runner


Highlander


Sequoia


Tacoma


Tundra

première mensualité 0 $
*location 48 mois**

dépôt de sécurité* 0 $

ou premier versement 0 $
financement à l'achat 60 mois†

Sur ces modèles 2003 en stock.

Votre nouvelle Toyota ne part jamais sans un plein réservoir d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs.

Votre concessionnaire www.toyota.ca

TOYOTA
un coup de cœur sans fin

TOYOTA SERVICES FINANCIERS — 1 000$ de remise**

Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. *Première mensualité de 0 $ sur tous les modèles 2003 neufs en stock à l'exception des modèles Corolla, Echo et Matrix, sur des termes de location de 48 mois et plus. Dans l'éventualité qu'un client désire avoir un terme de location moindre que 48 mois, un rabais représentant le coût d'une mensualité basée sur un terme de 48 mois sera accordé. Aussi, offre de 0 $ dépôt de sécurité sur tous les modèles 2003 neufs en stock à la location. Franchise annuelle de 24 000 km. Immatriculation, assurances et taxes en sus. †Offre premier versement de 0 $ s'applique au financement à l'achat de tous les modèles 2003 neufs en stock à l'exception des modèles Corolla, Echo et Matrix sur des termes de financement de 60 mois et plus. Dans l'éventualité qu'un client désire avoir un terme de financement moindre que 60 mois, un rabais représentant le coût d'un versement basé sur un terme de 60 mois sera accordé. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'enregistrement (y compris RDPRM), les frais d'administration, l'assurance et les taxes sont en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. **Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000 $ de remise) peut différer selon le modèle. Photos à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 30 septembre 2003. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

LE MONDE

IRAK

Nouvelles attaques meurtrières

■ BAGDAD (d'après AFP) — L'armée américaine a annoncé hier que trois de ses soldats avaient été tués la veille dans deux attaques à l'ouest de Bagdad, témoignant d'une intensification de la guérilla depuis la diffusion, mercredi, d'un message attribué à Saddam Hussein.

D'autre part, Akila al-Hachimi, membre du Conseil de gouvernement transitoire irakien, blessée samedi par balles près de son domicile à Bagdad, était hier dans un état « critique, mais stable », et semblait sauvée.

HORS DE DANGER

« Elle est toujours dans un état critique mais stable », a affirmé le Conseil dans un communiqué, après qu'un responsable irakien eut annoncé qu'elle était « hors de danger ». Hier soir, le porte-parole de Mme Hachimi, Mohammad al-Tamimi, a indiqué que son état était « en amélioration constante ».

L'attentat dont elle a été victime a été le premier à viser un membre du Conseil de gouvernement, formé en juillet sous l'égide des États-Unis.

Ahmad Chalabi, qui préside ce Conseil, a accusé « des éléments du régime baasiste déchu et les assassins à la solde de Saddam Hussein » d'en être les auteurs, et son porte-parole a souligné « être en possession d'informations qui incriminent des partisans de l'ancien régime ».

Des représentants du Conseil en visite aux États-Unis ont affirmé pour leur part que des extrémistes étrangers pourraient être derrière l'attentat.

« Je crois que cet attentat a été conduit par un groupe étranger, mais pas par des Irakiens, ce sont des étrangers qui veulent semer le trouble » en Irak, a dit Mme Songkul Capuk. Et Iyad Allaoui a accusé les chaînes arabes Al-Jazira et Al-Arabiya de donner la parole à ceux « qui incitent à la liquidation de membres du Conseil ». Il faisait notamment référence à la diffusion, mercredi, d'un nouveau message attribué à Saddam Hussein et appelant à intensifier la résistance.

15 AMÉRICAINS TOUCHÉS

Les forces américaines ont subi de leur côté de lourdes pertes samedi soir dans le « triangle sunnite » à l'ouest de Bagdad qui compte de nombreux partisans de Saddam Hussein.

Deux soldats ont été tués et 13 autres ont été blessés vers 21 h 54 par le tir de deux obus de mortier sur la prison d'Abou Gharib, à 20 km à l'ouest de Bagdad, selon l'armée américaine, qui a souligné hier qu'aucun détenu de la prison n'avait été atteint.

Un troisième soldat a été tué dans une attaque à l'explosif contre un véhicule militaire à 21 h 30 dans la ville de Ramadi (110 km à l'ouest de Bagdad).

Ces morts portent à 82 le nombre de soldats américains tués en Irak dans des attaques depuis que le président américain, George W. Bush, a annoncé, le 1er mai, la fin des opérations militaires majeures.

D'autre part, une attaque au mortier a visé hier le quartier général des forces américaines à Mossoul, dans le nord de l'Irak, ont affirmé des témoins, sans être en mesure de préciser s'il y avait eu des victimes ou des dégâts.

Et, toujours selon des témoins, 10 Irakiens ont été blessés par une attaque à la grenade menée dans la soirée par des inconnus contre un magasin vendant des cassettes pornographiques dans une localité proche de Mossoul.

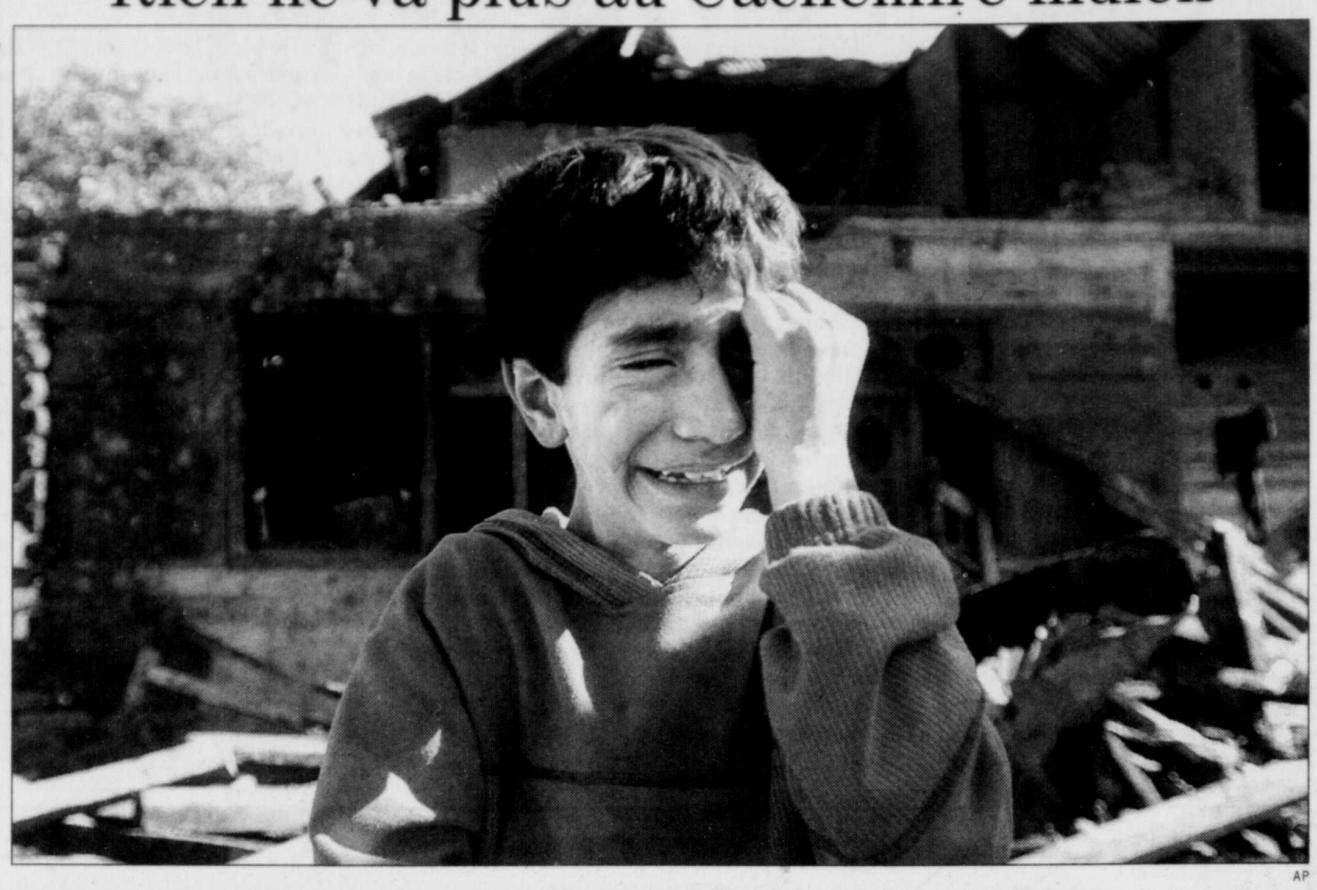
À Bassora, trois policiers irakiens ont été blessés hier dans une attaque à la grenade contre un commissariat de la police.

RÉFORMES ÉCONOMIQUES

À Dubaï, le ministre des Finances irakien, Kamal Al-Kilani, a annoncé en marge des réunions du Fonds monétaire international une série de réformes économiques, dont la possibilité pour les firmes étrangères de prendre 100 % d'une entreprise irakienne, sauf dans le secteur pétrolier.

Il a en outre indiqué que son gouvernement espérait obtenir des engagements financiers de près de 70 milliards $US à la conférence des donateurs prévue le mois prochain à Madrid.

Rien ne va plus au Cachemire indien



AP

Ce jeune musulman cachemiri Tanveer Ahmad, est inconsolable alors que le domicile familial a été pulvérisé à Achura, lors d'un échange de tirs entre Pakistanais et troupes indiennes. De plus, un engin explosif dissimulé dans un magnétoscope a sauté sur un marché, hier, dans l'État indien du Jammu-et-Cachemire. Selon la police, trois civils ont été tués et 28 autres blessés. Le magnétoscope avait été apporté pour de prétendues réparations à un magasin d'électronique de Rajauri. La ville est située à 180 km au nord-ouest de Jammu, la capitale d'hiver du Jammu-et-Cachemire. Le propriétaire du magasin, son assistant ainsi qu'une troisième personne ont été tués sur le coup et sept des blessés se trouvent dans un état critique. La responsabilité de l'explosion n'avait pas été revendiquée en fin de journée.

Pas de veto de la France à l'ONU

■ NEW YORK (AFP et AP) — Le président de la France, Jacques Chirac, a affirmé que la France ne mettra pas son veto à un projet de résolution proposé par les États-Unis sur l'Irak, dans un entrevue au *New York Times* à paraître aujourd'hui.

Interrogé pour savoir si la France s'opposerait à ce projet de résolution qui prévoit la création d'une force multinationale sous mandat de l'ONU mais avec un commandement américain, M. Chirac a répondu: « Je n'en ai pas du tout l'intention ».

« Nous n'avons pas l'intention de nous y opposer. Nous opposer à cela voudrait dire voter NON, c'est-à-dire mettre le veto. Ce n'est pas du tout mon état d'esprit », a expliqué le président français dans la version en ligne du quotidien new-yorkais.

Tout juste rentré de Berlin, Jacques Chirac est arrivé à New York plaider la cause de l'ONU et souligner la nécessité d'une « solution politique » en Irak. Cette longue visite de quatre jours à l'occasion de la 58e Assemblée générale des Nations unies doit permettre également au chef de l'État de renouer le dialogue avec son homologue américain George W. Bush.

Lors de sa descente d'avion, Chirac s'est donc rendu à Battery Park, à Manhattan, pour déposer une gerbe devant le Mémorial provisoire érigé en l'honneur des quelque 3000 victimes de ces attaques terroristes.

Une cérémonie à la résonance particulière pour le président français qui avait été un des premiers chefs d'État à se rendre à New York en septembre 2001, quelques jours seulement après l'effondrement des tours jumelles du World Trade Center. Il n'était pas revenu là depuis novembre 2001.

Ce dépôt de gerbe devant le Mémorial du 11 septembre fait d'ailleurs écho à l'un des thèmes que le chef de l'État abordera à plusieurs reprises tout au long de sa visite à N.Y.: la lutte contre le terrorisme.

Cette première journée devait également donner l'occasion à Jacques Chirac d'entrer tout de suite dans le vif du sujet lors d'un dîner de travail avec le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan au cours duquel il devrait, selon toute vraisemblance, être question du dossier irakien et du rôle à confier à l'ONU.

Une occasion aussi pour le chef de l'État de rendre compte au patron de l'ONU des résultats du sommet informel tripartite de Berlin, qui avait réuni la veille l'Allemand Gerhard Schroeder, le Français Jacques Chirac et le Britannique Tony Blair.

Avec des résultats berlinois mitigés sur le dossier irakien puisque les trois dirigeants sont certes tombés d'accord sur la nécessité d'accorder un rôle « plus important » à l'ONU dans la reconstruction de ce pays, mais qu'ils sont restés divisés sur le calendrier du transfert de souveraineté aux Irakiens (Allemands et Français souhaitant un transfert plus rapide que les Britanniques).

Mais il faudra attendre demain pour assister au moment fort de la visite de Jacques Chirac à l'ONU. Avec un double rendez-vous: l'allocution du président français devant la 58e Assemblée générale, suivie d'un entretien en tête-à-tête avec George W. Bush.

1615124

C 230 KOMPRESSOR



Kompressor: moteur suralimenté à échangeur thermique et tubulure d'admission à air forcé.

En un mot: électrisante!



Mercedes-Benz

► **LA TOUTE NOUVELLE C230 KOMPRESSOR 2004.** Puissant moteur suralimenté. 189 chevaux qui ne demandent qu'à être libérés. Boîte manuelle à six rapports. Et une incroyable, irrésistible envie de se faire remarquer. Mercedes-Benz. N'attendez plus. **UNE VALEUR ÉQUITABLE À PARTIR DE 36 950 $:**

Chatel Automobiles, 1350, Rue Bouvier, Québec, 628-6336 • Satellite de Chatel Automobiles (Vente et Service), 171, boul. Ste-Anne, Pointe-au-Père, 1 800 353-0911

© Mercedes-Benz Canada Inc., Toronto, Ontario, 2003. *PDSF de la Berline C230 Kompressor *Classique* 2004. (Taxes, frais de transport, de préparation et d'administration en sus.) Berline Sport C230 Kompressor montrée. Le concessionnaire peut offrir un prix moindre.

LE MONDE

La contre-offensive d'Israël aux É.-U.

■ JÉRUSALEM (d'après AFP) — Israël tentait hier une contre-offensive diplomatique après la résolution de l'Assemblée générale de l'ONU adoptée vendredi à la quasi-unanimité l'appelant à s'abstenir de toute action menaçant le dirigeant palestinien Yasser Arafat.

Le ministre des Affaires étrangères, Sylvan Shalom, s'est rendu à New York pour participer aux travaux de l'Assemblée générale annuelle des Nations unies.

« Il va tenter d'éviter que la majorité automatique dont disposent les pays arabes à l'ONU ne se traduise par une nouvelle cascade de résolutions anti-israéliennes », a affirmé à la radio publique son conseiller, Yaki Dayan.

Shalom doit rencontrer des représentants de la Tunisie, du Maroc et d'autres pays arabes, ainsi que ceux du Pakistan et de l'Afghanistan. Il entend promouvoir la lutte antiterroriste et la normalisation des relations d'Israël avec une trentaine de pays.

Il doit aussi discuter avec le secrétaire d'État américain. Colin Powell, du tracé du prochain tronçon de la ligne de sécurité qu'Israël construit le long de la Cisjordanie pour empêcher des infiltrations de kamikazes.

Deux émissaires du premier ministre israélien Ariel Sharon, son chef de cabinet, Dov Weisglass, et le directeur général du ministère de la Défense, Amos Yaron, vont pour leur part tenter à Washington d'infléchir l'opposition des Américains à l'édification de cette ligne. « Compte tenu des rapports de grande confiance entre nos deux pays, nous espérons régler ce différend qui ne porte après tout que sur des portions de la clôture à construire », a déclaré un responsable proche de M. Sharon.

Soucieux d'éviter toute confrontation avec son allié américain, M. Sharon devrait arrêter sa décision sur le tracé de la ligne après avoir entendu le rapport de ses émissaires à Washington.

Le premier ministre palestinien désigné, Ahmad Qoreï, a poursuivi de son côté hier des entretiens avec des élus et des chefs de mouvements dans la bande de Gaza pour tenter d'élargir la base de son futur cabinet.

Il a rencontré les représentants du Haut comité des forces nationales et islamiques, qui regroupe les principaux mouvements dont les radicaux du Hamas et du Jihad islamique, ainsi que des membres du Fatah, le mouvement de M. Arafat, et devait s'entretenir par la suite avec les élus locaux du Conseil législatif palestinien.

Le Hamas a indiqué dans un communiqué qu'il ne se joindrait pas au prochain gouvernement.

Contrairement au Jihad islamique, ses responsables n'étaient pas présents à ces discussions, selon des sources qui y ont assisté.

Sur le terrain, l'armée israélienne a pénétré dans le secteur autonome de Rafah, dans le sud de la bande de Gaza, et a démoli une maison. Une colonne blindée a pénétré à Jénine (Cisjordanie) où l'armée avait effectué jeudi et vendredi une vaste opération de ratissage sur la foi d'informations faisant état de préparatifs d'attaques suicide contre Israël.

Enfin, 10 000 travailleurs de la bande de Gaza ont été autorisés à retrouver leurs employeurs en Israël, mais seuls 5636, mariés et âgés de plus de 35 ans, ont effectivement franchi le terminal routier d'Erez, conformément aux mesures sécuritaires limitatives fixées par l'armée.

Peres a 80 ans

■ TEL AVIV — Une pléiade de personnalités du gotha international, de Bill Clinton et Mikhaïl Gorbatchev à Enrico Macias, ont assisté, hier, à Tel Aviv à la célébration des 80 ans de l'ancien premier ministre israélien Shimon Peres, prix Nobel de la Paix 1994. Si la liste des 2300 invités donne un aperçu de l'estime générale pour l'ancien promoteur du processus de paix, l'événement fastueux ne fait pas l'unanimité en Israël, à l'heure où le coût humain et financier des affrontements entre Israéliens et Palestiniens ne cesse d'enfler. « Je me sens un peu bizarre », a confié M. Peres hier. « Mais cela n'arrive qu'une fois en 80 ans. On peut y survivre ». (AP)



L'Israélien Peres

1815782



Le service est offert seulement aux clients résidentiels, là où la technologie le permet et sujet aux conventions du service Haute vitesse de Sympatico sur www.conventions.sympatico.ca. ¹Le tarif mensuel de 34,95 $/mois comprend les frais d'utilisation du modem (valeur de 10 $/mois) et est sujet à un engagement de 12 mois. Des frais de 100 $ s'appliquent si vous terminez votre engagement avant la fin. Tarif/offre sujets à changement sans préavis et ne peuvent être combinés à aucune autre offre Sympatico de Bell. Taxes en sus. L'offre prend fin le 30 septembre 2003 et est réservée aux nouveaux abonnés du service Sympatico Haute vitesse. ²Sujet au respect des conventions de service par le client.
Sympatico est une marque de commerce de Bell Canada.

ÉDITORIAL

Président et Éditeur ALAIN DUBUC
Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR
Directeur de l'éditorial JEAN-MARC SALVET
Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

Des villes malmenées

La vision de tous ces cols bleus qui ont paralysé le centre-ville de Montréal, la semaine dernière, n'avait rien de bien rassurant et correspond aux pires appréhensions des citoyens réfractaires aux fusions. Il serait étonnant qu'on assiste à des débordements aussi brutaux dans la région de Québec, mais les négociations auraient sûrement été plus faciles et moins risquées si les gouvernements avaient démontré davantage de respect envers les municipalités.



Julie Lemieux
JLemieux@lesoleil.com

Admettons en effet que les villes ont eu la vie dure depuis quelques années et se font malmener plus souvent qu'à leur tour par des élus provinciaux insensibles à leur réalité. Dans le dossier des relations de travail comme dans d'autres, il est en effet aberrant de constater à quel point les gouvernements ne se soucient pas de donner de bons outils aux municipalités afin de relever les défis qui leur sont imposés.

Prenons d'abord l'exemple des fusions. En forçant le regroupement de plusieurs municipalités, le Parti québécois avait d'abord prévu dans un projet de loi que les négociations des premières conventions collectives devraient se faire à coûts nuls. Or, cette disposition a disparu de la version finale de la loi 170, qui ne fait de cette mesure qu'un simple objectif et non une obligation.

La marge de manœuvre des municipalités fusionnées a du même coup diminué. Les employés ont en effet tout le loisir de demander plus, d'exiger des salaires aussi élevés que les fonctionnaires les mieux payés des anciennes municipalités. Il est tout de même étonnant qu'un gouvernement qui désirait le succès des fusions ait joué un aussi mauvais tour aux villes nouvellement formées.

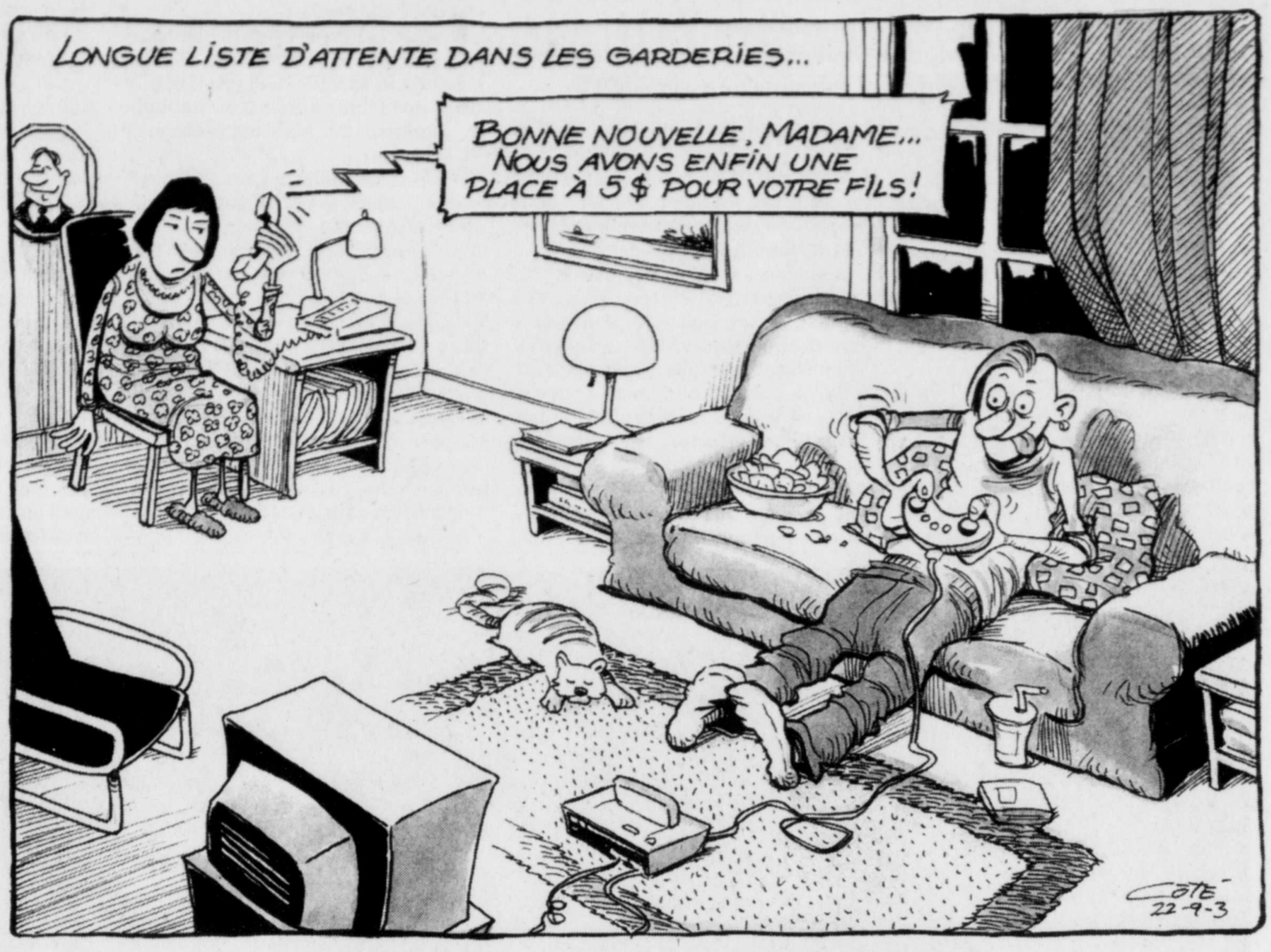
De leur côté, les libéraux ont jeté de l'huile sur le feu avec leurs référendums sur les défusions. Cette menace constitue en effet une arme de choix pour les syndicats, qui n'hésiteront pas à se servir de ce débat pour mousser leurs propres intérêts. Tout comme l'ont fait cette semaine les pompiers de Québec, qui songent à appuyer les défusions pour solutionner leurs problèmes.

La nouvelle ville aura du mal à défendre sa peau, à convaincre la population des bienfaits de la fusion si les employés municipaux décident de semer la pagaille dans la capitale pendant une éventuelle période référendaire. Ou s'ils choisissent de militer pour les défusions sans penser aux conséquences d'un retour en arrière sur le moral de leurs troupes et l'efficacité de la ville.

Le ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, n'a pas donc aidé la cause des municipalités en ordonnant la tenue de ce débat en plein cœur des négociations des conventions collectives. Et en prévoyant par surcroît que les employés qui retourneront travailler dans une éventuelle ville reconstituée bénéficieront des mêmes conditions négociées avec la municipalité fusionnée.

Ainsi, un employé de L'Ancienne-Lorette, où l'on retrouvait les salaires les moins élevés avant la fusion, pourrait potentiellement revenir dans son ancienne ville avec des conditions semblables à celles qu'avaient les travailleurs de Sainte-Foy, qui étaient les mieux payés au moment des regroupements, selon une étude de l'Institut de la statistique du Québec. Une facture qui s'additionnerait aux autres coûts de la défusion. A-t-on vraiment pensé à l'intérêt des contribuables en ouvrant la porte à une telle possibilité?

En bout de ligne, espérons que le gros bon sens l'emportera, que les syndicats mettront de l'eau dans leur vin, que la Ville de Québec fera preuve de doigté pour éviter de donner des arguments aux défusionnistes. Et que la population réalisera que la nouvelle ville ne pourra jamais faire ses preuves, ne pourra jamais avancer si on la force encore longtemps à tourner en rond.



CHRONIQUE POLITIQUE

Limousines en solde

Le ministre des Finances, Yves Séguin, n'a pas l'habitude d'abuser des formules-chocs. Il est plutôt du style à expliquer patiemment, et longuement, ses idées et la démarche qu'il empruntera pour les mener à terme. Il s'enflamme toutefois brièvement lorsqu'il certifie qu'il respectera au terme du présent exercice financier tout comme pour le suivant, l'obligation de s'en tenir à un déficit zéro, et qu'il accordera au printemps 2004 les baisses d'impôt promises de 1 milliard $. « Je vais vendre les chars de ministres avant ! (de déroger à ces engagements) Je vais vendre toutes les limousines plutôt ! »



J.-Jacques Samson
JJSamson@lesoleil.com

Les finances publiques sont dans une situation « fragile ». Les dépenses augmentent de 3,5 %. Le ministre des Finances avait prévu un taux de croissance de l'économie de 2,5 %. Il est en réalité un peu inférieur à cette prévision, ce qui se traduit par un manque à recevoir de quelque 200 millions $ pour les trois derniers mois. Une simple projection laisse croire que les rentrées seront inférieures d'environ 600 millions $ à la fin de l'exercice financier, au 31 mars 2004. Le gouvernement a injecté des crédits dans la santé et l'éducation. Il faut donc couper ailleurs, pour réussir à boucler l'année. Des réductions de dépenses de 1,9 milliard $ étaient initialement ciblées en juin dernier ; la barre monte mois après mois. Pour 2004-2005, elle sera plus haute encore d'un milliard $. Et de toute évidence, même s'il ne le dit pas clairement, le ministre des Finances est insatisfait de l'effort fourni en ce sens par plusieurs de ses collègues ministres. La machine administrative des ministères a déjà réussi à récupérer certains néophytes. Ceux-ci s'emploient à préserver le statu quo et essaient de faire des cachotteries au grand argentier.

Yves Séguin s'applique donc à contrôler les dépenses. Il a prévenu Jean Charest qu'il serait intraitable. Le gouvernement a deux engagements très formels face à la population : améliorer les services de santé et réduire les impôts. Sa crédibilité tient au respect de ces deux promesses.

Le ministre des Finances ne se sent pas du tout diminué par rapport à ses prédécesseurs péquistes, de ne pas avoir la main haute sur l'ensemble du développement économique, confié à son collègue Michel Audet. Dans le contexte actuel, il préfère ne pas être à la fois le gardien de la caisse et le vice-président marketing du gouvernement. Il sert de pare-chocs face à toutes les demandes d'injections de fonds gouvernementaux. Le tamisage des dépenses effectué aux Finances s'ajoute par ailleurs à celui du Conseil du Trésor. Chaque dépense sera scrutée à la loupe. Il y a encore du gras, beaucoup de gras, semble-t-il. Les piscines et les planchers chauffants dans des centres de la petite enfance, des salaires de 90 000 $ pour des directrices de centres qui accueillent 60 enfants, ne passeront plus comme des lettres à la poste. La construction d'un nouvel immeuble pour recevoir des fonctionnaires, comme celui projeté sur d'Estimauville, à Québec, afin de revitaliser la trame urbaine, alors que le taux d'inoccupation des locaux du gouvernement est de 4 %, restera sur les tablettes.

Il faut implanter une nouvelle culture dans la machine, en même temps que le gouvernement s'attaque à une « réingénierie » qui ne produira à court terme que des économies marginales. Celle-ci devra par ailleurs être menée minutieusement, sans dogmatisme, pour que l'opération ne dégénère pas en crise sociale. L'ampleur qu'elle prendra est aussi encore indéterminée. Il ne table donc pas trop là-dessus.

Le ministre des Finances sait enfin qu'il ne leurrera personne. Il ne peut donner d'une main en 2004 des baisses d'impôt qu'il récupérerait de l'autre par de la tarification ou des entourloupettes fiscales. Il se ferait vite lapider. Depuis son retour en politique, Yves Séguin qui est passé en 2002 par une grave maladie qui aurait facilement pu l'emporter, dit qu'il se concentre sur le fond des dossiers auxquels il croit viscéralement. L'assainissement des finances publiques vient en tête de liste. Il a fait le ménage dans toutes les motivations secondaires qui ont pu le faire courir dans le passé. À sa sortie de l'hôpital, il a retourné la Mercedes qu'il conduisait depuis peu. Il l'avait acquise un peu par vanité et elle représentait le côté superficiel de la vie avec lequel il voulait rompre. Il n'aurait donc pas trop de scrupules à vendre tous les « chars » de ses collègues, si ces derniers n'obtempèrent pas avec plus d'empressement aux directives de réduction des dépenses et veulent l'y acculer... L'image fera sans doute son effet à la prochaine réunion du Conseil des ministres mercredi.

DÉBAT

Le débat de la sous-traitance : un équilibre pragmatique

Richard Fahey
Vice-président, Québec
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante

À l'heure actuelle, une école ou une entreprise privée dont le personnel est syndiqué peut octroyer des contrats en sous-traitance pour certaines de leurs activités. Cependant, dans bon nombre de situations, cette option est plus théorique que réelle. La PME ne pourra obtenir pareil contrat qu'en acceptant les conventions collectives existantes, sans avoir eu le loisir d'en négocier les conditions souvent plus généreuses que celles du marché. Voilà le carcan qu'impose l'article 45 du Code du travail, qui mine la capacité des institutions publiques et des entreprises de rechercher l'efficacité. Pour 71 % des PME, véritable poumon économique du Québec, qui naissent et vivent de la sous-traitance, des occasions d'affaires sont donc perdues et la création d'emplois est freinée.

Sur cette question, il est plus que nécessaire que le Québec adopte une approche résolument moderne, branchée sur la réalité économique contemporaine, en se dotant d'outils nécessaires pour relever les défis de la mondialisation, tout en protégeant les droits des travailleurs. Pour ce faire, nous croyons que le débat sur l'article 45 doit s'éloigner de l'impasse idéologique qui, trop souvent, prête aux employeurs le rôle de promoteurs d'emplois précaires et aux syndicats celui de protecteurs d'enfants gâtés. Nous pensons aussi que les organisations syndicales et d'employeurs doivent pouvoir trouver une façon mutuellement bénéfique de revenir à l'essentiel et d'organiser ces activités de sous-traitance selon la logique économique à laquelle tout le monde obéit au quotidien, c'est-à-dire de chercher à maximiser l'efficacité dans l'utilisation des ressources.

REVENIR À L'ESSENTIEL

Lorsque l'article 45 du Code du travail a été adopté en 1964, l'objectif n'était pas d'empêcher toute recherche d'efficacité de la part des employeurs, mais plutôt de protéger les travailleurs dans le cas d'une concession totale ou partielle d'entreprise. Jamais les rédacteurs n'avaient envisagé que la jurisprudence allait imposer une rigueur, unique en Amérique, pour même contrer le simple transfert du ramassage des déchets ou encore de l'entretien ménager, fonctions que des fournisseurs de produits et services sont jugées plus efficaces à remplir. Un retour à l'intention originale est nécessaire pour permettre, comme c'est le cas ailleurs, aux entreprises et aux institutions publiques de combler le déficit de productivité dont souffre le Québec.

CE QUI PEUT SE FAIRE

L'écart structurel entre les conditions de travail du personnel de la fonction publique et de celles du privé, qui avoisine les 10 % pour des emplois comparables, ne peut disparaître d'un coup sec, sans transition, ni adaptation. Cependant, si cet écart peut diminuer, ne serait-ce que de 1 %, 2 % ou de 5 %, notre économie s'en porterait déjà mieux puisque nos contribuables seraient moins taxés pour un service comparable. Loin de s'accrocher à un quelconque dogme, la FCEI veut donner la chance au coureur. L'approche que nous proposons ici repose sur la capacité non seulement de firmes privées, mais aussi des travailleurs syndiqués de répondre à un appel d'offres pour assumer



ARCHIVES LE SOLEIL

Richard Fahey

la prestation de divers services, par exemple la buanderie d'un hôpital ou la cafétéria d'une entreprise. Dans le cas de services publics existants, ce système pourrait être mis en place dans le cadre des négociations collectives qui s'enclenchent. Le groupe de travailleurs syndiqués devrait alors prendre en considération le fait qu'un préposé à l'entretien ménager a des conditions de travail plus avantageuses dans une école ou une municipalité par exemple que dans le secteur privé. À défaut d'accepter un réalignement des conditions, la mécanique de transfert au sous-traitant pourrait s'enclencher avec une flexibilité accrue. Dès lors, on s'assurerait que tant le service public que privé serait rendu selon la véritable valeur du travail effectué. Car il ne faut pas se le cacher, ces distorsions ne sont pas l'apanage des gouvernements, mais aussi des grandes entreprises. Cette générosité a aussi un effet pervers à long terme quand surviennent des fermetures de larges complexes industriels en région avec les problèmes de réaffectation des travailleurs que cela engendre.

DÉPASSER LE STATU QUO

Dans une récente étude, le professeur Marc Van Audenrode, de l'Université Laval, concluait qu'une réduction de 5 % seulement de la proportion des conventions collectives comprenant de telles clauses limitatives mènerait à une création nette de 13 000 emplois. Imaginons si l'on réduisait de 25 %, 50 % ou encore si le gouvernement ouvrait sans restriction le recours à la sous-traitance ? Comment peut-on accepter consciemment de laisser perdurer pareille situation avec la perte de compétitivité et le frein à la création d'emplois que cela suppose ? Le choix est là : vivre dans une société où on permet l'accès au marché du travail à un plus grand nombre de travailleurs et ce, à un salaire juste et conforme à la valeur marchande du travail accompli ou protéger l'emploi d'un plus petit bassin de travailleurs rémunérés de manière excessive. Il est temps que l'on revienne à l'intention initiale du législateur de permettre aux employeurs de transférer des mandats à des sous-traitants plus performants. Ainsi, c'est l'ensemble des citoyens qui en sortira gagnant.

OPINIONS

« À hauteur d'homme »... ou pourquoi tomber si bas !

Richard Vigneault

Ancien journaliste, l'auteur a été conseiller de l'ex-premier ministre Daniel Johnson en 1994. Il a participé, comme conseiller, aux campagnes électorales de Robert Bourassa en 1989 puis de Daniel Johnson ainsi qu'au référendum de 1995. Il est consultant en communication.

Au lendemain de la diffusion du film du cinéaste Jean-Claude Labrecque, *À hauteur d'homme*, plusieurs ont trouvé le moyen de le transformer en chef-d'œuvre. C'est nettement exagéré. Les commentaires non moins attendus du principal intéressé, l'ancien premier ministre Bernard Landry n'auront surpris personne. Il s'est trouvé lui-même historiquement transparent de s'être prêté au jeu du cinéaste !

L'idée de ce film ne viendrait-elle pas précisément de la rencontre entre un cinéaste désireux de faire entrer Bernard Landry dans l'histoire et d'un premier ministre cherchant avec empressement la porte pour y entrer ? Cette idée débouche pourtant sur un film dramatiquement anecdotique, sauf pour quelques brefs instants d'une belle intensité dans lesquels on peut palper la solitude du pouvoir. Un sursaut d'élégance apparaît également lorsque Landry concède la victoire lors d'une conversation téléphonique avec Jean Charest, faisant oublier l'espace d'un moment les nombreuses mesquineries proférées sur les adversaires de l'ancien premier ministre tout au long du film.

Ce film nous révèle surtout un Bernard Landry imbu de sa personne, un politicien qui s'emploie à ériger son propre monument et qui, en cours de route, manque de matériaux pour l'achever. Un homme souvent brillant qui fait lourdement étalage de sa culture pour se hisser au-dessus de ses interlocuteurs, qui méprise ses adversaires. Un homme qui s'autoproclame meilleur économiste et meilleur tout court, qui semble croire qu'on ne pourra jamais se passer de lui.

Le film de Labrecque fait une démonstration magistrale de l'amateurisme des proches conseillers de Bernard Landry

Tous ceux qui ont vécu de près une campagne électorale ou référendaire savent que peu d'expériences humaines atteignent ce degré d'intensité, sauf les guerres, les drames personnels et les désastres bien sûr. L'ivresse de gagner, la hantise de perdre, le travail incessant, les coups reçus et donnés portent les émotions des femmes et des hommes politiques et de leur entourage à leur paroxysme. C'est vrai chez les péquistes comme chez les libéraux et les adéquistes. Raison de plus pour préserver l'indispensable part de privé, l'intimité nécessaire et même vitale pour décompresser, prendre du recul, dire les vraies choses, relâcher la tension derrière des portes closes.

La décision invraisemblable de transformer sa campagne en *Loft Story* ne s'explique que par la vaniteuse prétention de Bernard Landry à vouloir FAIRE l'histoire, à chasser l'idée d'une défaite, à jouer le héros de son propre film. Je ne connais aucun autre parti politique en Occident qui irait aussi loin dans l'exhibitionnisme... politique.

EXCÈS DE CONFIANCE

Sans être un chef-d'œuvre donc, ce film est saisissant par ses gros plans sur la décomposition progressive des visages, des humeurs et même des propos des protagonistes. Il révèle l'excès de confiance d'une équipe qui s'était obstinément refusée à envisager le scénario d'une défaite et dont les membres s'écroulent les uns après les autres. Au plan de la communication et de la stratégie politique, l'aventure racontée est un désastre.

Voici ce qu'il faut en retenir. D'abord, toute tentative de manipuler les médias est une arme à double tranchant ; on ne peut être simplement content quand les journalistes livrent un beau petit reportage sur la conjointe du chef et mécontent lorsqu'ils posent une question plus importante ou plus embarrassante;

Ensuite, insinuer l'idée que c'est une poignée de journalistes qui a fait dérailler la campagne du PQ est grotesque ; la couverture médiatique a été beaucoup plus large et complète que ce que le cinéaste laisse voir, un groupe de journalistes qui ne se contentaient plus de la cassette habituelle ; deuxièmement, l'insistance des stratèges péquistes et de leur chef à se planter devant les caméras pour d'interminables périodes de supplices confine au masochisme et prouve que la machine Landry avait choisi de faire une campagne plus axée sur les médias que sur la population elle-même ; troisièmement, Jean Charest a subi le même traitement journalistique que Bernard Landry et il serait raisonnable de conclure que les libéraux ont fait une meilleure campagne et que la population a jugé que le bilan péquiste (scandales de la Caisse de dépôt, détérioration du système de santé, fusions forcées, etc.) devait s'arrêter là, puisque la solution était fort crédible. La thèse d'un complot ourdi par Radio-Canada assortie d'un Bernard Landry victime de quelques journalistes vicieux relève du délire paranoïaque.

Par ailleurs, le film de Labrecque fait une démonstration magistrale de la faiblesse et de l'amateurisme des proches conseillers de Bernard Landry ; la préparation au débat et la recherche d'informations sur les propos de Parizeau à Shawinigan sont particulièrement pathétiques, surtout quand on sait qu'un débat peut être le point tournant d'une campagne.

Enfin, les futurs conseillers politiques retiendront qu'une campagne électorale n'est pas le moment le plus propice pour faire du cinéma. Il s'agit plutôt de celui où il est urgent de convaincre les électeurs des bienfaits de son programme.

Quant aux véritables enjeux de la campagne électorale, le film de Labrecque restera une page blanche malgré ses 150 heures de tournage. Peut-être y aura-t-il une suite ? La seule question de fond effleurée porte sur la manière de parler de l'article 1 de leur programme tout en cherchant la meilleure formule pour le camoufler. Les électeurs sont forcés de conclure que l'équipe de l'ancien gouvernement a sciemment opté pour une campagne d'image au détriment des messages.

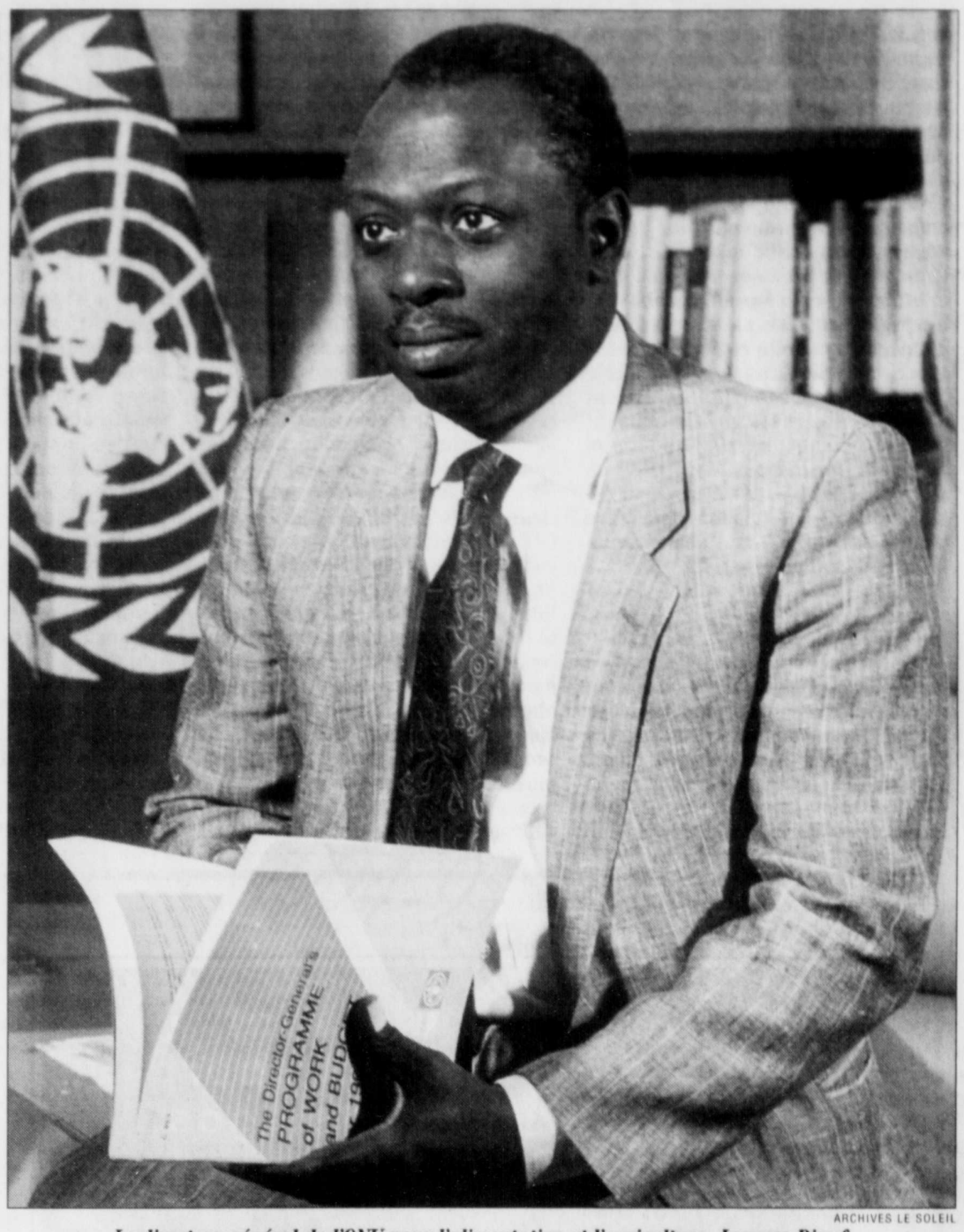
ÉVITER L'EXAMEN DE CONSCIENCE

Enfin, on sent déjà chez le Parti québécois une tendance à éviter l'examen de conscience pour faire de quelques journalistes les boucs émissaires de ses malheurs électoraux. Les politiciens ne changeront pas les médias. Comme ailleurs, certains font mieux leur travail que d'autres. La presse est une des jauges qui servent à mesurer notre niveau de liberté. Elle n'est pas l'opinion publique et l'équilibre se trouve dans sa diversité. Les politiciens comme les journalistes devront apprendre à se respecter davantage, à entretenir des rapports moins familiers et plus courtois, à s'employer plus sérieusement à expliquer des contenus plutôt qu'à chercher seulement à rendre le contenant plus attrayant, à renoncer à l'accessoire pour se concentrer sur l'essentiel. Si aucun effort n'est fait dans ce sens, la population jugera sévèrement les uns comme les autres.



PHOTO RADIO-CANADA

La décision invraisemblable de transformer sa campagne en « Loft Story » ne s'explique que par la vaniteuse prétention de Bernard Landry à vouloir faire l'histoire, à chasser l'idée d'une défaite, à jouer le héros de son propre film.



ARCHIVES LE SOLEIL

Le directeur général de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture, Jacques Diouf

Pour une gestion durable des forêts

Jacques Diouf

Directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Sous le thème « La forêt, source de vie », le Congrès forestier mondial (Québec, du 21 au 28 septembre 2003) réunit la communauté forestière internationale pour discuter de l'avenir des forêts et relancer les efforts en vue de leur développement durable en une période où la diminution rapide du couvert forestier dans certaines régions fait peser de lourdes menaces sur la diversité biologique de la planète Terre.

L'hospitalité généreuse offerte pour ce Congrès par le Canada et, plus particulièrement, la Ville de Québec, est une nouvelle preuve de l'engagement de ce grand pays aux forêts immenses en faveur de la gestion durable du patrimoine forestier mondial.

Les forêts agissent comme tampons contre plusieurs désastres environnementaux. Elles retiennent la terre, contribuent à une bonne qualité de l'eau, régulent l'atmosphère, aident à prévenir le réchauffement climatique en stockant le carbone et ombragent le sol. Elles fournissent des médicaments, de la nourriture, du bois, de l'énergie, des emplois et des revenus. Elles nourrissent l'esprit en offrant un milieu de calme, de solitude et de paix idéal pour la détente, la méditation et la réflexion.

Pourtant, au niveau mondial, les atouts de la forêt sont mal gérés avec des implications désastreuses pour les générations futures.

La biodiversité est sous une pression croissante dans plusieurs régions. À l'insuffisance notoire dans l'aménagement des forêts, s'ajoute le problème de la déforestation, un mal souvent nécessaire pour utiliser les terres boisées à d'autres fins.

Près de 100 millions d'hectares détruits depuis 1990

Selon l'évaluation des ressources forestières mondiales 2000, préparée par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le monde a connu une perte nette moyenne de 9,4 millions d'hectares (23 millions d'acres) de forêt chaque année dans les années 90. Soit une surface supérieure au Portugal.

La déforestation n'est pas uniforme. Elle se produit dans la plupart des pays pauvres dans les zones tropicales. Dans les années 90 — une bonne décennie — plus de 30 pays ont perdu plus de 10 % de leurs forêts. La plupart étaient des pays d'Amérique centrale et d'Afrique.

Fort heureusement, le tableau n'est pas complètement sombre, car dans le même temps, des progrès sont réalisés sur plusieurs plans.

Les gouvernements, les industries forestières et d'autres groupes ayant la responsabilité de gérer les forêts du monde prennent de plus en plus conscience de l'ensemble des avantages offerts par la forêt.

À titre d'exemple, un des plus précieux apports de la forêt est l'eau douce. Des études ont montré qu'une ville dont l'eau vient de la forêt peut économiser des millions de dollars chaque année sur le coût de traitement de l'eau afin de la rendre potable.

Les villes, surtout dans les pays développés, protègent de plus en plus les bassins versants forestiers voisins afin de conserver un bon approvisionnement en eau.

La transformation des forêts pour des usages agricoles a longtemps été une cause principale de déforestation. Aujourd'hui, la croissance économique dans certaines régions et l'apparition de moyens de subsistance alternatifs pour les populations rurales pauvres, ont entraîné une réduction des surfaces agricoles au profit de la reconstitution des forêts.

Quelque 50 pays ont connu un accroissement de leur couvert forestier durant les années 90. Ce sont surtout des pays d'Europe et d'Amérique du Nord.

Les zones consacrées à l'aménagement et à la protection des forêts et de la biodiversité ont crû rapidement durant les dernières décennies. On compte, à l'heure actuelle, dans le monde, plus de 100 000 aires protégées couvrant plus de 11 % de la surface mondiale. Ces zones protégées ont plus que décuplé depuis que les premières statistiques ont été compilées il y a 40 ans. Certains gains importants ont même été réalisés dans les forêts tropicales.

En travaillant ensemble dans les forums internationaux, les gouvernements du monde ont établi des principes internationalement acceptés de gestion durable des forêts et qui commencent à être mis en œuvre sur le terrain. La certification des produits forestiers — un moyen d'informer les consommateurs que les produits qu'ils achètent proviennent de forêts gérées de façon durable — aide à promouvoir des procédés de production respectueux de l'environnement.

Une tendance positive des récentes années est l'augmentation des approches régionales aux problèmes de la forêt. Les commissions forestières régionales de la FAO rassemblent des décideurs politiques forestiers en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, en Europe, en Amérique latine et du Nord pour s'attaquer à des problèmes communs.

Par exemple, un partenariat gouvernements-secteur privé-organisations non gouvernementales en Asie a développé un Code des pratiques d'exploitation forestière pour la région Asie-Pacifique. Cette approche régionale a aidé plusieurs pays d'Asie dans leurs efforts pour juguler la déforestation.

Cependant, malgré les efforts actuels, nul ne peut être sûr que les forêts vont perdurer, gardant vitalité, santé et diversité, attributs essentiels à l'accomplissement de leurs fonctions. Dans plusieurs zones tropicales, les profits économiques à court terme tirés d'autres utilisations de la forêt sont supérieurs aux gains estimés des forêts. Cela entraîne des destructions — licites ou illicites.

Les populations rurales pauvres, qui n'ont pas le choix et sont souvent incapables de partager les gains procurés par la forêt, ont tendance à exploiter les forêts de manière non durable, provoquant dégradation et déforestation. Parfois, les forêts peuvent être pillées par de grandes entreprises bénéficiant de la complaisance des pouvoirs publics. Sans des politiques efficaces et des actions urgentes, ces dérives se poursuivront.

Le monde a besoin de prendre conscience de tous les bénéfices environnementaux, économiques et sociaux d'une gestion durable des forêts. La mission de la FAO est d'aider les pays à atteindre cet objectif.

EN BREF

ÉTATS-UNIS

L'Irak, une étape...

■ NEW YORK — Le général à la retraite Wesley Clark et candidat démocrate à la Maison-Blanche vient de publier un livre dans lequel il affirme que dès novembre 2001, Washington avait un plan d'intervention militaire au Moyen-Orient, l'invasion de l'Irak n'étant qu'une étape. Selon des extraits du livre publié par *Newsweek*, Wesley Clark explique que les États-Unis avaient prévu en 2001, un plan militaire sur cinq ans qui consistait à intervenir en Irak mais aussi dans d'autres pays de la région comme le Liban, la Syrie, l'Iran, la Somalie et le Soudan. « Si nous voulions vraiment combattre les États qui soutiennent les mouvements terroristes pourquoi ne pas s'être adressés à l'ONU en avançant des preuves sur le réseau Al-Qaida et créer un tribunal spécialisé dans la chasse au terrorisme international », demande-t-il. (AFP)

Moins de réfugiés

NEW YORK — Les États-Unis vont établir leur record le plus bas pour l'accueil de demandeurs d'asile : seuls 25 000 réfugiés devraient être admis en territoire américain d'ici la fin de l'année financière, le 30 septembre. Les experts attribuent ce record à la peur du terrorisme et à un programme d'asile politique obsolète, qui cite toujours les « Soviétiques » parmi les cinq premières nationalités méritant la protection américaine. Au 16 septembre, le nombre total d'admissions atteignait à peine le quota de 50 000 fixé par le président pour l'année 2003. Et les quotas 2004, qui doivent être approuvés à la mi-octobre, ne devraient pas être plus élevés. (AP)

BAVIÈRE

Gifle à Shroeder

■ MUNICH, Allemagne — La CSU d'Edmund Stoiber, au pouvoir en Bavière, a aisément dominé le Parti social-démocrate (SPD) lors d'un scrutin régional hier, infligeant un sérieux revers au parti du chancelier allemand Gerhard Schroeder après une campagne largement consacrée aux difficultés économiques. L'Union chrétienne sociale (CSU, parti frère de la CDU en Bavière) a obtenu 60,7 % des voix d'après les résultats définitifs officiels. Le parti du ministre-président Edmund Stoiber connaît donc une nette progression par rapport aux 53 % recueillis lors du dernier scrutin régional en 1998. Le SPD du chancelier allemand a de son côté dégringolé à 19,6 % des voix, enregistrant son pire score depuis la guerre. Son dernier plus gros revers électoral en Bavière remontait à 1990 avec 26 % des suffrages. (AP)

RUSSIE

Test pour Poutine

■ SAINT-PÉTERSBOURG — L'ex-vice-première ministre russe Valentina Matvienko, ratant de peu la victoire dès le premier tour, est en ballottage largement favorable à l'issue de l'élection hier pour le poste de gouverneur de Saint-Pétersbourg, selon les résultats définitifs du scrutin publiés dans la nuit par la Commission électorale. La candidate du Kremlin a obtenu 48,61 % des suffrages exprimés, approchant les 50 % nécessaires pour être élue dès le premier tour, contre 15,89 % à sa plus proche rivale, Anna Markova, vice-gouverneure de Saint-Pétersbourg. La participation, très faible, a été de 28,99 %. Le président russe Vladimir Poutine, originaire de Saint-Pétersbourg, avait accordé son soutien public à Mme Matvienko pour cette élection, considérée comme un test de la popularité présidentielle avant les élections législatives de décembre, où le parti pro-Kremlin, Russie unie, est au coude à coude avec le Parti communiste et les présidentielles de 2004 où le patron du Kremlin visera un deuxième mandat. (AFP)

AFGHANISTAN

Milices à désarmer

■ KABOUL — Le désarmement prévu de quelque 100 000 combattants des milices afghanes pourrait commencer le mois prochain, dans la foulée d'une réorganisation du ministère de la Défense longtemps repoussée et enfin mise sur les rails samedi, ont indiqué des responsables de l'ONU, hier. L'envoyé spécial de l'ONU, Lakhdar Brahimi, avait réclamé en juillet la mise en œuvre d'une réforme pour rééquilibrer ethniquement et politiquement le ministère de la Défense, préalable à un vaste programme de désarmement des groupes armés en Afghanistan. Or le président Hamid Karzai a annoncé samedi d'importantes créations de postes au sein de ce ministère jusque-là dominé par les Tadjiks, avec l'attribution de huit postes à des représentants de la majorité pachtoune. Le démantèlement des milices pourrait ainsi commencer fin octobre. (AFP)

AUSTRALIE

Moutons de Bardot

■ SYDNEY — Brigitte Bardot s'est lancée à la rescousse d'une cargaison de plus de 50 000 moutons en perdition dans le Golfe depuis un mois et demi, une odyssée devenue source d'embarras pour le gouvernement australien. L'histoire a commencé le mois dernier avec le refus de l'Arabie Saoudite d'accepter 57 000 moutons vivants, embarqués d'Australie sur un bateau de la compagnie néerlandaise Vroon BV. Les autorités saoudiennes ont estimé que 6 % de la cargaison souffrait de la gale, scellant le sort des animaux. Même si l'affirmation est contestée par des responsables sanitaires australiens, aucun autre pays n'a depuis voulu des moutons soudain placés au centre d'un imbroglio multinational. Près de 4000 bêtes sont mortes de la chaleur et du stress et les groupes de défense des animaux se sont emparés de l'affaire, craignant que le *Cormo Express* ne se transforme en « charnier flottant ». Bardot trouve tout cela « intolérable » (AFP)

CITÉ DU VATICAN

Un pape en forme

■ CASTELGANDOLFO — Jean-Paul II est apparu en assez bonne forme hier lors de la prière de l'Angelus dans la cour de Castelgandolfo, la résidence d'été des papes à 30 km au sud-est de Rome. Devant les pèlerins réunis sous un beau soleil, le pape a évoqué son prochain voyage à Pompéi, le 7 octobre, où il se rendra afin de prier au sanctuaire dédié à la Vierge Marie. Les deux mains appuyées sur la tablette où était posé son texte, le pape tremblait peu. Il a lu son texte sans s'interrompre, d'une élocution intelligible, marquant simplement deux pauses, pour s'essuyer le coin des lèvres d'un mouchoir blanc. Jean-Paul II a consacré le reste de son discours, d'environ 5 minutes, au rosaire, invitant les fidèles à prier « pour la famille et la paix dans le monde ». (AFP)

1615534

Il y en a qui disent
que les utilitaires sport
sont pour les gros égos.
Pas à ce prix-là.



ESCAPE XLS 2004
21 895$*
• Moteur Zetec de 2 L • Traction avant
• Boîte manuelle 5 vitesses
• Suspension à 4 roues indépendantes
Obtenez 0,9 % de financement
à l'achat jusqu'à 36 mois‡



EXPLORER XLT 4x4 2004 38 995$*
• Moteur V6 • Suspension à 4 roues indépendantes • Rétroviseurs chauffants à réglage électrique • Glaces électriques • Verrouillage des portes à commande électrique • Entrée sans clé à télécommande • Jantes en aluminium • Antibrouillards • Climatiseur • Radio AM/FM stéréo avec lecteur laser • Antidémarrage SecuriLock® • Programmateur de vitesse • Marchepieds • Aménagement 7 places offert en option



EXPLORER Sport Trac 4x4 2004 35 995$*
• Moteur V6 • Pare-chocs arrière avec capacité de remorquage • Glaces et lunette arrière à commande électrique • Siège conducteur à réglage électrique • Verrouillage des portes à commande électrique • Entrée sans clé à télécommande • Jantes en aluminium • Antibrouillards • Climatiseur • Radio AM/FM stéréo avec lecteur laser • Antidémarrage SecuriLock® • Programmateur de vitesse • Marchepieds

Obtenez 1,9 % de financement à l'achat jusqu'à 36 mois‡

Informez-vous de nos mensualités de location avantageuses.

ford.ca

Ford
Bien pensé

1 000$ DE REMISE AUX DIPLÔMÉS

Photos à titre indicatif seulement. *Transport (Escape : 895 $; Explorer : 895 $; Explorer Sport Trac : 895 $) et taxes applicables en sus. ‡L'offre de financement s'applique à l'achat sur approbation de Crédit Ford. Ces offres s'adressent à des particuliers et ne peuvent être jumelées à aucune autre, à l'exception de la remise aux diplômés pour laquelle certaines conditions s'appliquent. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Ces offres d'une durée limitée s'appliquent uniquement aux véhicules en stock et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Votre conseiller Ford peut vendre moins cher. Voyez votre conseiller Ford pour obtenir tous les détails.

L'EST ET LA CÔTE-NORD

EN BREF

Front commun pour le maintien du financement des fonds miniers

■ GASPÉ — Les six fonds miniers de la province reviennent à la charge et demandent à Québec de maintenir leur financement annuel de 250 000 $. Un front commun vient d'ailleurs de se former et les tentatives de rencontre avec le ministre des Ressources naturelles, Sam Hamad, se multiplieront. Interrogée là-dessus, la ministre responsable de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, Mme Nathalie Normandeau, reconnaît l'importance des organismes de prospection sur le territoire, et avoue que le cabinet de M. Hamad est en train de se pencher sur des solutions. « Les coupures de financement aux fonds miniers a toutefois été effectué dans le cadre de restrictions budgétaires », a-t-elle commenté. Le fonds minier Gaspésie-Les Îles a financé une vingtaine de projets de prospection l'an dernier. **N.B.**

SADC DE GASPÉ

91 emplois créés ou maintenus

■ GASPÉ — La Société d'aide au développement des collectivités (SADC) de Gaspé a injecté 215 000 $ dans des entreprises au cours de la dernière année, ce qui aurait permis de créer ou de consolider 91 emplois. Ces investissements ont été réalisés en vertu de plusieurs programmes, dont Stratégie jeunesse et FSQC : Ressources professionnelles. Pour 2003, un nouveau programme sera mis de l'avant, Entreprises rurales Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, qui misera sur des activités créatrices d'emplois par l'association des cinq SADC de la péninsule et de l'archipel. **N.B.**

Le Forum régional a terminé sa tournée

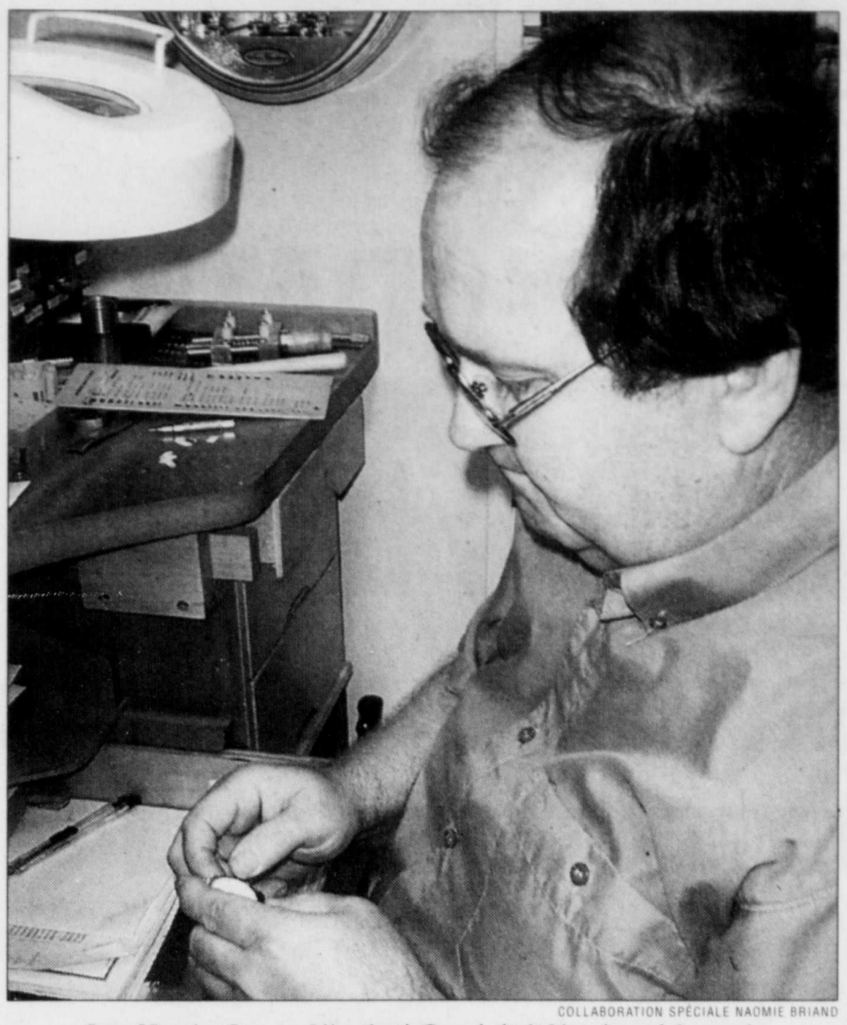
■ GASPÉ — Le Conseil régional de concertation et de développement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, le CRCD, vient de terminer une tournée pour présenter son projet de gouvernance régionale. Il consiste à réunir 17 personnes issues des mondes municipal, scolaire, de la santé et des affaires afin de constituer une nouvelle instance décisionnelle qui aura pour mandat de gérer la moitié des fonds gouvernementaux de la région. Cette démarche est une suite du Rendez-vous national des régions, où le gouvernement péquiste avait manifesté l'intérêt de décentraliser ses services. Dans la même veine, le gouvernement Charest doit faire connaître cet automne son plan de décentralisation vers les régions du Québec. La Gaspésie est la seule région, avec la Mauricie, à avoir pondu un plan de ce genre. Le CRCD doit présenter sous peu son projet à la ministre régionale, Mme Nathalie Normandeau. **N.B.**

Président d'honneur du gala du prix « Saint-Pacôme »

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — La Société du roman policier de Saint-Pacôme tiendra le 4 octobre son gala de la remise du Prix « Saint-Pacôme » du meilleur roman policier québécois. Le pianiste et compositeur André Gagnon, originaire de ce village du Kamouraska, en a accepté la présidence d'honneur. Il versera d'ailleurs une contribution de 2000 $, qui permettra au lauréat de décrocher une bourse totale de 5000 $. Les noms des finalistes seront annoncés sous peu. Les billets pour le gala sont en vente au coût de 25 $, au (418) 852-2356. **M.L.**

Accident mortel à Matane

■ SAINTE-FÉLICITÉ — Un résidant de Petit-Matane, Jean-Philippe Vigneault, 20 ans, a perdu la vie lors d'un accident de la circulation, vers 8 h 20 vendredi, à Matane. La tragédie s'est produite lorsqu'une conductrice, qui circulait en direction ouest, a perdu la maîtrise de son véhicule au sortir d'une courbe. L'automobile a effectué un tonneau avant de s'immobiliser sur un terrain privé, au 1580, rang des Bouffard. La conductrice et un passager ont été éjectés du véhicule et l'homme a été écrasé par ce dernier. La dame et un autre passager n'ont subi que des blessures mineures. **H.M.**



COLLABORATION SPÉCIALE NAOMIE BRIAND

Jean-Maurice Joncas, bijoutier à Gaspé, était bien étonné de savoir qu'il n'apparaissait nulle part dans les statistiques d'Emploi-Québec.

GASPÉSIE-LES ÎLES

Les « zéros » d'Emploi-Québec protestent

Il n'y a pas de bijoutier, aucun vétérinaire, nul pompier ou huissier dans la région, selon les chiffres de l'organisme

NAOMIE BRIAND
Collaboration spéciale

■ GASPÉ — Le bijoutier Jean-Maurice Joncas, qui a pignon sur rue à Gaspé depuis 13 ans, ne fait pas partie des statistiques provinciales, pas plus que André Banville, vétérinaire depuis 20 ans dans la même ville. Le document *Le marché du travail Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine - Perspectives professionnelles 2002-2006* publié cet été par Emploi-Québec mentionne qu'il n'y a ni bijoutier, ni vétérinaire dans la région.

« Ça n'a pas de bon sens ! » lance au SOLEIL Jean-Maurice Joncas, insulté et déçu d'apprendre qu'il est absent des données. « Mais il y en a des bijoutiers en Gaspésie, même si on est une denrée rare », plaide-t-il. André Banville n'en revient pas non plus de l'inexactitude des chiffres publiés. « Ça me prouve que ce document est tout à fait inutile. »

Outre les vétérinaires et les bijoutiers, d'autres corps d'emploi sont inexistants en Gaspésie et aux Îles selon les données d'Emploi-Québec : techniciens en santé animale, agents de probation, personnel technique des musées, pompiers, agents à la billetterie et aux services aériens, huissiers et propriétaires d'entreprises aquicoles.

Le document indique pour ces corps d'emploi que personne n'y travaillait en 2001. Par contre, la lecture du document nous apprend que la région Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine compte plusieurs danseurs professionnels, du moins suffisamment pour qu'ils soient répertoriés dans le document de travail. Au global, 327 des 514 métiers répertoriés dans le document affichent 0 pour l'emploi estimé en 2001, ce qui représente 8 % de tous les emplois de la région.

Emploi-Québec admet que des erreurs ont eu lieu

LE ZÉRO SERAIT PLUS PRÉCIS

Économiste chez Emploi-Québec, Lorraine Blais affirme que les « zéro » inscrits devant certaines professions ne signifient pas nécessairement qu'aucune personne n'occupe ce corps d'emploi. « La marque la plus basse pour le nombre d'emplois est « moins de 50 ». En bas de ça, il est difficile de faire un diagnostic, il y a trop de marge d'erreur possible. » Mais l'économiste admet que le zéro indiqué peut porter à confusion, et propose d'apporter des correctifs dès l'an prochain.

Responsable de la publication des documents chez Emploi-Québec à Montréal, André Grenier précise que les publications provinciales s'appuient sur le dernier recensement fédéral de 2001. « Il y a donc des erreurs de parcours qui peuvent survenir dans de très petites régions, comme la Gaspésie, puisque le recensement ne prend que de très petits échantillons. Il est faux de prétendre que si on inscrit qu'il y a huit vétérinaires au lieu de 0, ce serait plus précis. »

M. Grenier explique par ailleurs que les « petites régions », comme la Gaspésie, le Bas-Saint-laurent et la Côte-Nord, bénéficient déjà d'un traitement particulier. « À Montréal, on compte les emplois par 250. Chez vous, c'est par 50. À moins de 50, on n'a pas assez de données pour se pencher sur les perspectives d'emplois d'un secteur, on ne peut plus raconter grand-chose d'intelligent. »

Ces explications n'apaisent pas le bijoutier Jean-Maurice Joncas, qui considère que l'échantillon d'Emploi-Québec n'est pas assez précis. « On devrait avoir des barèmes mieux adaptés à nos réalités. Je veux bien croire qu'on est petits et qu'on est loin (des grands centres), mais maudit, on est quand même pas un trou ! Et que diront les gens de la ville quand ils verront dans ce document qu'il n'y a pas de bijoutiers ou de vétérinaires en Gaspésie et aux Îles ? Nous, on le sait qu'il y en a. »

SITE DU BANC DE PASPÉBIAC

Ottawa s'engage à débloquer son aide financière rapidement

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

■ PASPÉBIAC — Le député fédéral de Bonaventure-Gaspé-Îles-de-la-Madeleine-Pabok, Georges Farrah, s'engage à débloquer rapidement, « d'ici quelques semaines ou quelques mois », l'aide financière attendue d'Otawa pour la restauration du Site historique du banc de Paspébiac.

Ce projet exige un investissement de près de 4 millions $, et le gouvernement fédéral a contribué 195 000 $ jusqu'à maintenant, une somme principalement utilisée pour réaliser une étude d'intégrité des bâtiments, de façon à s'assurer que leur restauration respectera les règles de l'art. Les plus vieux bâtiments du site remontent à la fin du XVIIIe siècle.

Le gouvernement du Québec a consenti 1 million $ en mars, et s'est engagé à dégager 1,2 million $ de plus si Ottawa faisait la même chose. Le député Farrah croit pouvoir revenir à Paspébiac avec de bonnes nouvelles dans un proche avenir. Il a pris cet engagement vendredi, lors du dévoilement d'une plaque par Patrimoine Canada, qui consacre l'importance historique nationale du Site du banc, en raison de son rôle économique et social primordial pour la Gaspésie, et au-delà des frontières de la péninsule, pendant 150 ans.

RECONNAISSANCE

« Nous avons l'obligation que le lieu soit maintenu en très bonne condition. Il y a près de trois ans de travail dans ce dossier de restauration. Compte tenu de la dégradation de ce monument historique national (...) nous pensons pouvoir répondre favorablement très bientôt pour débloquer notre part dans la restauration des infrastructures », assure M. Farrah.

Il n'est toutefois pas certain que la prochaine annonce comprendra le montant global attendu d'Ottawa. Le dossier est étudié par le bureau régional de Développement économique Canada, et par Patrimoine Canada. Il n'est toutefois pas question de subventionner le Site du banc de Paspébiac en matière de frais annuels de fonctionnement.

Plusieurs lieux touristiques gaspésiens éprouvent des difficultés à boucler leur budget annuel, et leur direction souhaiterait qu'Ottawa intervienne davantage, en plus de Québec. Le Centre Explorama de Sainte-Anne-des-Monts et le Bioparc de Bonaventure sont ainsi sur la corde raide.

« Ce type d'intervention n'existe pas, sauf en de très rares occasions au démarrage, comme pour Explorama. Nous n'avons pas l'intention de changer cette situation. Nous contribuons de façon importante avec la main-d'œuvre étudiante », précise M. Farrah.

La directrice générale du Site du banc de Paspébiac, Marie-Josée Lebrasseur, précise que des travaux de réfection des principaux bâtiments débuteront dans quelques semaines, puisque l'ouverture des propositions aura lieu cette semaine.



COLLABORATION SPÉCIALE GILLES GAGNÉ

Le député fédéral, Georges Farrah, et la présidente de la Corporation du Site du banc de Paspébiac, Doris Chapados, ont dévoilé la plaque reconnaissant l'importance historique nationale de ce lieu de pêche mis sur pied il y a plus de 200 ans.

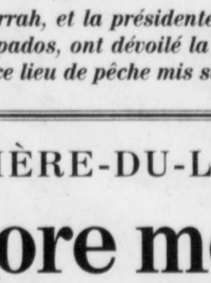
RIVIÈRE-DU-LOUP

Encore moins d'élèves au primaire et au secondaire

MARC LAROUCHE
Collaboration spéciale

RIVIÈRE-DU-LOUP — La décroissance de la clientèle se poursuit dans les écoles primaires et secondaires de la commission scolaire Kamouraska—Rivière-du-Loup. Même si la baisse de 250 élèves est moins élevée que celle de l'an dernier, la courbe descendante ne semble pas vouloir se résorber.

« L'an dernier, nous avions 300 élèves de moins. La situation s'est quelque peu améliorée, mais nous suivons la courbe démographique de la région. Nous n'y pouvons rien », dit le président de la CS, M. Claude Langlais, ajoutant que ce chiffre tient compte de l'inscription des maternelles cinq ans, ce qui porte le total d'élèves inscrits dans la trentaine d'écoles à 6750.



M. Claude Langlais

Curieusement, la situation en formation professionnelle au pavillon de l'Avenir est très différente. Cette école prévoit accueillir 1069 élèves, dont 611 nouveaux. « Nous avons bon espoir d'atteindre les 1100 étudiants », poursuit M. Langlais.

La commission scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup accueille, pour l'année 2003-2004, un peu plus de 7800 élèves du primaire, du secondaire et de la formation professionnelle. Ce nombre ne tient pas compte des inscriptions au Centre d'éducation des adultes. Malgré les compressions budgétaires de 700 000 $, la CS a pu présenter un budget équilibré de 71,3 millions $ dont 69,3 millions $ en opérations courantes et 2 millions $ en investissements.

DES EMPLOIS

La commission scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup, qui engage 1200 personnes, ce qui en fait l'un des plus importants employeurs de la région, prévoit remplacer les 35 employés réguliers qui partent à la retraite par 23 autres.

« Nous en engageons moins, mais il n'y aura, d'un autre côté, aucune perte d'emplois. Les départs à la retraite atténuent les impacts de la baisse de la clientèle », confie M. Langlais.

Vingt-deux postes de remplacement et 45 autres à temps partiel seront aussi disponibles.

« Même en ne tenant pas compte de la décroissance qui se poursuit, le phénomène des départs ira en s'accentuant, puisque près de 50% de nos employés prendront leur retraite d'ici 2012 », conclut M. Langlais. Face à cette problématique, la CS désire, pour les quatre prochaines années, préparer la relève scolaire et accompagner son personnel à travers ces changements.

BIEN PLUS.

GM Canada

CHEVROLET

GRANDE LIQUIDATION GM

PROFITEZ DES MEILLEURES OFFRES DE L'ANNÉE.

LES OFFRES DE LOCATION SE TERMINENT LE 30 SEPTEMBRE.

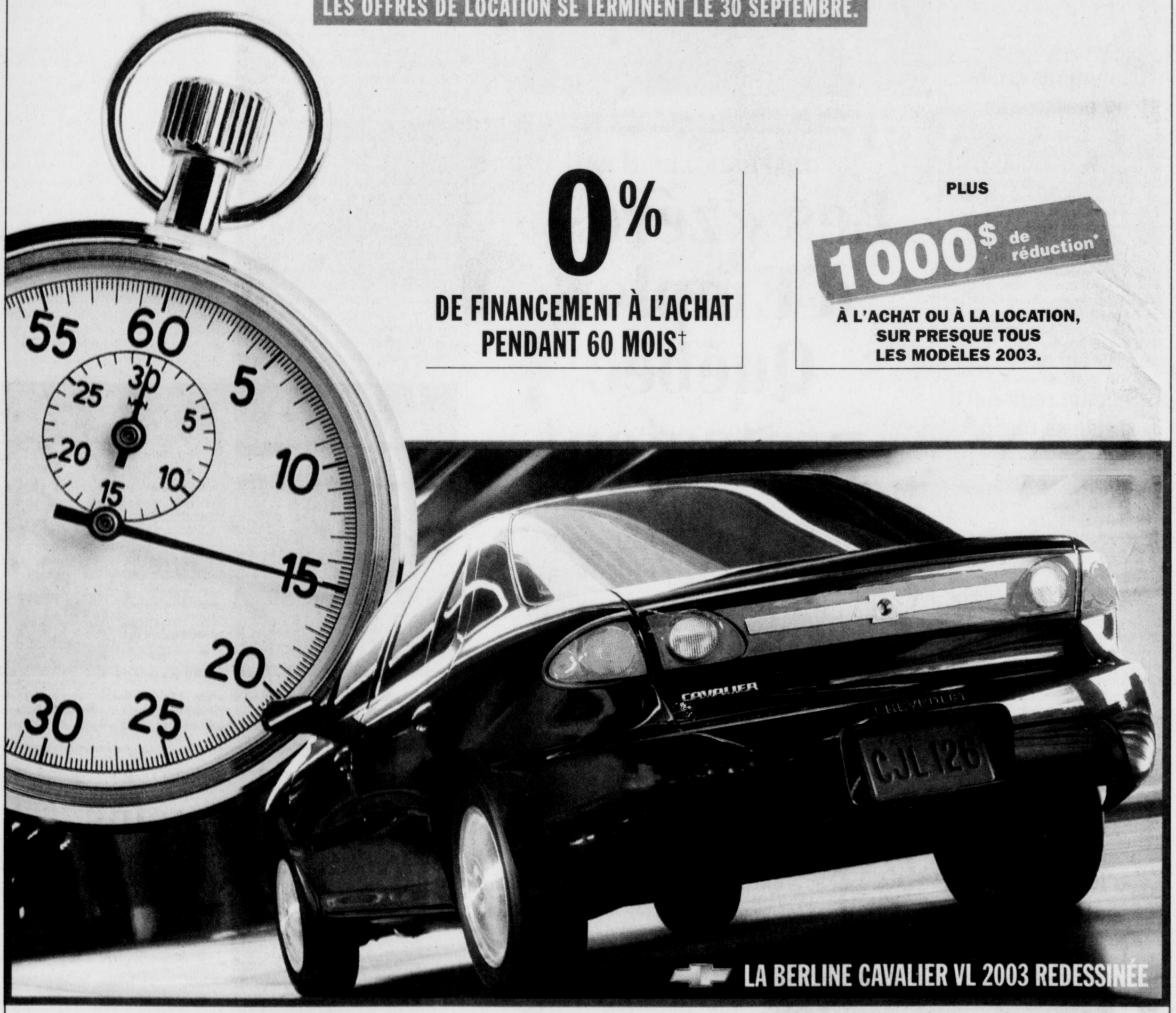
0%

DE FINANCEMENT À L'ACHAT PENDANT 60 MOIS†

PLUS

1000$ de réduction*

À L'ACHAT OU À LA LOCATION, SUR PRESQUE TOUS LES MODÈLES 2003.



LA BERLINE CAVALIER VL 2003 REDESSINÉE

LOCATION

148$/mois*

TERME DE 48 MOIS
INCLUT LA RÉDUCTION DE 1 000 $*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS.
TAXES EN SUS.

0$ dépôt de sécurité*

Cavalier VL 2003 4 portes

- Moteur ECOTEC 2,2 L de 140 HP
- **Garantie 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise**
- Banquette arrière à dossier rabattable divisé 60/40
- 2 sacs gonflables à déploiement adapté
- Système antivol PASSLock
- Tenue de route et maniabilité améliorées
- Transmission manuelle 5 vitesses Getrag

ACHAT

241$/mois**

TERME DE 60 MOIS
INCLUT LA RÉDUCTION DE 1 000 $*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS.
TAXES EN SUS.

0$ comptant**

GARANTIE DU GROUPE PROPULSEUR 5 ANS 100 000 KM SANS FRANCHISE

PROGRAMME D'ACHAT POUR DIPLÔMÉS 1000*

GM La Carte GM

RENSEIGNEZ-VOUS SUR LES RÉCOMPENSES POUR PROPRIÉTAIRES DE GM

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant au modèle neuf 2003 en stock suivant : Cavalier VL (1JC69/R7A). Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. *Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec versement initial de 2 353 $ ou échange équivalent. À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 ¢ du km après 80 000 km. Dépôt de sécurité payé par General Motors. Le dépôt ne sera pas remis au consommateur à la fin de la période de location. Première mensualité exigible à la livraison. **Paiements mensuels basés sur un terme de 60 mois sans versement initial. À l'achat, préparation et transport inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. *Le crédit de 1 000 $ comprend les taxes applicables et est inclus dans les offres de cette publicité. †Taux de financement à l'achat de 0 % disponible pour des termes allant jusqu'à 60 mois. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.

CHEVROLET Oldsmobile GM